

Rapport annuel 2005 · 2006



*Agir
ensemble*





TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	4
Mot du directeur général par intérim	5

Instances

- Conseil d'administration et exécutif	6
- Commission économique régionale	8
- Commission forestière régionale	9
- Forum de la société civile	10

Concertation sectorielle

11

Dossiers spéciaux

- Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010	13
- Fonds-Soutien Mauricie	14
- Suite à la Commission Coulombe	14
- Mauricie, région ressource	15
- Tournée des territoires	16
- Ile de La Réunion	16

Fonds de développement

- Fonds de développement régional	17
- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	18
- Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts	19
- Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres	21

Communication et représentation

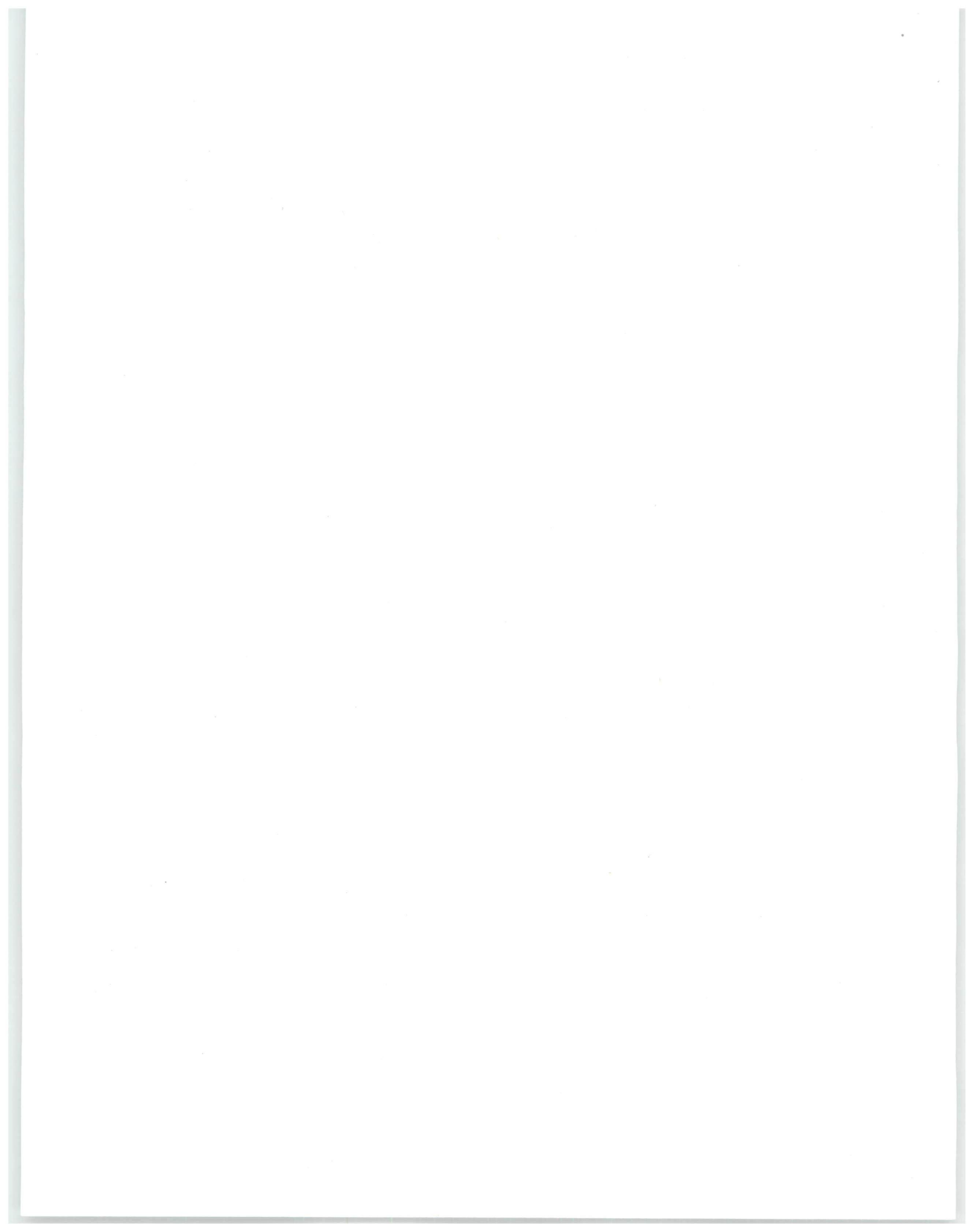
22

PERSONNEL DE LA CRÉ

* Réjean Côté	Directeur général
Patrick Guérard	Directeur général par intérim
Jannie Vadeboncoeur	Secrétaire administrative
Diane Faucher	Secrétaire
Nathalie Roy	Secrétaire/réceptionniste
Denise Bécharé	Agente de communication
Jean Trudel	Agente de développement
Marie Albertson	Agente de développement
Luc Désautniers	Agente de développement (PMWRMF)
Caroline Lacasse	Agente de développement (Commission forestière)

* M. Réjean Côté a quitté la CRÉ à la fin de l'exercice 2005-2006.
M. Patrick Guérard, qui était directeur adjoint, a été mandaté pour assurer l'intérim de la direction générale.

Note : Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique, ayant à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.



Mot de la présidente



partage avec tous ceux et celles qui ont à cœur notre développement économique et le mieux-être de la population mauricienne. De ces gens-là, permettez-moi de souligner l'apport des membres de notre conseil d'administration.

Le 6 novembre 2005 a été une date marquante pour le milieu municipal, mais également pour la CRE qui a vu son conseil d'administration passablement transformé avec l'arrivée de cinq nouveaux élus. Je profite donc de l'occasion pour témoigner ma plus vive reconnaissance à ceux et celles qui ont dû nous quitter après cette journée électorale et sans qu'il la CRE n'aurait pas atteint ce rythme de croisière qui lui permet aujourd'hui d'accomplir ses mandats.

Je remercie évidemment tous les élus actuellement en poste, qu'ils y soient depuis novembre 2006 ou depuis la fondation de la CRE en avril 2004. Leur grande disponibilité pour traiter des affaires régionales témoigne bien de leur foi envers la Mauricie.

Mes remerciements vont également aux représentants de la société civile qui siègent à notre conseil d'administration. Encore là, il y a eu des changements de délégation en cours de route et je tiens à préciser qu'en tout temps, l'apport de ces représentants a été et demeure une contribution des plus précieuses pour la CRE et la région que nous desservons dans le milieu local et régional, cela tient pour beaucoup au partenariat établi avec notre société civile.

Bien entendu, je désire souligner de façon particulière le travail du personnel de la CRE. En plus de leur professionnalisme et de leur intérêt envers l'organisation, j'ai pu compter sur leur entière collaboration dès mon arrivée à la présidence et je les en remercie grandement.

Sans un appui solide de tous les intervenants, et vous êtes de ce nombre, membres de comités de travail, entreprises, organismes, ministères, tables ou comités sectoriels... sans un appui consistant de chacun et chacune d'entre vous, la CRE ne pourrait réussir à porter la Mauricie toujours plus avant sur l'échiquier québécois. Merci à vous tous!

Le rapport d'activité est l'occasion, par ailleurs, de faire un bilan de toutes nos actions et ainsi d'amorcer le nouvel exercice

Une deuxième année vient de se terminer pour la Conférence régionale des élus (CRE) de la Mauricie et le moins qu'on puisse dire, c'est que depuis sa création, elle a su s'inscrire comme un incontournable dans la dynamique du développement régional.

Quoique je n'aie accédé à la présidence en décembre 2005, ma présence au sein du conseil d'administration depuis les premières heures de la CRE me permet de constater que le travail réalisé jusqu'à maintenant est considérable.

L'année 2005-2006 a été marquée plus précisément par un important processus de consultation qui s'est conclu par l'adoption du *Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010*. Tous les partenaires sectoriels et territoriaux ont contribué à cette réalisation qui témoigne d'une capacité exceptionnelle de se concerter et d'agir ensemble pour l'avenir de la Mauricie.

J'attire l'attention également sur la mobilisation qu'a su susciter la CRE autour du dossier relatif au maintien du statut de région ressource pour la Mauricie, incluant chacun de ses territoires. Encore là, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, le succès de cette activité illustre bien notre capacité à travailler ensemble pour la prospérité de la Mauricie.

Je crois que ces deux dossiers particuliers sont de beaux exemples de l'importance qu'accorde la CRE à la concertation, au partenariat et au leadership nécessaires à l'avancement de la Mauricie. C'est du moins ce sur quoi j'ai misé depuis mon arrivée à la présidence. Mais cette vision, sachez-le, je la

sur de solides bases. À cet égard, je tiens à vous assurer que j'entends consacrer toute l'énergie dont je dispose pour faire en sorte que la prochaine année apporte sa part de solutions aux problématiques qui nous affectent et, bien sûr, sa part de projets face aux enjeux de la revitalisation démographique et de la reconversion économique qui interpellent la Mauricie. Pour ce faire, j'entends poursuivre mon implication à la table Québec-régions et à la Conférence administrative régionale qui sont des avenues stratégiques pour le développement régional.

Et surtout, j'entends poursuivre avec vous, Mauriciens et Mauriciennes, le travail amorcé pour construire une région d'avenir!

France Beaulieu

France Beaulieu

Mot du directeur général par intérim



Tout au long de l'exercice 2005-2006, M. Régis Coté était à la direction générale de la Conférence régionale des élus de la Mauricie, alors que j'assumais la fonction de directeur adjoint. À ce titre, j'ai été interpellé dans plus d'un dossier relatif aux activités de la CRE et, bien sûr, à sa gestion administrative.

Le présent rapport offre un tour d'horizon de nos différentes activités liées, d'une part, à nos instances et, d'autre part, aux partenariats avec lesquels nous avons été appelés à travailler en étroite collaboration au cours de l'année. En guise d'introduction, je vous propose ici un aperçu des faits saillants.

Par exemple, au chapitre du partenariat, la Commission économique régionale, qui regroupe les principaux intervenants locaux et régionaux en matière de développement économique, s'est rapidement imposée comme un joueur clé notamment dans le dossier du Fonds Soutien Mauricie. Je signale qu'en fin d'exercice, tout était en place pour la mise en opération de ce nouveau levier économique favorisant le démarrage et le développement de nos entreprises.

La CRE a également travaillé cette année à l'implantation d'une autre instance sectorielle, la Commission forestière régionale de la Mauricie. Cette commission, qui figure parmi les premières à avoir été constituées au Québec, a vite fait de dynamiser le secteur pour des positions mauriciennes concertées, entre autres, dans le dossier de la baisse de la possibilité forestière. Ce dossier est traité d'ailleurs dans la section des dossiers vitales régionale.

Je ne pourrais passer outre le Plan quinquennal de développement régional dont la confection s'est échelonnée sur plusieurs mois. Le processus d'élaboration du Plan

quinquennal basé sur une consultation de tous les acteurs sectoriels et territoriaux, a canalisé beaucoup d'effort mais ce fut loin d'être perdue. Cette vaste consultation, qui a permis d'établir des consensus autour des défis qu'aura à relever la Mauricie jusqu'en 2010, peut être qualifiée d'exemplaire.

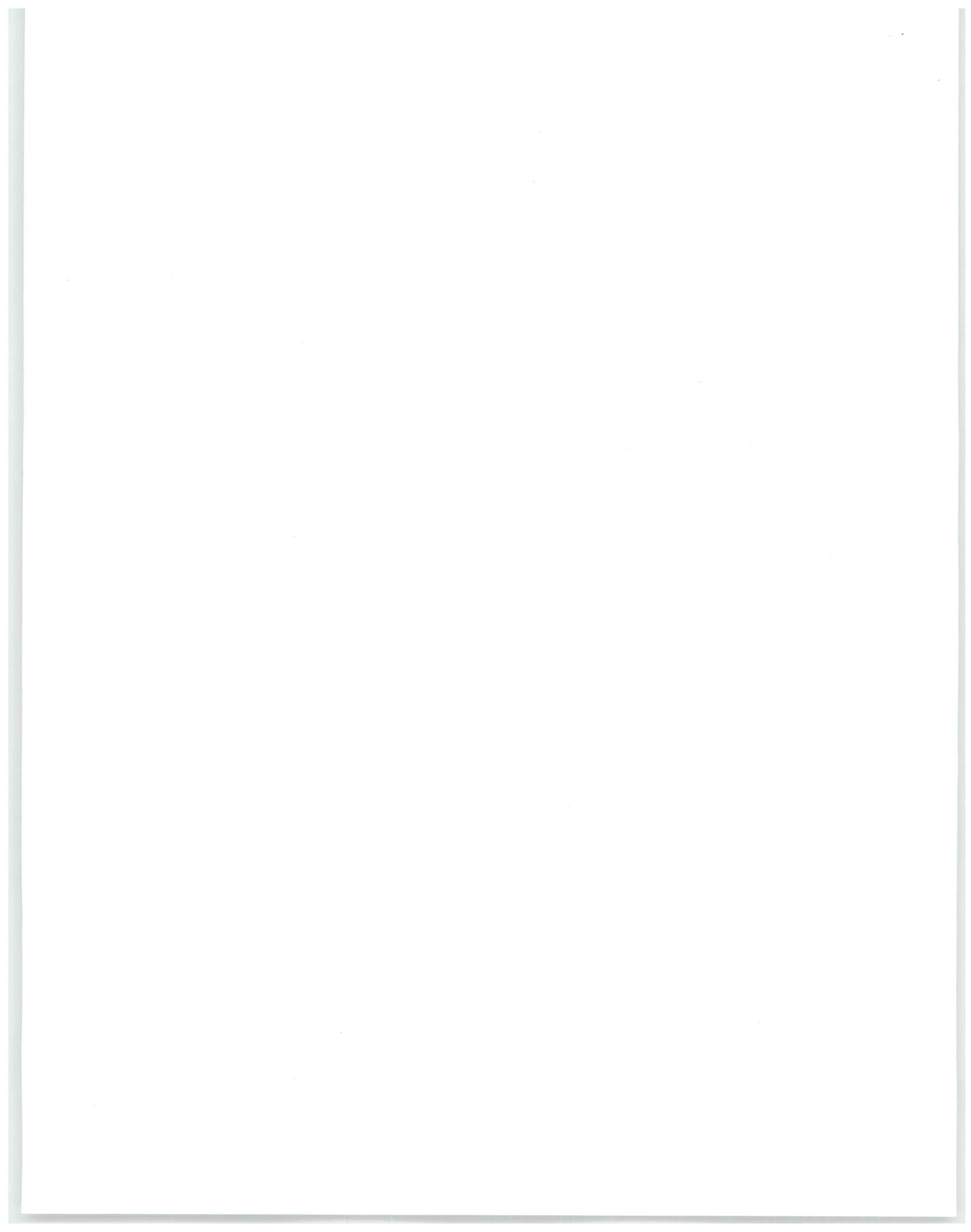
Ce rapport présente également les bilans des fonds de développement dont nous disposons. Cette année, la CRE a assuré la gestion d'enveloppes d'investissement totalisant près de 3,8 M\$, excluant l'enveloppe réservée au fonctionnement de nos opérations. Au chapitre des opérations justement, le moins qu'on puisse dire est que l'exercice 2005-2006 a amené d'importants changements.

Ainsi, après avoir évalué les possibilités d'une réallocation, le bail venant à échéance en août 2005, le conseil d'administration a opté pour la signature d'un nouveau bail de trois ans. Les locaux ont fait l'objet d'importantes renovations qui se sont échelonnées de juin à septembre 2005. Par ailleurs, à cette même période, un nouveau système de comptabilité financière a été instauré afin d'assurer un meilleur suivi budgétaire en cours d'exercice. Toujours sur le plan de la règle interne, le printemps 2005 a été marqué par la signature d'une première convention collective entre la CRE et ses employés. Cette convention est effective jusqu'en mars 2008.

La CRE n'aurait pu mener autant de dossiers n'eût été de la précieuse collaboration de tous ses partenaires, de même que du soutien constant des membres du conseil d'administration et du personnel. À chacun et chacune, mes remerciements les plus sincères!

Patrick Guérard

Patrick Guérard



Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2005-2006, le conseil d'administration a tenu six assemblées régulières et une assemblée spéciale. Toutes ces assemblées ont été publiques et se sont déroulées à des endroits différents :

- MRC de Maskinongé le 21 mars 2005
- Ville de La Tuque le 30 mai 2005
- MRC de Mékinac le 29 août 2005
- Ville de Shawinigan le 22 septembre 2005 (assemblée spéciale)
- Conférence régionale des élus le 13 octobre 2005
- Ville de Trois-Rivières le 15 décembre 2005
- MRC des Chenaux le 22 février 2006

L'exercice a été marqué par de nombreux changements au sein du conseil d'administration. Pres de la moitié des élus municipaux qui y siègent, c'est-à-dire cinq sur douze, ont dû céder leur place à la suite des élections municipales du 6 novembre 2005. Alors qu'aucun changement n'affectait la représentation des villes de Shawinigan et de La Tuque, tous les autres territoires ont été touchés, particulièrement celui de la MRC des Chenaux qui a vu sa délégation complètement renouvelée.

Parmi les six représentants de la société civile, deux délégations ont changé en cours de mandat, celles des collèges électoraux Loisir, culture et tourisme, et Éducation et main-d'œuvre.

Lors de ses assemblées de décembre 2005 et de février 2006, le conseil d'administration a restructuré son comité exécutif. Sur un total de six administrateurs, trois nouvelles personnes sont arrivées à l'exécutif pour occuper les postes de présidente, trésorier et secrétaire.

Outre les résolutions relatives à l'octroi d'aides financières provenant des fonds administrés par la CRE, le conseil d'administration a profité de ses assemblées pour accorder son appui à plusieurs partenaires ou dossiers structurants pour la Mauricie. En voici un aperçu :

- CHRTR et UOTR – centre de formation médicale en Mauricie
- Carrefours. Jeunesse-emploi de la Mauricie – financement
- Régionalisation et renforcement des centres de décisions en région
- Représentation au bureau régional du Conseil du statut de la femme
- Info-Crime Mauricie
- Trade
- UPA Mauricie – plan d'action en agroenvironnement
- Cégep de Trois-Rivières – programme en techniques ambulancières
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées – système simplifié de services aux propriétaires de boisés
- Regroupement des CPE 04-17 – régionalisation du choix des bureaux coordonnateurs
- Régionalisation de l'éducation

Conseil d'administration 2005-2006

Membres élus

Nation Atikamekw Ernest Awashish	Grand chef du Conseil
Ville de Trois-Rivières Yves Lévesque *Jean-Pierre Ayotte Pierre A. Dupont	Maire Conseiller Conseiller
Ville de Shawinigan Lise Landry France Beaulieu	Mairesse Conseillère
Ville de La Tuque Réjean Gaudreault Elzéar Lepage	Maire Conseiller
MRC de Maskinongé Jean-Paul Diamond *Jocelyne Elliott Leblanc Guy Richard	Préfet Mairesse, Louiseville Maire, Louiseville
MRC de Mékinac *Jules Paquin André C. Veillette Reynald Périgny	Préfet Préfet Maire, Saint-Tite
MRC des Chenaux *Marcel P. Marchand Gérard Bruneau *André Landry Pierre Bouchard	Préfet Préfet Maire, Notre-Dame-du-Mont-Carmel Maire, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Membres de la société civile

Christian Savard	Industrie, commerce et développement coopératif
Claude Trudel	Agro-forestier
*Hélène Arsenault	Loisir, culture et tourisme
Jean-Denis Leduc	Enseignement supérieur / R&D
Michel Angers	Développement social et communautaire
*Jean-Yves Laforest Yvon Lemire	Éducation et main-d'œuvre Éducation et main-d'œuvre

* Les membres élus dont les noms sont en italiques ont quitté suite aux élections municipales du 6 novembre 2005. Les membres de la société civile dont les noms sont en italique ont également quitté en cours de mandat (en décembre 2005, dans les deux cas).



Première rangée de gauche à droite : Myriam Demers, Réjean Gaudreault, Lise Landry, Liette Moreau, Armina Chalifra (représentante de Julie Boulet), Gérard Bruneau, Lucien Guilleminet (MDEE). Deuxième rangée : Guy Richard, Jean-Denis Leduc, Yves Lévesque, André C. Veillette, Daniel Blain (MAMR), A. Ianière, Luc Trudel (représentant de Claude Pinard), Claude Trudel, André Nolle, Yvon Lemire, Denis Foucault (représentant de Noëlla Champagnie), Pierre Bouchard, Christian Savard, Pierre Robert, Marc Plante (représentant de Francine Gaudet).

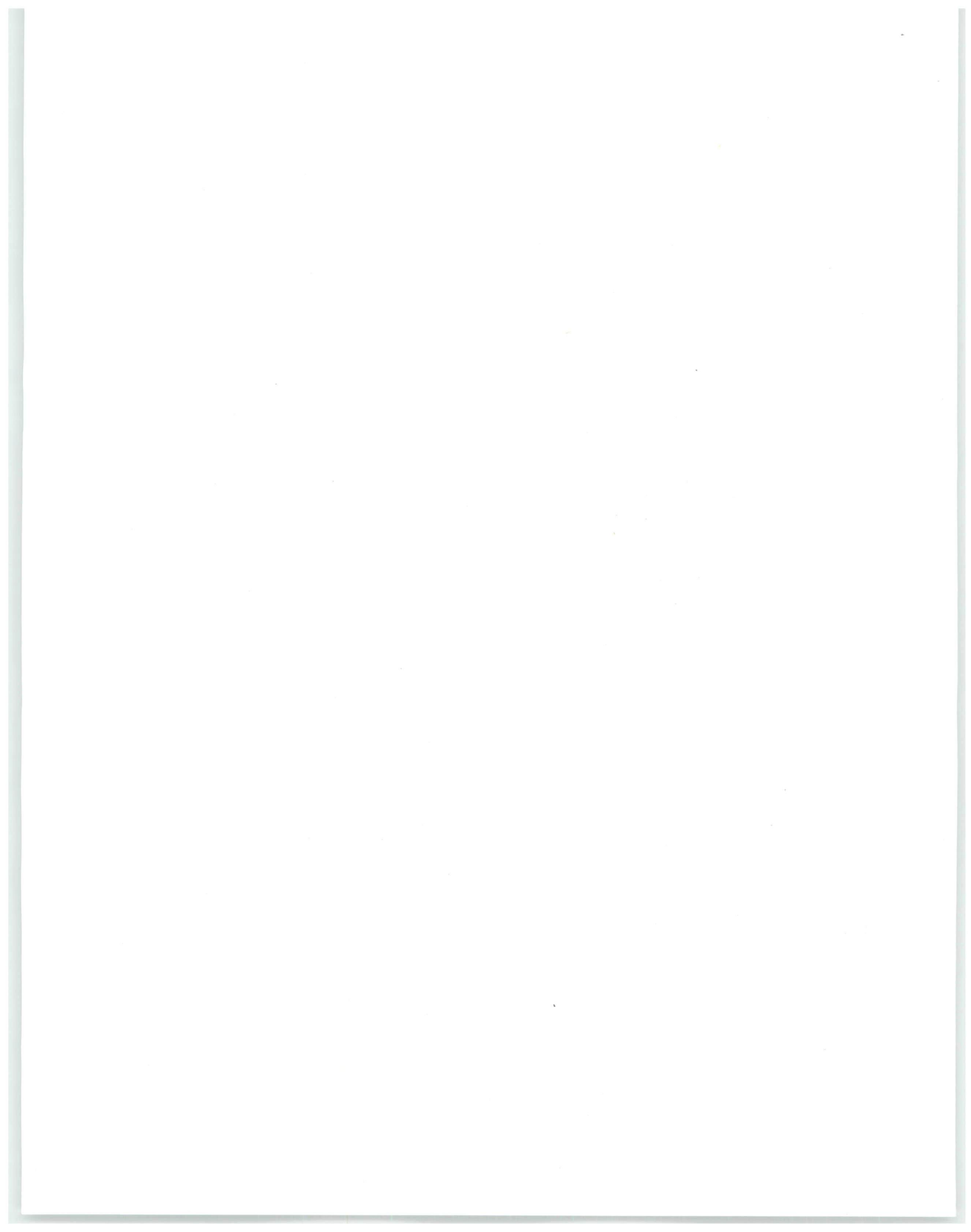
Membres observateurs au CA

Julie Boulet	Deputée de Laviolette
Noëlla Champagnie	Deputée de Champlain
André Gabias	Deputé de Trois-Rivières
Francine Gaudet	Deputée de Maskinongé
Claude Pinard	Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
Liette Moreau	Forum Jeunesse Mauricie
Myriam Demers	Ministère des Affaires municipales et des Régions
Pierre Robert	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Robert De Nobile	

Comité exécutif 2005-2006

*André Landry	Présidente
France Beaulieu	Présidente
Réjean Gaudreault	1 ^{er} Vice-président
Michel Angers	2 ^e Vice-président
*Hélène Arsenault	Trésorier
Yvon Lemire	Trésorier
*Jocelyne Elliott Leblanc	Secrétaire
Pierre A. Dupont	Secrétaire
Lise Landry	Administratrice

* Les membres dont les noms sont en italiques ont été remplacés en cours de mandat.



Commission économique régionale

La Commission économique régionale est issue de la volonté de la CRE de disposer d'un interlocuteur reconnu en matière de développement économique, social et culturel, afin d'obtenir des avis pertinents sur les priorités de développement en ces matières dans un contexte d'harmonisation et d'intégration de la Mauricie.

Lors des assemblées du 31 janvier et du 21 mars 2005, la CRE a procédé à la constitution de sa Commission économique régionale, par l'adoption de sa composition et des mandats qui se résument ainsi :

- Donner des avis à la CRE, la conseiller et émettre des recommandations sur les priorités d'action en matière de développement économique, social et culturel
- Assurer une veille stratégique en ces matières
- Assurer la concertation des milieux reliés au développement économique, social et culturel de la Mauricie

Mme France Beaulieu et M. Christian Savard agissent comme coprésidents de cette Commission.

Les membres de la Commission se sont réunis pour une première fois à l'été 2005, notamment pour le dossier d'implantation du Fonds-Soutien Mauricie. Ce dossier a d'ailleurs été au cœur même de toutes les actions de la Commission qui, par le biais d'un comité de travail, s'est assurée de l'arrimage de toutes les phases de constitution de cet important fonds. La sollicitation des partenaires financiers,

la requête d'accréditation auprès d'Investissement Québec et la constitution d'une société en commandites ont été réalisées rapidement faisant en sorte que le Fonds-Soutien pouvait être en opération en juin 2006. Le sujet a d'ailleurs fait l'objet d'une annonce officielle par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le 5 mai 2006.



Commission économique régionale

Daniel Béliveau	CLD des Chenaux
Sylvie Fontaine	CLD de Maskinongé
Frederic Julien	CLD de Shawinigan
Jean Morasse	CLD de Maskinongé
Danielle Rémy	CLD du Haut-Saint-Maurice
Yves Marchand	SDE de Trois-Rivières
Francine Bonicalzi	Technopôle de la Vallée du Saint-Maurice
Myriam Demers	Forum Jeunesse Mauricie
Jacynthe Gosselin	Regroupement des Chambres de commerce de la Mauricie
André Nollet	Tourisme Mauricie
Jean-Guy Paré	MEQ/Mauricie
Doris Scott	SADC/CAE
Ginette Lanthier	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales et des Régions
Robert De Noble	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Michel Angers	CRE / Développement social et communautaire
Christian Sward	CRE / Industrie, commerce et développement coopératif
Claude Trudel	CRE / Agro-forêtier
France Beaulieu	Présidente de la CRE

Commission forestière régionale

Pour faire suite à l'une des recommandations du rapport, de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, et en pressant que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune décide d'appliquer cette recommandation, la Commission forestière régionale de la Mauricie a été mise en place sous l'égide de la CRE.

En fait, la CRE avait déjà manifesté publiquement son intention de mettre en place sa propre Commission forestière lors de son assemblée du 31 janvier 2005. Quelques mois auront suffi pour convenir, en concertation avec le milieu, de la composition, de la mission et des mandats de cette nouvelle instance puisque dès le 30 mai 2005, la CRE officialisait, par résolution, la création de sa Commission forestière régionale (CFR).

Une des premières CFR à être implantées au Québec, celle de la Mauricie a vite fait de s'imposer comme étant l'interlocuteur régional en matière de développement forestier. Il faut dire que bon nombre des membres qui la composent, notamment les coprésidents M. Jacques Pinard et M. Elzéar Lepage, siègent au comité de travail mandaté par la CRE, à l'hiver 2005, pour réagir au rapport de la Commission Coulombe et assurer le suivi de ce dossier. L'habitude de concertation développée au sein de ce comité était de bon augure pour l'implantation d'une CFR efficiente.

Outre les dossiers qui s'inscrivent dans la foulée de la Commission Coulombe, dont l'implantation du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts, ou encore le développement du projet Trade, la CFR a initié un projet de centralisation de données numériques à la CRE et de développement d'outils de références numériques. En fin d'exercice, la CRE travaillait à une entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour pouvoir accéder aux données numériques forestières dans le but d'élaborer le plan régional de développement forestier de la Mauricie.

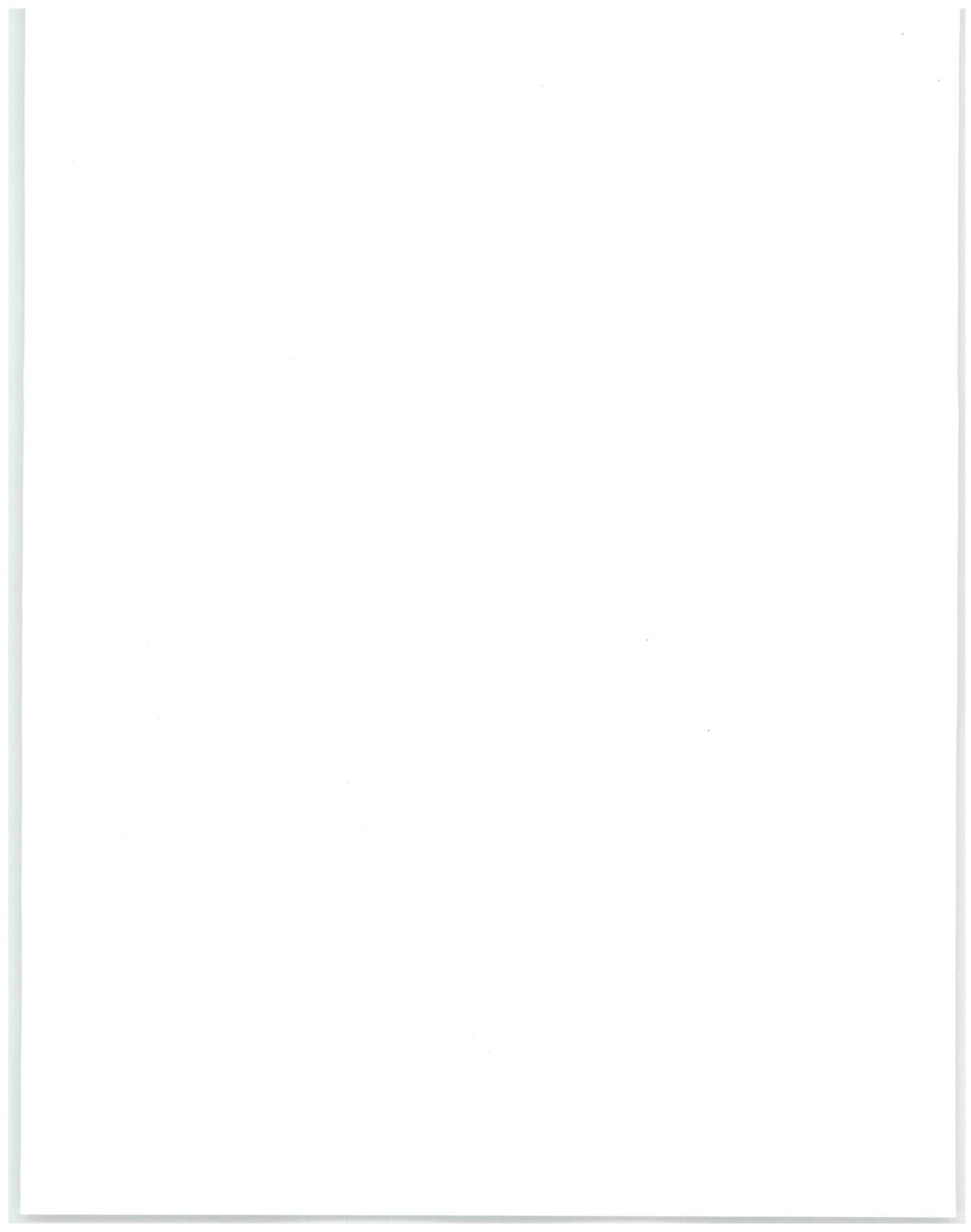
Par ailleurs, toujours en fin d'exercice, la CRE a été la première du Québec à proposer au ministère des Affaires municipales et des Régions une entente lui permettant d'accéder au système d'information et de gestion en aménagement du territoire (Sigat). Le milieu municipal est déjà partenaire du Sigat qui contient des données cartographiques et textuelles pouvant servir à la CRE pour la gestion du développement régional, facilitant par exemple la confection du plan régional de développement forestier. Cette proposition a été accueillie favorablement par le Ministère.

Un dernier dossier qu'il importe de souligner est celui d'un projet pilote sur la fermeture des chemins forestiers. La CFR a étudié la problématique que pose le développement du réseau de chemins forestiers sur le territoire public pour les organismes gestionnaires du territoire. Tous les intervenants ont souhaité parvenir à des solutions visant l'harmonisation des multiples usages du milieu forestier. Dans ce contexte, la CRE s'est associée à sa CFR pour demander au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de permettre à la Mauricie de conceptualiser un cadre d'application portant sur la fermeture de chemins forestiers. C'était en décembre 2005.

La résolution venant appuyer cette requête demandait également de permettre l'expérimentation de ce concept comme projet pilote sur la forêt publique de la Mauricie, et ce, aux fins de répondre aux problématiques rencontrées dans plusieurs régions du Québec.

Commission forestière régionale

Ernest Awashish	Conseil de la Nation Atikamekw
Michel Béland	Association des pourvoyeurs de la Mauricie
Léon Bélanger	Société Parent (Foresterie F-R)
Jean Boissoneault	Rémabec (Gestion inc.)
Josée Busstaires	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes
Denis Champagne	Gerard Crete & Fils
Jean-Denis Grenier	Pameaux-Iembec OSB
Marie-Eve Desmarais	SEPAQ
François Douville	Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
Sébastien Duchesne	SAMBBA
Jean Leclerc	Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles Mauricie
Pierre Lefebvre	Association des gestionnaires de ZECs région Mauricie
Pierre Magnan	Table sur la recherche forestière de la Mauricie
André Nollet	Association touristique régionale Mauricie (ATR)
Jacques Pinard	Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice
Fernand Potvin	Abitibi Consolidated Inc.
Rachel Racine	Regroupement des Bassins versants Mauricie
Benoit Soucy	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Cécile Tremblay	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Forêt
Henri Ouellet	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Faune
Jean Benoit	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Terre
Mireille Côté	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Martin Bernatchez	Ministère des Affaires municipales et des Régions
Manon Filion	Emploi Québec
Raymond Dandurand	CRE / Ville de La Tuque
Elzéar Lepage	CRE / Siège agro-forêtier
Claude Trudel	Présidente de la CRE
France Beaulieu	



Forum de la société civile

Au moment de sa mise en place, la Conférence régionale de élus (CRE) de la Mauricie avait favorisé l'intégration de la société civile dans ses structures. Par cette approche, les élus souhaitaient profiter des contributions de l'ensemble des secteurs qui dynamisent le développement régional.

Lors de sa fondation, la CRE recommaissait 21 secteurs de représentation socioéconomique pour la société civile.

Le conseil d'administration de la CRE a réservé, tel que la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche le lui permet, six de ses sièges pour des représentants de la société civile regroupés dans autant de collèges électoraux.

Au terme de la démarche de consultation et de travail pour la construction du *Plan quinquennal de développement régional 2005-2010*, la CRE a souhaité que le Forum de la société civile participe plus concrètement à la mise en action des stratégies qui en découlent pour faire face aux grands enjeux qui s'annoncent pour la Mauricie.

Ainsi, le 2 décembre 2005, une première occasion était donnée à une centaine de représentants de tous les secteurs de la société civile reconnus par la CRE, de se réunir pour discuter et déterminer des orientations pour l'instance qui est le Forum dans l'organisation de la CRE. Le rencontre proposait aussi un lieu d'échanges sur les visions et préoccupations sectorielles et sur les nécessaires intégrations dans l'action pour assurer la cohésion et de meilleurs résultats. Pour répondre à l'invitation de la CRE de participer au développement régional, le Forum a donc mis en perspective son actualisation dans le contexte de la CRE. Autant sa composition, sa nomenclature de désignation de représentants au conseil d'administration de la CRE ainsi que sa mission et ses mandats ont été mis sur l'atelier de travail.

Forum de la société civile

Michel Angers	Syndicats
France Cormier	Développement communautaire
Jérôme Marsais	Communautés culturelles
Yves Perron	Industrie
Yvon Lemire	Formation professionnelle
Jacques Pinard	Forêt
Myriam Demers	Jeunes
André Dostigny	Santé et services sociaux
Luc Arvisais	Développement touristique
Robert Comeau	Environnement
Pierre Tremblay	Loisir
Ghislaine Larivière	Amés
Christian Savard	Développement coopératif
Erick Laprade	Culture
Diane Aubut	Enfance-famille
Claude Trudel	Agroalimentaire
Liette H. Moreau	Condition féminine
Claude Durand	Commerce
Ronald Delisle	Personnes handicapées
Ginette Lanthier	Développement de la main-d'œuvre
Jean-Denis Leduc	Recherche & développement, enseignement supérieur

Concertation sectorielle

Au cours de l'exercice, plusieurs activités de concertation ont eu cours autour de la CRE. Avant d'offrir, ici, un aperçu de ces activités, il importe de souligner le fait que tous les intervenants sectoriels ont participé activement aux activités de concertation entourant la production du *Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010*.

Ces intervenants représentaient les secteurs suivants : agriculture, agroalimentaire, amés, commerce, communautés culturelles et immigration, condition féminine, culture et communications, développement social et communautaire, développement coopératif, développement de la main-d'œuvre et de l'emploi, économie sociale, éducation primaire-secondaire et enseignement supérieur, enfance-famille, environnement et développement durable, forêt, industrie manufacturière, industrie touristique, jeunes, loisir et sport, personnes handicapées, santé et services sociaux, recherche et développement, syndicats.

La CRE a été interpellée durant l'année pour collaborer plus étroitement avec certains secteurs. En voici un aperçu.

Éducation

La Table régionale de l'éducation de la Mauricie est composée principalement des directions générales des commissions scolaires, institutions privées, établissements d'enseignement supérieur et ministères concernés. Lors de son assemblée du 21 mars 2005, la CRE a adopté une résolution par laquelle elle reconnaît que la Table constitue sa Commission de l'éducation. À ce titre, les membres de la Table ont travaillé en étroite collaboration avec la CRE sur plus d'un dossier tout au long de l'année. Parmi ceux-ci, la mission d'information et de recrutement menée à l'île de La Réunion témoigne de façon éloquente de la concertation qui s'exerce dans ce secteur autour d'actions concrètes et de projets porteurs pour la Mauricie.

Par ailleurs, à la demande de la CRE, la Table a émis un avis relativement aux propositions d'actions stratégiques de redéploiement de l'intervention du système d'éducation québécois, actions visant une meilleure adaptation de cette intervention aux besoins spécifiques des régions. En fin d'exercice, grâce à la collaboration de la Table, la CRE a été en mesure de transmettre la position régionale au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

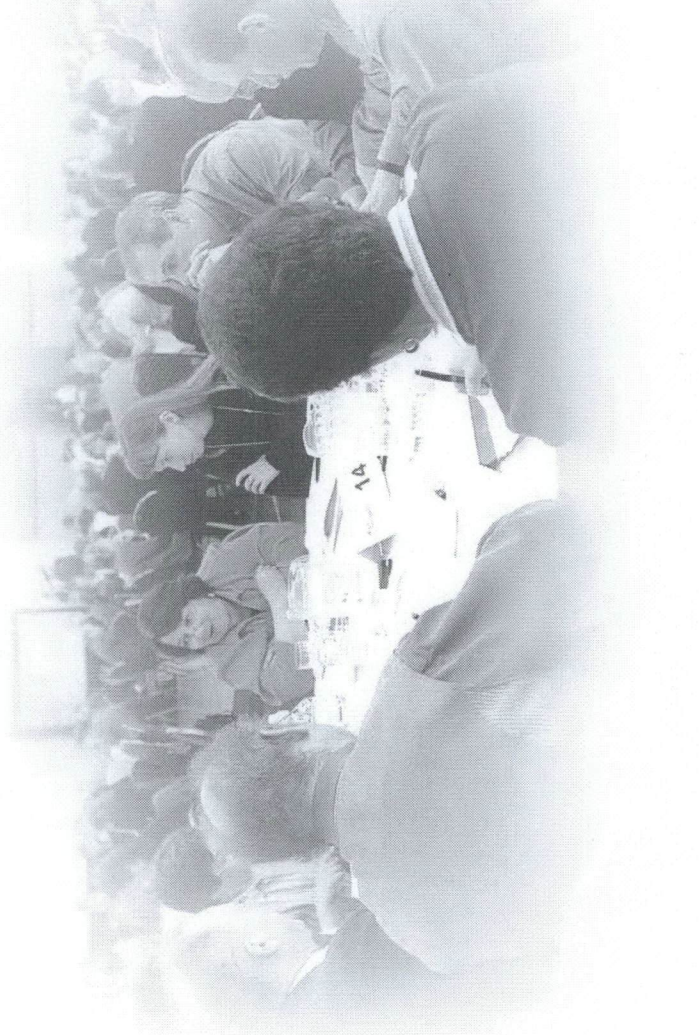
Immigration

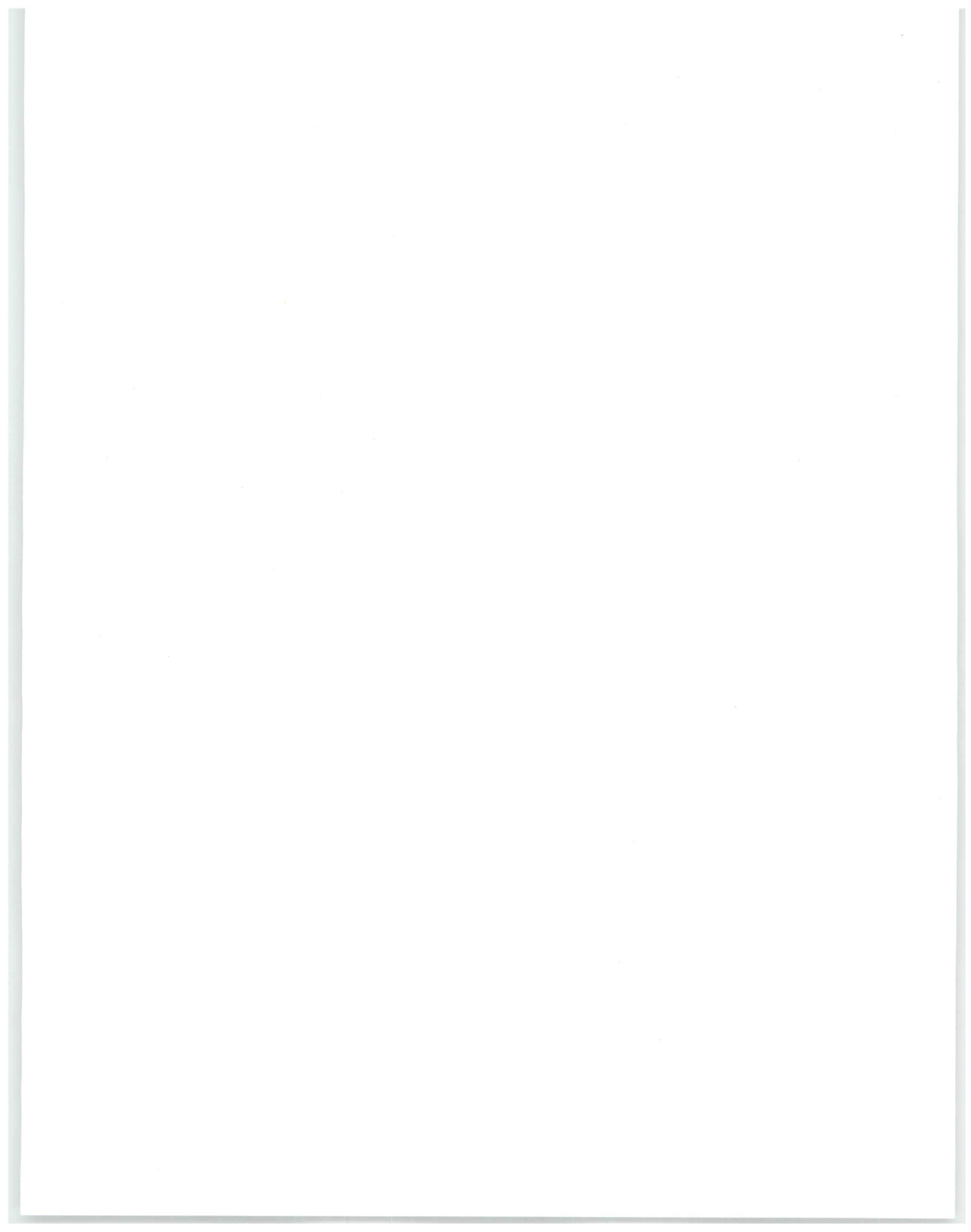
La CRE est devenue un partenaire actif de la Table régionale de l'immigration, initiée par le ministère de l'immigration et des Communautés culturelles, particulièrement à compter de septembre 2005 alors qu'elle a commencé à en assumer le secrétariat. Plusieurs rencontres ont par la suite amené des dossiers où la CRE a été particulièrement interpellée.

Ainsi, le 4 octobre 2005, un groupe de travail issu de la Table a été mandaté pour amorcer l'élaboration d'une entente de partenariat pouvant contenir des objectifs en regard de l'emploi, de la formation, de la promotion et de l'accompagnement.

On convient que l'immigration concerne l'accueil de personnes immigrantes, de même que leur intégration économique et sociale et le développement des relations interculturelles. Comme ce fut le cas à la Table régionale de l'éducation, le dossier de l'île de La Réunion a aussi fait l'objet d'échanges.

Par ailleurs, le Ministère rendait public, en novembre 2005, son plan d'action pour la Mauricie. Dans le mot du président de la CRE qui y figure, on peut lire que la mobilisation et le partenariat générés autour de l'immigration s'imposent maintenant comme une avenue incontournable pour le développement de la Mauricie. Il semble que la concertation qui se réalise autour de la Table régionale de l'immigration témoigne bien de ce constat.





Économie sociale

La CRE a apporté son soutien aux travaux menant à la mise en place du Conseil régional d'économie sociale (CRES). Dix ans après la création du Comité régional d'économie sociale, la constitution d'un organisme à but non lucratif marque le début d'une nouvelle ère pour ce secteur en Mauricie. L'assemblée de fondation a eu lieu le 19 janvier 2006 et dès le 6 février se tenait la première rencontre du conseil d'administration.

C'est en conférence de presse, le 8 février 2006, qu'on a présenté les membres du nouveau CRES, de même que le grand objectif qui vise à contribuer à l'augmentation des retombées de l'économie sociale en Mauricie. Outre les mandats liés à la concertation et à la promotion du secteur, le CRES entend soutenir la consolidation, l'expérimentation et le développement de nouveaux créneaux et de nouveaux projets en Mauricie. La mise en œuvre du plan d'action qui en découle a débuté en avril 2006, moment où le CRES a procédé à l'embauche d'une ressource et a installé son bureau dans les locaux de la CRE.

Condition féminine

À compter de l'automne 2005, la CRE a participé activement à la réflexion menée par la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie visant à établir les balises d'une entente de collaboration en condition féminine. Au terme de plusieurs rencontres de travail, trois avenues de développement ont été priorisées : l'autonomie économique, misant principalement sur l'entrepreneuriat et la diversification professionnelle, l'environnement et la santé, de même que la place des femmes dans les instances décisionnelles. L'objectif fixé est de finaliser une entente, en concertation avec le milieu, pour assurer la mise en œuvre d'actions concrètes à compter de l'automne 2006.

Enfance-famille

Il faut préciser que la Table sectorielle enfance-famille a été inactive, pendant un certain temps, au cours de 2005-2006. Le fait que la CRE ne disposait d'aucune ressource en début d'exercice pour soutenir le secteur a probablement influencé cette situation. Cela dit, des rencontres de restructuration, où il fut question de la composition de la table et de ses mandats, ont marqué la fin de l'exercice. Ce processus de restructuration devait culminer lors d'un lac-à-l'épaule, à tenir en juin 2006. Les intervenants du milieu souhaitent également profiter de cette rencontre pour mener une réflexion autour des enjeux liés au développement, en Mauricie, du secteur enfance-famille.

Agroalimentaire

Deux grands dossiers ont interpellé la CRE au cours de l'année : l'événement les Dilectes d'automne et une tournée de consultation des acteurs sectoriels.

Initié dans l'environnement du Parc de l'Île Saint-Quentin il y a quelques années, la croissance de l'événement exigeait qu'il devienne plus accessible et mieux intégré à un des maillons importants de la chaîne agroalimentaire : la restauration. La CRE a soutenu le comité de travail visant la relocalisation de l'événement au parc portuaire de Trois-Rivières. Ce changement a permis aux producteurs, transformateurs et distributeurs d'accueillir un plus grand nombre de visiteurs, et aux restaurateurs du centre-ville d'offrir des menus spéciaux de dégustation.

Après avoir mené à terme une première entente spécifique sur le développement agroalimentaire en Mauricie, le Réseau de

Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010

À la suite d'un appel d'offres, le Groupe DBSF a été retenu pour la production du *Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010*. Les travaux ont officiellement débuté en janvier 2005 et se sont échelonnés jusqu'au 29 août 2005, moment de l'adoption du Plan quinquennal par le conseil d'administration de la CRE.

L'élaboration de ce premier Plan quinquennal pour la CRE s'est appuyée sur un imposant processus de consultation qui a interpellé tous les partenaires sectoriels et territoriaux de la Mauricie. La consultation a débuté par un questionnaire d'enquête lancé auprès des élus et de tous les partenaires sectoriels afin de dégager une vision commune du développement de la Mauricie et, par conséquent, d'orienter les actions de la CRE. Une centaine de questionnaires ont été complétés. D'autre part, une soixantaine de plans stratégiques et plans d'action concernant différents secteurs et territoires ont été analysés.

Une première rencontre régionale portant sur les objectifs de la consultation a réuni quelque 200 participants le 11 janvier 2005. Ils étaient tout autant lors de la seconde rencontre régionale, le 26 avril 2005, portant cette fois sur les enjeux et les orientations à retenir pour le développement de la Mauricie au cours des cinq prochaines années.

Ces enjeux et orientations ont été établis suite à l'analyse d'un travail diagnostique de la région, de même qu'à la tenue de

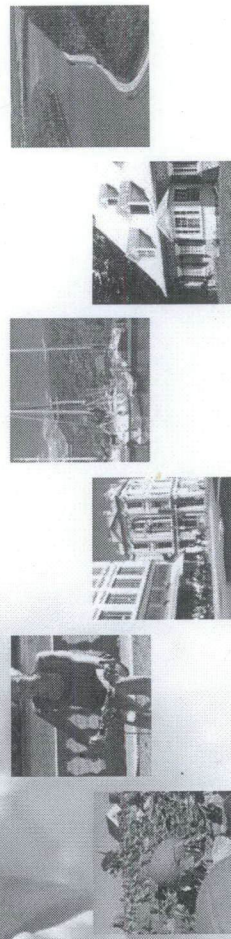
20 groupes de discussion, dont un pour chacun des 6 territoires de ville-MRC et 14 groupes de secteurs. Au total, quelque 320 intervenants de la région ont été appelés à se prononcer sur ces enjeux prioritaires et les actions qui en découlent. Les consensus ont été établis autour de quatre grands enjeux :

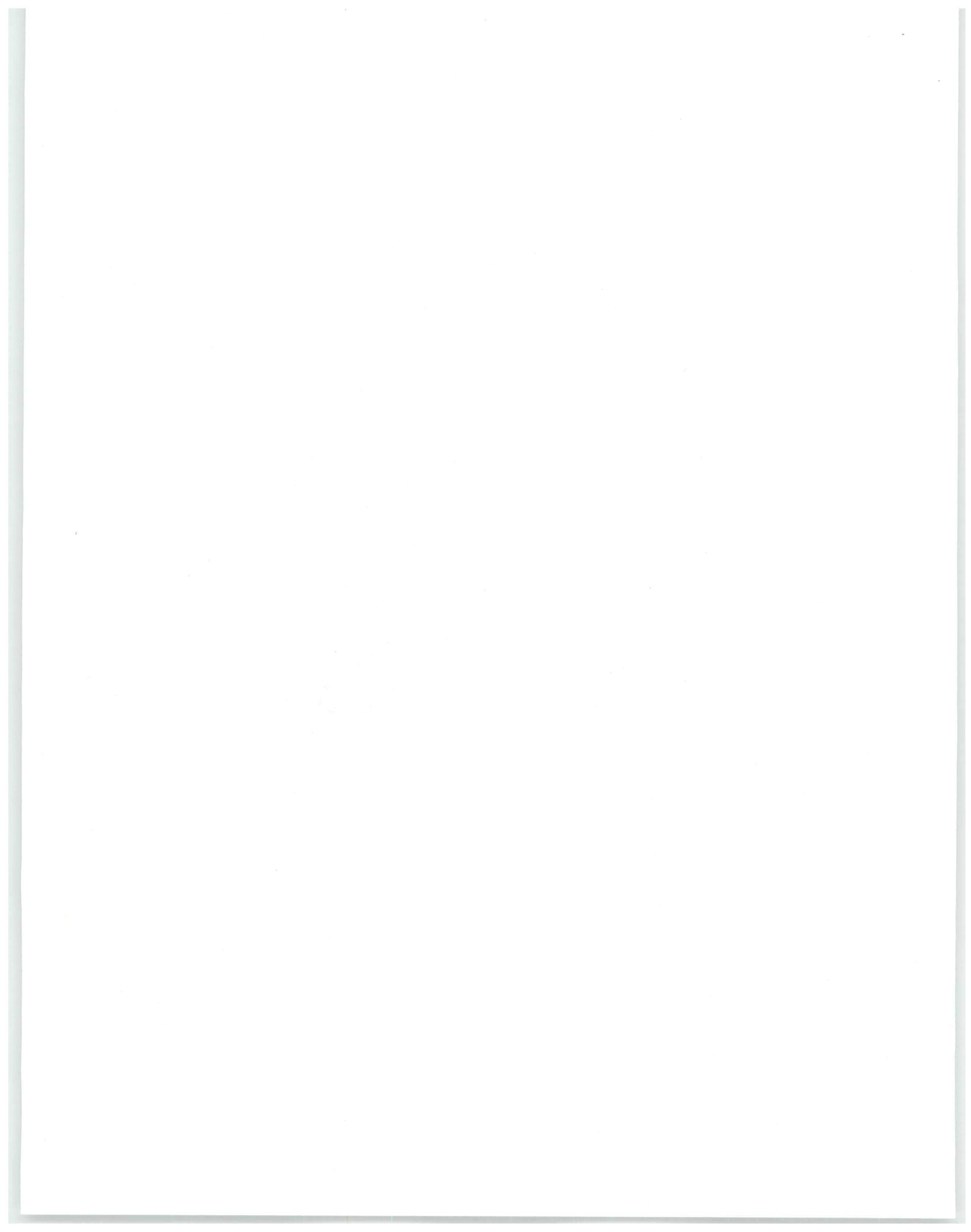
- La dévitalisation sociodémographique et l'urgence d'agir
- La nécessité de poursuivre la reconversion économique en s'appuyant sur un développement dynamique et durable
- Le développement des ressources humaines, moteur du développement économique, culturel et social
- Un cadre de gouvernance régionale qui assure la cohérence et le suivi des actions, le partage des responsabilités et des ressources, l'évaluation et l'imputabilité des acteurs

Quatre chantiers de travail ont été mis en place afin d'élaborer des plans d'action assurant la réalisation du Plan quinquennal. Chacun des chantiers a réuni, à quelques reprises, une trentaine d'intervenants qui ont réussi à identifier pour chacune des orientations rattachées à un enjeu, des actions stratégiques, résultats attendus, échéanciers et partenaires associés à la mise en œuvre. En somme, aux quatre enjeux de la Mauricie sont associées 14 orientations et 49 stratégies de développement.

La CRE de la Mauricie a été l'une des premières au Québec à adopter le Plan quinquennal de développement régional. Au cours de l'automne 2005, plusieurs partenaires dont les municipalités et la Conférence administrative régionale ont entériné le Plan quinquennal assurant, par le fait même, leur contribution à sa réalisation.

En décembre 2005, la CRE a publié une brochure synthèse du Plan quinquennal. On y relève les faits saillants du diagnostic régional, de même que les orientations et stratégies liées à chacun des quatre grands enjeux. Cette brochure et le Plan quinquennal original sont disponibles sur le site www.cre-mauricie.qc.ca





Fonds-Soutien Mauricie

Le Fonds-Soutien devait être mis en place sous l'égide de la CRE en collaboration avec Investissement Québec FIER. Il constitue l'un des trois volets du Fonds d'intervention économique régionale (FIER) créé par le gouvernement du Québec pour aider les entreprises à obtenir du financement, sous forme d'équité ou de quasi-équité, aux étapes de démarrage et de développement.

Après en avoir convenu avec le directeur général, M. Réjean Côté, un projet de plan d'affaires élaboré par le Fonds de développement économique LaPrade-Trois-Rivières a été soumis à la CRE lors de l'assemblée du 29 août 2005. Les membres présents ont alors solitairement soutenu ce projet à la Commission économique régionale pour obtenir un avis favorable, entre autres, aux modalités de gestion du Fonds-Soutien. Cet avis a été déposé dans le cadre d'une assemblée spéciale de la CRE, le 22 septembre 2005. La CRE a dès lors confirmé le mandat de sa Commission économique de mener à terme les démarches entourant le dépôt d'un nouveau plan d'affaires auprès d'Investissement Québec et d'obtenir les confirmations requises quant aux investissements du milieu assurant la création du Fonds-Soutien.

Le comité de travail, issu de la Commission économique, a été en mesure de recueillir des confirmations de financement permettant de constituer une enveloppe de démarrage atteignant plus de 1,8 M\$, suivant les modalités d'investissement annoncées lors de la création du FIER ou pour un dollar provenant du milieu, le gouvernement en injecte deux.

Après avoir dressé l'état d'avancement des travaux au conseil d'administration de la CRE, lors de son assemblée du 13 octobre, le comité a pu, par la suite, finaliser la demande d'accréditation à soumettre à Investissement Québec. Une réponse favorable, obtenue en décembre 2005, a donné le coup d'envoi au processus d'implantation d'une société en commandites responsable de la gestion du Fonds-Soutien. En fin d'exercice, ce processus était toujours en cours et l'annonce publique officielle de la création du Fonds-Soutien Mauricie était prévue pour le 5 mai 2006.

Le début des opérations du Fonds-Soutien Mauricie était prévu pour juin 2006.

Fonds-Soutien Mauricie Tableau des confirmations de financement du milieu au 1^{er} mai 2006

Ville de Trois-Rivières	150 000 \$
Ville de Shawinigan	100 000 \$
Tourisme Mauricie	100 000 \$
Ville de La Tuque	50 000 \$
MRC de Maskinongé	50 000 \$
MRC des Chenaux	50 000 \$
MRC de Mékinac	50 000 \$
Desjardins Capital de risque	60 500 \$

Suite à la Commission Coulombe

En janvier 2005, suite au dépôt du rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Commission Coulombe), la CRE a formé un comité de travail pour analyser et commenter ce rapport.

Ce comité, composé d'intervenants du milieu forestier, a jeté un regard critique sur chacune des 81 recommandations contenues au rapport Coulombe, en évaluant l'impact de leur application pour la région de la Mauricie. Dans le document *Commentaires de la Conférence régionale des élus de la Mauricie suite au dépôt du rapport Coulombe* qui résulte de cette analyse, le comité propose, entre autres, que la baisse de la possibilité forestière soit appréciée en fonction des réalités régionales, selon des résultats de calculs adaptés à chacune des régions et non pas selon une approche appliquée à la grandeur de la province sans distinction. La Mauricie, comme d'autres régions du Québec, a acheminé ses commentaires au ministre des Ressources naturelles et de la Faune qui a réagi en amonçant une tournée des territoires.

La Mauricie a été la première région du Québec à accueillir le Ministre et les représentants du ministère des Affaires municipales et des Régions, le 28 avril 2005. Ce fut l'occasion pour plus d'une quarantaine d'invités, élus et intervenants du milieu, d'échanger relativement aux repercussions de la réduction de 20 % de possibilité forestière et des mesures d'atténuation devant être mises en place. Cette baisse de possibilité forestière constitue l'une des recommandations de la Commission Coulombe. Cette rencontre aura permis entre autres de dresser le portrait forestier de la région et, dans un contexte industriel et forestier déjà éprouvé par d'autres considérations économiques, de considérer les impacts sur l'emploi et les mesures compensatoires pouvant être mises de l'avant pour les entreprises.

Suite à cette rencontre, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a demandé qu'on lui soumette un plan d'action régional comprenant des mesures pour soutenir le virage forestier ainsi que pour consolider et diversifier l'industrie forestière à court et à moyen termes. La CRE a adopté, le 30 mai 2005, le plan d'action élaboré par son comité de travail et s'est assurée de la transmission du document à Québec dans le respect de l'échéance du 3 juin 2005, fixé par le Ministre.

À l'automne 2005, le Ministre a donné suite au plan d'action de la CRE en proposant à la Mauricie un ensemble de mesures dont quelques-unes ont été jugées positives par rapport à certaines demandes formulées. Parmi ces mesures figure le soutien au projet régional Trade mis de l'avant par les industriels forestiers pour expérimenter un nouveau concept de zonage fonctionnel.

Aussi, de nouvelles disponibilités financières pour préparer la mise en place des commissions forestières régionales et pour planifier le contenu du plan régional de développement forestier ont permis de répondre à des attentes exprimées en région.

Enfin, le Ministre a engagé de nouveaux programmes ou renforcé des programmes existants pour le développement du milieu forestier avec des mesures de soutien aux activités d'aménagement et de transfert technologique, des ressources pour l'expertise en interventions techniques auprès des entreprises pour la 2^e et 3^e transformation, ainsi que pour la mise en valeur des forêts privées.

Cet ensemble de moyens a permis de compter, en 2005-2006, sur des argents neufs pour le milieu forestier totalisant 1,1 M\$ et ce soutien pourrait s'appliquer successivement pour les deux prochaines années.

Principales mesures répandant au Plan d'action de la Mauricie pour atténuer la réduction de la possibilité forestière

Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier	293 645 \$
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts	497 000 \$
Programme d'aide en développement des technologies et des produits forestiers (ressource professionnelle Forintek en région)	200 000 \$
Programme de mise en valeur des forêts privées (crédits additionnels)	160 000 \$
Amélioration des connaissances sur les forêts feuillues et mixtes (travaux de recherche)	95 000 \$

La Mauricie, région ressource

En fin d'exercice, les mesures d'aide rattachées au statut de région ressource ont fait l'objet d'une évaluation par le gouvernement du Québec, avant leur reconduction jusqu'en 2009. Dans ce contexte, la CRE a organisé une mobilisation régionale pour témoigner de l'importance de conserver le statut de région ressource à la Mauricie, dans son intégralité, avec l'ensemble de ses territoires.

Cette mobilisation a permis de réunir, le 13 février 2006, plus de 150 personnes provenant de tous les secteurs et de tous les territoires de la Mauricie. Pour cette occasion, les maires des villes de Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque, et les préfets des MRC de Mékinac, Maskinongé et des Chenaux, ont accompagné la présidente de la CRE pour témoigner de la solidarité régionale dans ce dossier.



S'appuyant sur le fait que la Mauricie est, encore en 2006, fort mal positionnée sur l'échelle des indicateurs socioéconomiques, la CRE et ses partenaires ont profité de cette mobilisation pour signifier que la région a besoin de tous les leviers économiques disponibles, notamment ceux associés au statut de région ressource, afin d'inscrire la Mauricie sur une voie d'avenir et d'assurer ainsi sa contribution à l'essor du Québec.

Un message de solidarité adressé au gouvernement du Québec a fait l'objet d'un signet qui fut largement distribué ce 13 février. Par ce signet, tous les partenaires étaient invités à transmettre au Premier ministre du Québec un même message : *La Mauricie, région ressource, on y tient!* Suite à cette activité, la CRE a reçu, en copies conformes, plus de 70 messages électroniques de soutien.

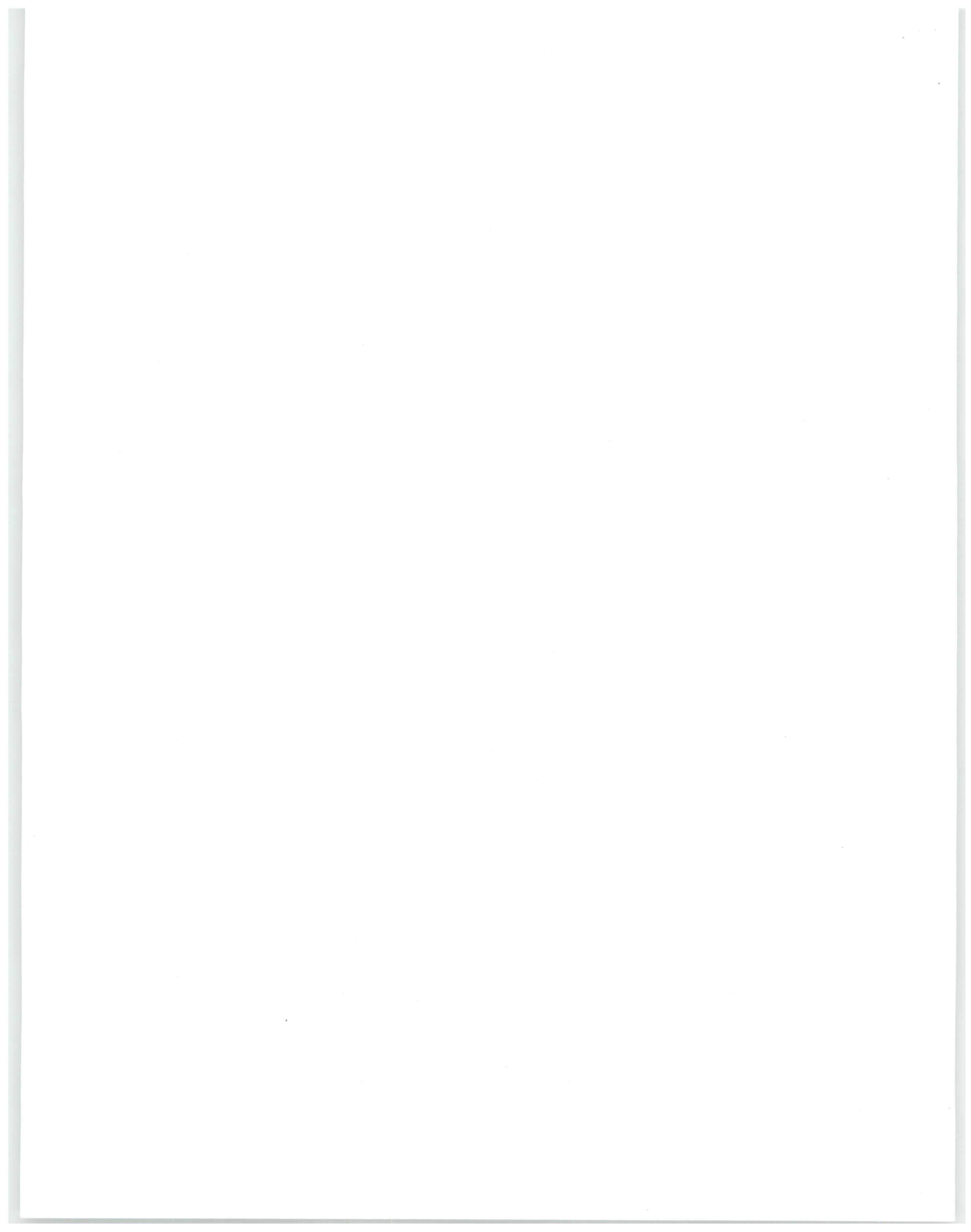
Par ailleurs, il faut signaler que cette activité a certes été un point culminant pour la Mauricie, mais la CRE travaillait déjà depuis plusieurs mois à la sauvegarde de la politique liée aux régions ressources, et ce, avec les six autres régions ressources reconnues.

Un réseau bien établi

L'année 2005 aura été marquée par le resserrement des liens entre les sept régions ressources du Québec. Ces régions ont d'ailleurs convenu de constituer une enveloppe de 70 000 \$ pour soutenir leurs activités de réseautage. À cette fin, la CRE de la Mauricie a adopté une résolution lors de son assemblée du 22 septembre 2005, confirmant sa part d'investissement avec un montant de 10 000 \$.

Ce réseautage aura permis d'élaborer, au cours de l'automne 2005, une position commune des régions ressources dans le modèle de développement québécois. Ce document a fait l'objet d'une résolution d'appui par la CRE le 22 février 2006.

La Mauricie s'est associée à une autre manifestation des régions ressources en diffusant, le 14 mars 2006, un avis signé conjointement par les présidents des sept CRE. Intitulée « Abolition des mesures pour les régions ressources : remettre les choses dans leur contexte », cette note d'opinion traite de la situation défavorable des régions ressources tout en soulignant leur volonté d'être associées à l'élaboration d'une politique d'occupation dynamique du territoire.



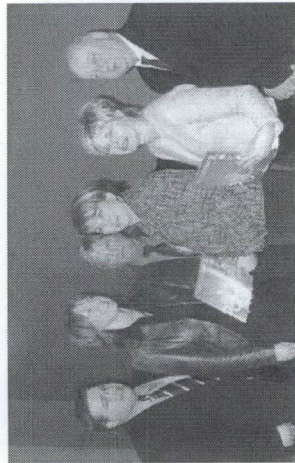
Tournée des territoires

Une tournée des six territoires de la Mauricie a été effectuée par la CRE en février et mars 2006. Il s'agissait d'une première tournée formelle visant à rencontrer tous les élus des 42 municipalités de la région, répartis dans les MRC des Chenaux, de Maskinongé et de Mékinac, et dans les villes de La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières.

Il faut préciser qu'à la suite des élections municipales de l'automne 2005, la Mauricie a connu d'importants changements avec l'arrivée de 17 nouveaux maires, ce qui correspond à 40 % des personnes qui ont accédé à la mairie, et de 120 nouveaux conseillers, soit 45 % des 267 conseillers municipaux de la région.

Lors de ces rencontres, la présidente et le directeur général de la CRE ont expliqué le rôle et les mandats de leur organisation en terme de concertation et de développement régional. Ils ont également présenté le *Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010* dont la mise en œuvre interpellait tous les élus et tous les acteurs de développement local et régional.

Ces rencontres se sont déroulées en deux temps. L'ordre du jour comprenait, d'une part, les échanges avec la CRE et, d'autre part, avec le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR). En effet, la direction régionale du MAMR a été étroitement associée à cette tournée, elle y voyait l'occasion de présenter le projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale. Ce projet, qui remonte à l'adoption de la loi instaurant les conférences régionales de élus, comporte différents volets dont l'adaptation des normes et des programmes aux particularités régionales et locales.



Il faut souligner la visite surprise de la ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, lors de la rencontre des élus de la MRC des Chenaux, le 1^{er} mars 2006.

Adaptation des normes et des programmes aux particularités régionales et locales

Dans le cadre du suivi du protocole d'entente signé par le Premier ministre du Québec et les présidents des CRE, à l'automne 2004, les régions étaient invitées à soumettre des propositions visant l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités locales et régionales.

La CRE, en collaboration avec le MAMR, a donc procédé à une vaste consultation auprès d'une centaine d'organismes de la Mauricie. C'était au début de l'exercice 2005-2006. Cette consultation a permis de recueillir 27 propositions dont 21 étaient des propositions d'adaptation des normes et des programmes aux réalités mauriciennes. À l'échelle du Québec, ce sont 625 propositions qui ont été transmises au MAMR.

Huit ministères étaient concernés par les propositions issues de la Mauricie. Après avoir procédé à l'analyse des propositions, les ministères devaient présenter leurs réponses à la CRE.

À cette fin, le MAMR a proposé à la CRE, lors de son assemblée du 15 décembre 2005, une démarche incluant un calendrier de rencontres pour la présentation de ces réponses.

Île de La Réunion

Ce dossier a drapé passablement d'énergie au cours de l'automne 2005, alors que le directeur général de la CRE, en étroite collaboration avec les institutions d'enseignement de la Mauricie, a travaillé à établir des liens avec le Conseil Régional de La Réunion.

Un projet d'entente de collaboration a été élaboré pour attacher un partenariat interrégional visant à favoriser l'accueil de jeunes de l'île de La Réunion dans leurs projets de formation, de mobilité éducative et d'insertion professionnelle dans la région de la Mauricie.

Pour la CRE, cette entente se traduit par un engagement à soutenir la concertation des institutions d'enseignement et des partenaires impliqués dans ce projet. Elle s'engage également à contribuer à la mise en œuvre d'un plan d'action relatif à l'accueil des étudiants réunionnais, et à favoriser leur intégration à la société québécoise.

Lors de son assemblée du 13 octobre 2005, le conseil d'administration a entériné ce projet d'entente et mandaté le directeur général pour participer à la mission d'information et de recrutement auprès des étudiants de La Réunion, mission qui a eu cours au début de novembre. Alors que des représentants des institutions mauriciennes ont travaillé au recrutement d'étudiants réunionnais, le directeur général de la CRE était associé à une délégation à caractère politique. Sous l'égide du sous-ministre à l'immigration et aux Communautés culturelles, cette délégation a travaillé au développement de partenariats socioéconomiques entre l'île de La Réunion et des régions du Québec, dont la Mauricie.

En fin d'exercice, en concertation avec la Table régionale de l'éducation et la Table régionale de l'immigration, la CRE devait contribuer à planifier l'accueil de quelque 90 étudiants qui, suite à la mission de novembre, annonçaient leur arrivée en Mauricie pour septembre 2006. Ces étudiants sont inscrits dans différents programmes de formation offerts à l'UQTR, au Cégep de Trois-Rivières, au Collège Shawinigan et au Collège Lafleche.

Fonds de développement régional

Le Fonds de développement régional (FDR), attribué par le ministère des Affaires municipales et des Régions, sert à la fois à couvrir les frais de fonctionnement de la CRE et à soutenir financièrement des ententes et des projets structurants pour la Mauricie. Pour l'exercice 2005-2006, le FDR s'élevait à 1 442 371 \$.

À son assemblée du 30 mai 2005, le conseil d'administration a procédé à la répartition du FDR, réservant ainsi une enveloppe de 717 371 \$ pour soutenir la réalisation de projets. À cette enveloppe s'est ajouté un solde de l'exercice 2004-2005 de 119 844 \$, de même que des sommes totalisant 52 106 \$, récupérées de projets dont certains éléments n'ont pas été réalisés (désengagements). En fin d'exercice, après avoir retranché les subventions octroyées durant l'année, le FDR enregistrait un solde de 156 926 \$. Ce solde a été reporté à l'exercice 2006-2007.

Les subventions accordées durant l'année totalisent 732 395 \$. Elles ont permis de soutenir la réalisation de 27 projets ou ententes, dans différents secteurs, entre autres, la culture, l'éducation, l'innovation. Le tableau à la page suivante indique le montant octroyé pour chacun des projets. Il faut préciser que le montant versé diffère parfois du montant octroyé à cause des désengagements qui affectent certains dossiers. Un seul des projets apparaissant au tableau 2005-2006 a connu un désengagement durant l'année.

Dans la très grande majorité des cas, les désengagements effectués au cours de l'exercice affectent des dossiers datant de quelques années.

Par ailleurs, toujours au tableau, deux dossiers n'affichent aucun coût total. D'une part, il s'agit d'une enveloppe visant à soutenir des événements par un partenariat en commandites. La réservation d'une telle enveloppe fait suite à la politique de commandites qu'adoptait le conseil d'administration en juin 2004. Cette année, cette enveloppe a permis d'associer la CRE à 24 événements à travers la Mauricie, comme en témoigne le tableau Soutien en commandites.

D'autre part, pour le financement à la pièce de l'axe transversal, il faut se référer au nouveau cadre de gestion du FDR.

Cadre de gestion du FDR

L'exercice financier a été marqué par l'élaboration d'un nouveau cadre de gestion au cours de l'automne 2005. Aucune demande d'aide financière n'a été traitée durant cette période. Le conseil d'administration a adopté ce cadre de gestion lors de son assemblée du 15 décembre 2005.

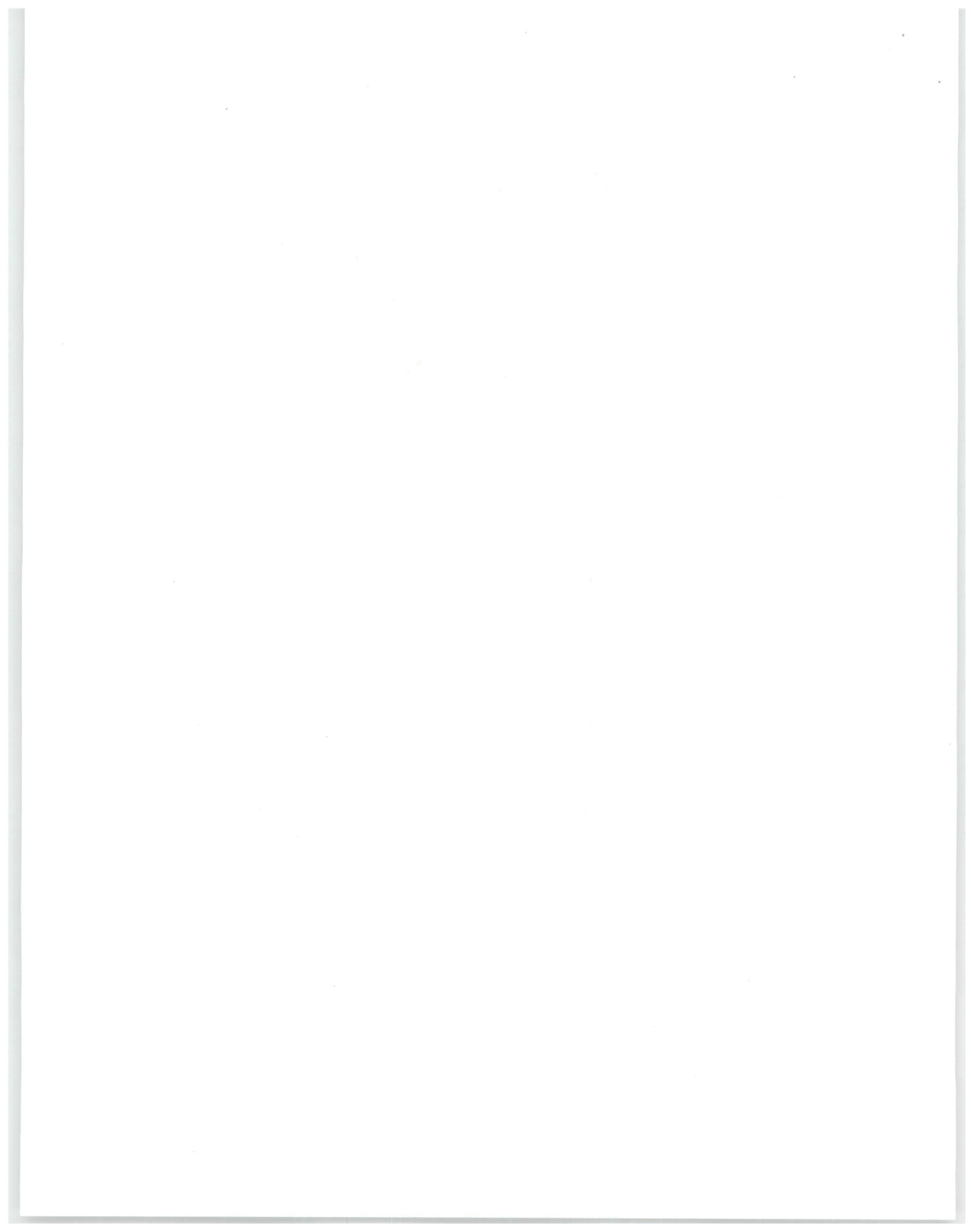
L'actualisation du cadre de gestion s'est imposée dans le contexte de la mise en œuvre du *Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010*. Elle donnait suite également à la volonté de la CRE d'associer le développement régional à la réduction des inégalités sociales. C'est d'ailleurs cette nouvelle orientation qui distingue le cadre de gestion avec l'ajout, aux critères d'admissibilité des projets, de l'obligation d'inclure une initiative qui contribue à la réduction des inégalités. Le promoteur est invité à consacrer 5 % du montant octroyé à partir du FDR, ou un minimum de 1 000 \$, pour la mise en œuvre de cette initiative.

L'année 2005 marque le début de l'application de cette mesure, avec une contribution globale de 5 995 \$ assurant la réalisation de six initiatives associées à autant de projets. Quoique la réalisation des deux derniers projets apparaissant au tableau des initiatives (p. 18) soit prévue pour juin 2006, il faut préciser que, dans tous les cas, il s'agit de projets phares ce qui explique leur mise en œuvre avant que ne soit adopté le nouveau cadre de gestion du FDR.

En fin d'exercice, la CRE, avec la collaboration du Forum Jeunesse Mauricie, a lancé un appel de microprojets afin de constituer une banque d'initiatives pouvant être mise à la disposition des promoteurs ayant un projet financé par le FDR.

Comité de recommandation du FDR

Sylvie Fontaine	CLD de Maskinongé
Jean Morasse	CLD de Mékinac
Frédéric Julien	CLD de Shawinigan
Daniel Béliveau	CLD des Chenaux
Danielle Rémillard	CLD du Haut-Saint-Maurice
Yves Marchand	SDE de Trois-Rivières
Lucien Guillemette	MDEIE
Réjean Côté	CRE

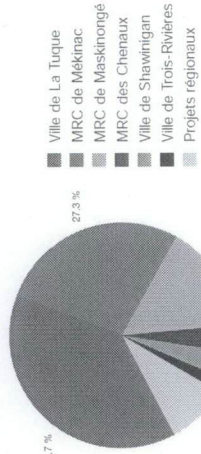


Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II

Le volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) a fait l'objet d'une délégation de gestion entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la CRE, et ce jusqu'en 2009. L'exercice 2005-2006 a été le premier exercice où la CRE a joué pleinement son rôle de gestionnaire. Une nouvelle ressource a été embauchée à cette fin et les partenariats avec les territoires, villes et MRC, ont été consolidés.

De concert, la CRE et ses partenaires ont convenu de la répartition de l'enveloppe globale de 2,7 M\$ allouée à la Mauricie. Après avoir réservé 3 % de l'enveloppe pour la gestion du programme, soit 80 590 \$, le solde a été réparti de la façon suivante :

Territoire	% du budget	Montant
La Tuque	38,7 %	1 013 712 \$
Mékinac	27,3 %	715 099 \$
Maskinongé	15,5 %	406 008 \$
Des Chenaux	3,9 %	102 157 \$
Shawinigan	3,9 %	102 157 \$
Trois-Rivières	2,0 %	52 388 \$
Projets régionaux	8,7 %	227 889 \$
Total	100 %	2 619 410 \$



Au printemps 2005, 130 projets ont été soumis au PMVRMF pour des demandes d'aide financière totalisant 4 871 954 \$. Le coût total estimé pour la réalisation de l'ensemble de ces projets s'élevait à plus de 8,5 M\$. Ces chiffres illustrent bien le dynamisme régional et l'envergure de la demande qui se présentait plus précisément comme suit :

Territoire	Nombre de projets	Montant demandé
La Tuque	42	1 591 478 \$
Mékinac	39	1 687 441 \$
Maskinongé	24	871 892 \$
Des Chenaux	8	261 889 \$
Trois-Rivières	5	155 088 \$
Projets régionaux	9	327 959 \$
Total	130	4 871 954 \$

Il est intéressant de signaler que le nombre de jours/personnes estimé pour la réalisation de ces projets s'élevait à plus de 27 000, ce chiffre comprenant aussi l'implication bénévoles.

L'enveloppe globale disponible a permis de répondre à 54 % des demandes. Un processus de sélection comprenant une validation de l'admissibilité des projets de même qu'une priorisation des projets faite, cette fois, à l'échelle de chacun des territoires, a permis d'attribuer un soutien financier à 106 projets qui se répartissent dans chacun des territoires comme suit :

- La Tuque 32, Mékinac 33, Maskinongé 17, Des Chenaux 7, Shawinigan 5 et Trois-Rivières 3. Quant aux 9 projets d'envergure régionale (voir tableau p.20), ils ont tous obtenu une aide financière jusqu'à hauteur de 69 % du montant global demandé.



Fonds de développement régional 2005-2006

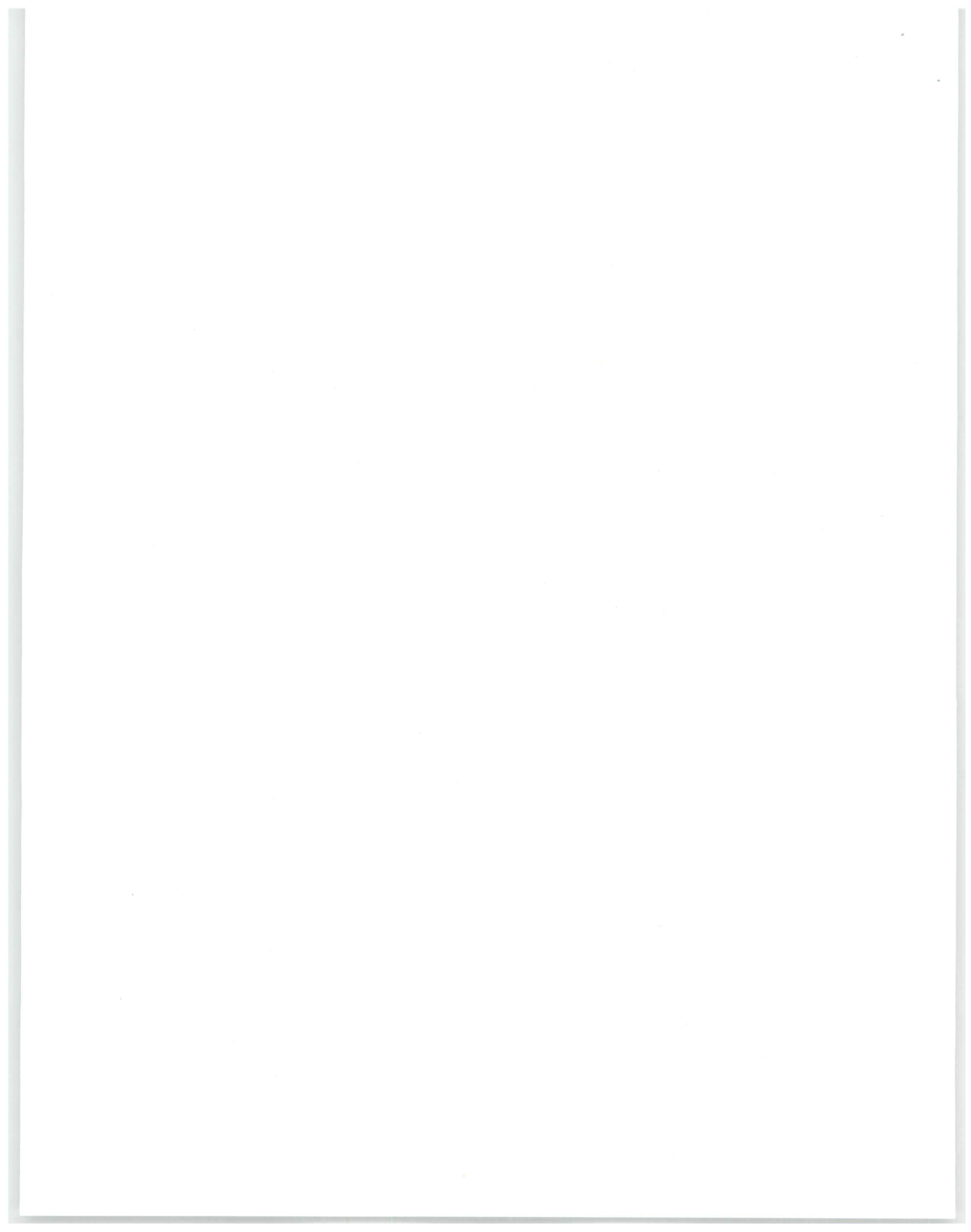
TITRE DU PROJET	MONTANT OCTROYÉ	COÛT TOTAL DU PROJET
Programme d'amélioration des équipements de loisir culturel (Phase II)	50 000 \$	200 000 \$
La relève d'entreprise - On s'en occupe en Mauricie	5 000 \$	117 936 \$
Album photos historiques Shawinigan	5 000 \$	171 000 \$
Délices d'automne	35 000 \$	393 560 \$
Bienale d'estampe contemporaine	14 000 \$	37 560 \$
Bienale nationale de sculpture contemporaine	16 000 \$	53 000 \$
Arts Excellence	8 000 \$	27 600 \$
Forum sur les enjeux du secteur agroalimentaire en Mauricie	15 000 \$	37 500 \$
Showtime 05 et 06	25 000 \$	282 000 \$
Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie (5 ^e édition)	15 000 \$	85 500 \$
Atelier de stimulation intellectuelle adaptée	15 000 \$	76 400 \$
Carrefour manufacturier 2005	10 000 \$	70 000 \$
Développement d'une plate-forme technologique de production économique d'éthanol à partir de biomasse résiduelle	30 000 \$	358 175 \$
Centre d'innovation des technologies de l'hydrogène (CITH2)	30 000 \$	402 000 \$
Valorisation de l'exposition permanente au Vieux presbytère de Batiscan	11 500 \$	35 000 \$
Désignation territoriale des couleurs de biodiversité et d'aires à protéger en Mauricie	13 900 \$	39 000 \$
Info-Crime Mauricie	13 000 \$	28 000 \$
Entente pour le Réseau de la Mauricie pour les arts et les lettres	50 000 \$	100 000 \$
TGV Net	65 000 \$	1 972 000 \$
Cité de l'énergie	40 000 \$	4 455 200 \$
Entente sur la réussite éducative et l'insertion sociale des jeunes	50 000 \$	171 000 \$
Electrobots	75 000 \$	2 875 000 \$
Maison familiale rurale MRC de Maskinongé	50 000 \$	790 500 \$
TRIADÉ	50 000 \$	270 000 \$
Réseau des CRE des régions ressources	10 000 \$	70 000 \$
Soutien en commandes aux événements régionaux (2005-2006)	25 000 \$	*
Financement à la pièce - Axe transversal	5 995 \$	*
TOTAL	732 395 \$	12 926 821 \$

Soutien en commandes 2005-2006

ÉVÈNEMENT	MONTANT
27 ^e congrès du Regroupement des centres-villes et des artères commerciales du Québec	1 000 \$
Semaine québécoise des personnes handicapées 2005	1 000 \$
Prix des abonnés des bibliothèques publiques de la Mauricie 2005	750 \$
Gala Jeunes Entreprises du Cœur-du-Québec 2005	500 \$
Parc de la rivière Batiscan en images	500 \$
Pêche aux poissons des chenaux 2005-2006	500 \$
Colloque du Centre de formation communautaire 2005	500 \$
Événement Musique en visite	1 500 \$
Festival Urbain 2005	1 500 \$
Mérite Coopératif 2005	1 500 \$
Rue des Savaurs	750 \$
Soirée L'Avenir passe par ici	200 \$
Fête de l'entraide 2005	500 \$
Salon Histoire et Patrimoine 2005	1 500 \$
Concours 2006 de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières	1 250 \$
Congrès de l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice 2005	1 500 \$
Gala Sport hommage 2006	500 \$
Symposium Fleurs et jardins	300 \$
Colloque du Conseil canadien des PME 2006	1 500 \$
Les 12 heures d'endurance de La Tuque 2006	1 500 \$
Cyclo-Mauricie 2006	1 500 \$
Événement Relève Mauricie 2006	1 500 \$
Grands Prix régionaux du tourisme 2006	1 500 \$
Salon du Livre de Trois-Rivières 2006	1 500 \$
TOTAL	24 750 \$

Initiatives spécifiques à l'axe transversal de réduction des inégalités 2005-2006

TITRE DU PROJET	PROMOTEUR	MONTANT
Journées découverte pour personnes immigrantes	Tourisme Mauricie et Stratégie carrière	995 \$
Atelier d'exploration de l'estampe contemporaine de l'estampe pour des personnes vivant l'exclusion	Bienale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières	1 000 \$
Silence, on tourne... atelier pour personnes atteintes d'un handicap	Unité régionale de loisir et de sport et La Maison Grand'Ose	1 000 \$
Concours Internet gratuit pour des organismes communautaires	TGV Net	1 000 \$
Margiart pour des jeunes vivant l'exclusion	Electrobots	1 000 \$
Atelier avec les Forges de la Salamandre pour des jeunes vivant l'isolement	Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie	1 000 \$
TOTAL		5 995 \$

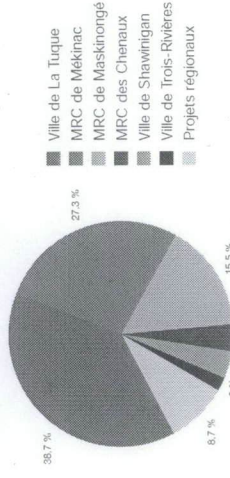


Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II

Le volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) a fait l'objet d'une délégation de gestion entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la CRÉ, et ce jusqu'en 2009. L'exercice 2005-2006 a été le premier exercice où la CRÉ a joué pleinement son rôle de gestionnaire. Une nouvelle source a été embauchée à cette fin et les partenariats avec les territoires, villes et MRC, ont été consolidés.

De concert, la CRÉ et ses partenaires ont convenu de la répartition de l'enveloppe globale de 2,7 M\$, allouée à la Mauricie. Après avoir réservé 3 % de l'enveloppe pour la gestion du programme, soit 80 590 \$, le solde a été réparti de la façon suivante :

Territoire	% du budget	Montant
La Tuque	38,7 %	1 013 712 \$
Mékinac	27,3 %	715 099 \$
Maskinongé	15,5 %	406 008 \$
Des Chenaux	3,9 %	102 157 \$
Shawinigan	3,9 %	102 157 \$
Trois-Rivières	2,0 %	52 388 \$
Projets régionaux	8,7 %	227 889 \$
Total	100 %	2 619 410 \$



Au printemps 2005, 130 projets ont été soumis au PMVRMF pour des demandes d'aide financière totalisant 4 871 954 \$. Le coût total estimé pour la réalisation de l'ensemble de ces projets s'élevait à plus de 8,5 M\$. Ces chiffres illustrent bien le dynamisme régional et l'envergure de la demande qui se présentait plus précisément comme suit :

Territoire	Nombre de projets	Montant demandé
La Tuque	42	1 591 478 \$
Mékinac	39	1 587 441 \$
Maskinongé	24	871 992 \$
Des Chenaux	8	251 989 \$
Shawinigan	5	155 088 \$
Trois-Rivières	3	86 007 \$
Projets régionaux	9	327 959 \$
Total	130	4 871 954 \$

Il est intéressant de signaler que le nombre de jours/personnes estimé pour la réalisation de ces projets s'élevait à plus de 27 000, ce chiffre comprenant aussi l'implication bénévole.

L'enveloppe globale disponible a permis de répondre à 54 % des demandes. Un processus de sélection comprenant une validation de l'admissibilité des projets de même qu'une priorisation des projets faite, cette fois, à l'échelle de chacun des territoires, a permis d'attribuer un soutien financier à 106 projets qui se répartissent dans chacun des territoires comme suit :

- La Tuque 32, Mékinac 33, Maskinongé 17, des Chenaux 7, Shawinigan 5 et Trois-Rivières 3. Quant aux 9 projets d'envergure régionale (voir tableau p.20), ils ont tous obtenu une aide financière jusqu'à hauteur de 69 % du montant global demandé.



Fonds de développement régional 2005-2006

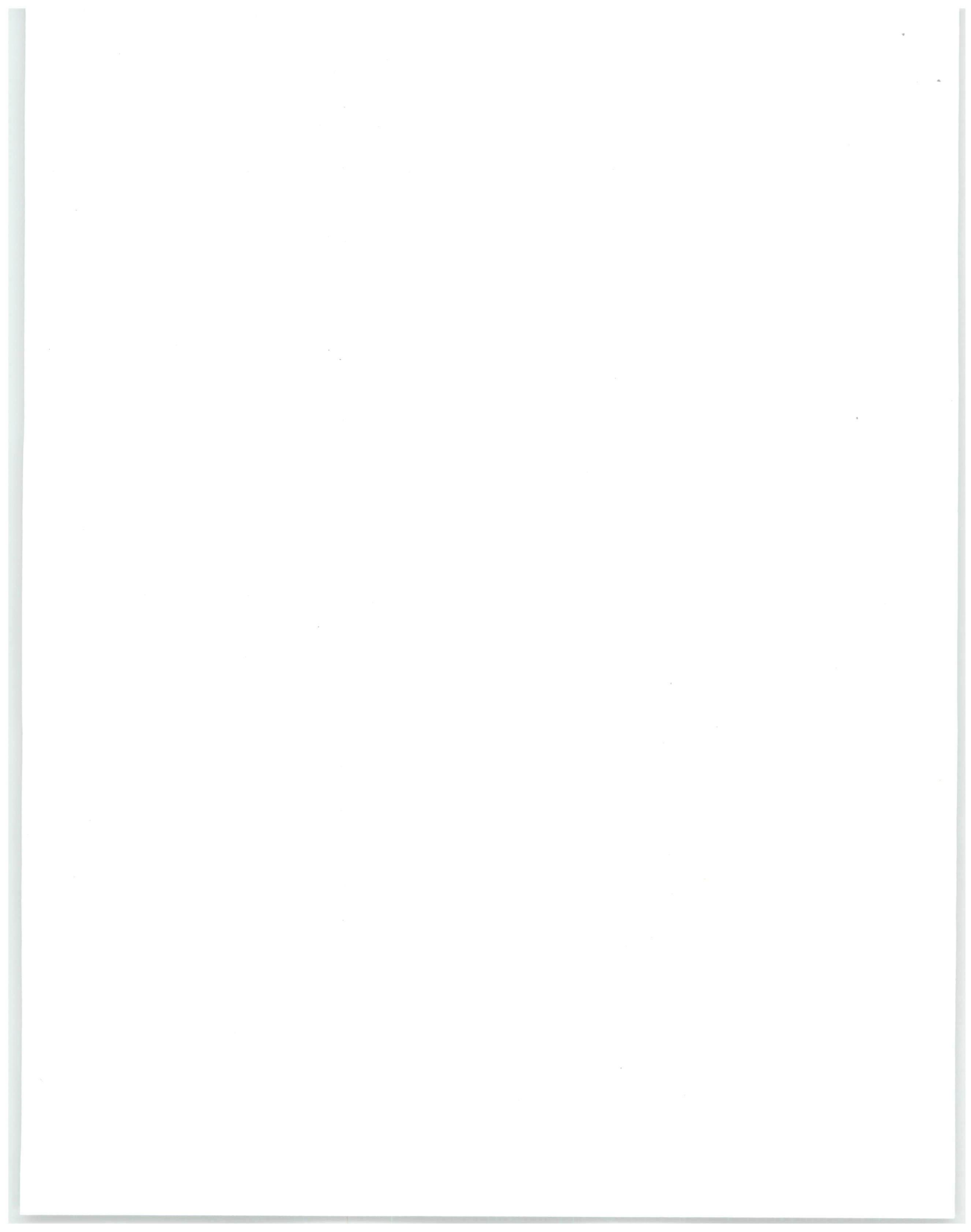
TITRE DU PROJET	MONTANT OCTROYÉ	COÛT TOTAL DU PROJET
Programme d'amélioration des équipements de loisir culturel (Phase II)	50 000 \$	200 000 \$
La relève d'entreprise : On s'en occupe en Mauricie	5 000 \$	117 936 \$
Album photos Historiques Shawinigan	5 000 \$	171 000 \$
Délices d'automne	35 000 \$	393 550 \$
Biennale d'estampe contemporaine	14 000 \$	37 560 \$
Biennale nationale de sculpture contemporaine	16 000 \$	53 000 \$
Arts Excellence	8 000 \$	27 500 \$
Forum sur les enjeux du secteur agroalimentaire en Mauricie	15 000 \$	37 500 \$
Showtime 05 et 06	25 000 \$	282 000 \$
Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie (5 ^e édition)	15 000 \$	85 500 \$
Atelier de stimulation intellectuelle adaptée	15 000 \$	76 400 \$
Carrefour manufacturier 2005	10 000 \$	70 000 \$
Développement d'une plate-forme technologique de production économique d'éthanol à partir de biomasse résiduelle	30 000 \$	358 175 \$
Centre d'innovation des technologies de l'hydrogène (CITH2)	30 000 \$	402 000 \$
Valorisation de l'exposition permanente au Vieux presbytère de Batiscan	11 500 \$	35 000 \$
Désignation territoriale des couleurs de biodiversité et d'aires à protéger en Mauricie	13 900 \$	39 000 \$
Info-Crime Mauricie	13 000 \$	28 000 \$
Entente pour le Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres	50 000 \$	100 000 \$
TGV Net	65 000 \$	1 972 000 \$
Cité de l'énergie	40 000 \$	4 455 200 \$
Entente sur la réussite éducative et l'insertion sociale des jeunes	50 000 \$	171 000 \$
Electrobits	75 000 \$	2 875 000 \$
Maison familiale rurale MRC de Maskinongé	50 000 \$	790 500 \$
TRADE	50 000 \$	270 000 \$
Réseau des CRÉ des régions ressources	10 000 \$	70 000 \$
Soutien en commandes aux événements régionaux (2005-2006)	5 985 \$	*
Financement à la pièce - Axe transversal	732 395 \$	12 926 821 \$
TOTAL		

Initiatives spécifiques à l'axe transversal de réduction des inégalités 2005-2006

TITRE DU PROJET	PROMOTEUR	MONTANT
Journées découverte pour personnes immigrantes	Tourisme Mauricie et Stratégie carrière	995 \$
Atelier d'exploration de l'estampe contemporaine de personnes vivant l'exclusion	Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières	1 000 \$
Silence, on tourne... atelier pour personnes atteintes d'un handicap	Unité régionale de loisir et de sport et La Maison Grand'Oise	1 000 \$
Concours Internet gratuit pour des organismes communautaires	TGV Net	1 000 \$
Margiait pour des jeunes vivant l'exclusion	Electrobits	1 000 \$
Atelier avec les Forges de la Salomandre pour des jeunes vivant l'isolement	Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie	1 000 \$
TOTAL		5 995 \$

Soutien en commandes 2005-2006

ÉVÈNEMENT	MONTANT
27 ^e congrès du Regroupement des centres-villes et des artères commerciales du Québec	1 000 \$
Semaine québécoise des personnes handicapées 2005	1 000 \$
Prix des abonnés des bibliothèques publiques de la Mauricie 2005	750 \$
Gala Jeunes Entreprises du Cœur-du-Québec 2005	500 \$
Parc de la rivière Batiscan en images	500 \$
Pêche aux poissons des charaux 2005-2006	500 \$
Colloque du Centre de formation communautaire 2005	500 \$
Événement Musique en visite	1 500 \$
Festival Urbain 2005	1 500 \$
Mérite Coopératif 2005	1 500 \$
Rue des Saveurs	750 \$
Soirée L'Avenir passe par ici	200 \$
Fête de l'enraide 2005	500 \$
Salon Histoire et Patrimoine 2005	1 500 \$
Concours 2006 de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières	1 250 \$
Congrès de l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice 2005	1 500 \$
Gala Sport hommage 2006	500 \$
Symposium Fleurs et jardins	300 \$
Colloque du Conseil canadien des PME 2006	1 500 \$
Les 12 heures d'endurance de La Tuque 2006	1 500 \$
Cyclo-Mauricie 2006	1 500 \$
Événement Relève Mauricie 2006	1 500 \$
Grands Prix régionaux du tourisme 2006	1 500 \$
Salon du Livre de Trois-Rivières 2006	1 500 \$
TOTAL	24 750 \$



Communication et représentation

C'est en 2005 que la CRE a diffusé plus largement ses outils de promotion. Le stand et la bannière affichant le nouveau visage de la CRE ont été utilisés à maintes occasions, lors de rencontres régionales de concertation et de sorties médiatiques. La CRE a produit son signet corporatif, ainsi qu'un signet destiné cette fois à soutenir une requête bien spécifique, celle du maintien du statut de région ressource pour la Mauricie.

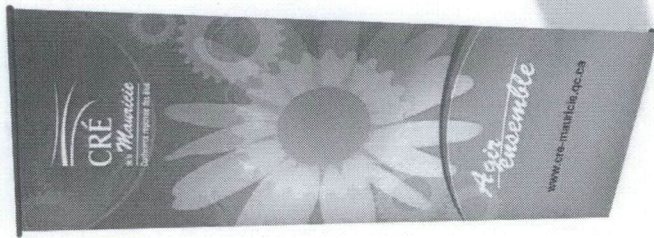
Le site internet a été mis en ligne en décembre 2004 et c'est à la fin de janvier 2005 qu'un premier bulletin d'information y était déposé. Depuis, le bulletin électronique de la CRE a été diffusé aux deux mois, auprès des quelque 600 personnes inscrites à notre liste de diffusion. Ces personnes ont également eu l'occasion de recevoir automatiquement les 45 communiqués de presse diffusés à partir du site www.cre-mauricie.qc.ca. Ces communiqués ont tantôt été initiés par la CRE, tantôt été produits en étroite collaboration avec un partenaire du développement régional. Il en a été de même en ce qui concerne l'organisation d'une quinzaine de conférences de presse qui se sont déroulées au cours de l'exercice 2005-2006.

Les allocutions et les présentations de notre organisation devant un public particulier figurent aussi au nombre des activités de communication. Ces interventions, qui servent bien la visibilité de la CRE, sont réalisées dans la majorité des cas par la personne qui assume la présidence. Il n'est pas possible de relever toutes les interventions de l'année puisqu'il y en a eu un nombre considérable, mais les exemples suivants donnent un bon aperçu de la diversité de ces interventions : discours au Rendez-Vous parquébécois de Secondaire

en spectacle, conférence devant des Chambres de commerce, participation à des soirées galas tels Arts excellence, Éclair de jeunesse, Événement Relève Mauricie, Grands prix régionaux du tourisme... À ce chapitre, il faut dire que tous les événements ayant obtenu un soutien en commandes ont été des occasions de visibilité pour la CRE.

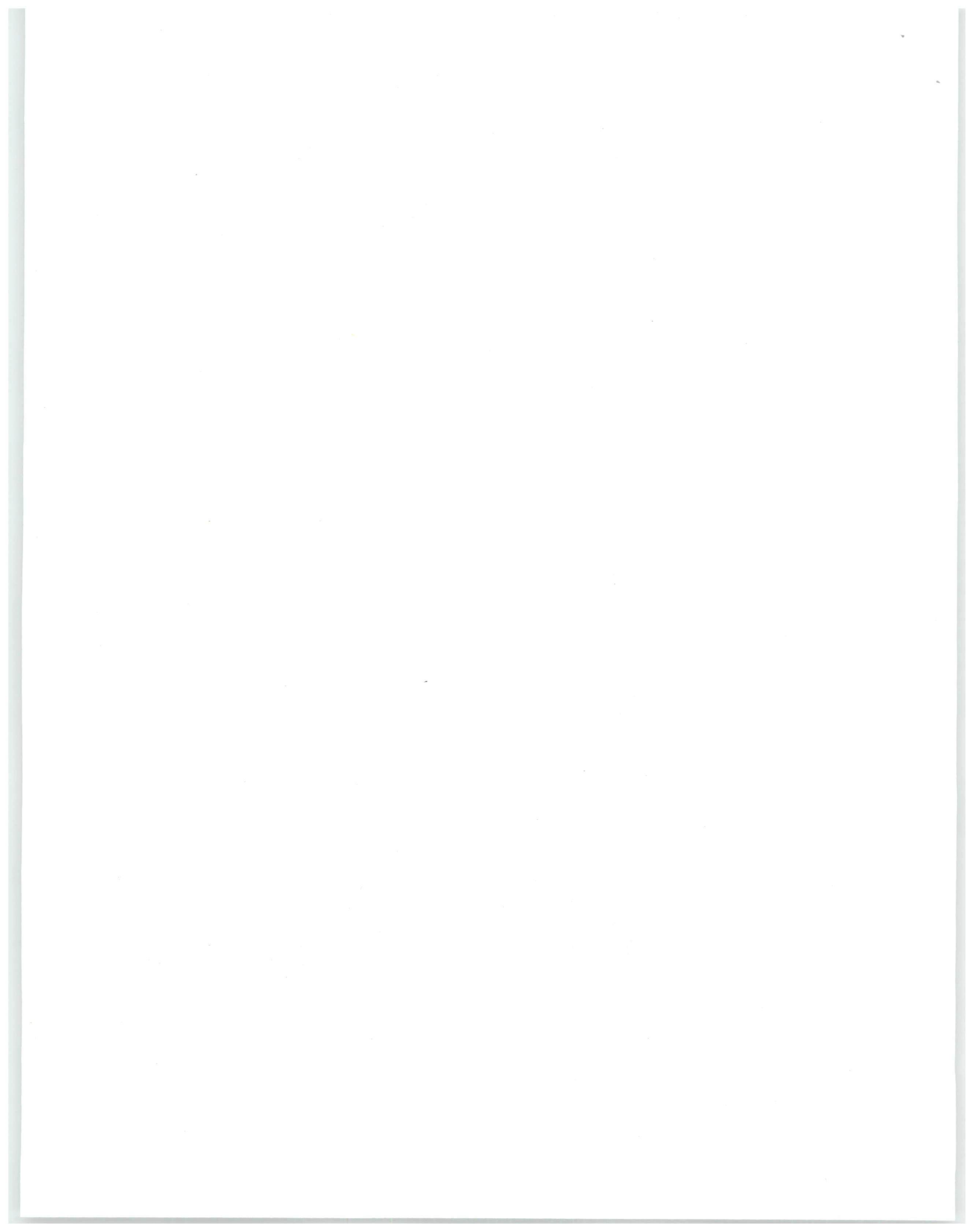
Par ailleurs, en fin d'exercice, la CRE et les Centres locaux de développement (CLD) de la Mauricie, incluant la Société de développement économique de Trois-Rivières, ont amorcé la refonte du site www.photomauricie.com. La CRE et les CLD partagent la propriété de ce répertoire de photographies sur la Mauricie depuis sa mise en ligne, il y a maintenant quatre ans. Ils se sont adjoints un nouveau partenaire, Tourisme Mauricie, pour le projet de refonte. Le site, avec son visuel revu, ses fonctionnalités améliorées et un répertoire plus imposant, sera accessible au plus tard à l'automne 2006.

Enfin, la participation de la CRE au sein de différentes instances mérite d'être soulignée. Pour la CRE, cette représentation est une façon d'assurer une présence active dans le milieu. Par le fait même, elle apporte un soutien à un partenaire et contribue à l'avancement d'un dossier lié au développement local et régional. Ainsi, au cours de l'année, la CRE a été présente, entre autres, au sein des organisations suivantes : Réserves fauniques du Saint-Maurice et Mastigouche, Technopole Vallée du Saint-Maurice, TCV Net, Groupe Énergie, Maison familiale rurale de la MRC de Maskinongé, Table régionale de l'éducation, Table régionale de l'immigration.



Credits photos :

p.4-5-7-16 : Studio Héroux p.10 : Claude G. p.13 : OICR, David Ducharme, Banque Procalair, Yves Robitaille
Tourisme Mauricie, CLD de la MRC de Maskinongé, Daniel Jébert, Tourisme Mauricie p.15-19 : Luc Desautels
p.17 : Daniel Jébert, Tourisme Mauricie p.21 : Banque Procalair



Mauricie

Total Mauricie

Population 256 528
Superficie km² 39 706,13

Source: Ministère des Affaires municipales
et des Régions, 2005.

Ville de La Tuque

Population 12 187
Superficie km² 28 421,48

Municipalité La Bostonnais

Population 559
Superficie km² 295,60

Municipalité Lac-Édouard

Population 137
Superficie km² 979,75

Ville de Shawinigan

Population 51 958
Superficie km² 781,81

MRC de Maskinongé (17 municipalités)

Population 35 597
Superficie km² 2 473,09

Charette
Louiseville
Maskinongé
Saint-Alexis-des-Monts
Saint-Barnabé
Saint-Boniface
Sainte-Angèle-de-Prémont
Saint-Édouard-de-Maskinongé
Saint-Élie-de-Caxton
Saint-Étienne-des-Grès
Sainte-Ursule
Saint-Justin
Saint-Léon-le-Grand
Saint-Mathieu
Saint-Paulin
Saint-Sévère
Yamachiche

MRC de Mékinac (10 municipalités)

Population 12 884
Superficie km² 5 606,70

Grandes-Piles
Hérouxville
Lac-aux-Sables
Notre-Dame-de-Montauban
Saint-Adelphe
Sainte-Thècle
Saint-Roch-de-Mékinac
Prouville
Saint-Tite
Trois-Rives

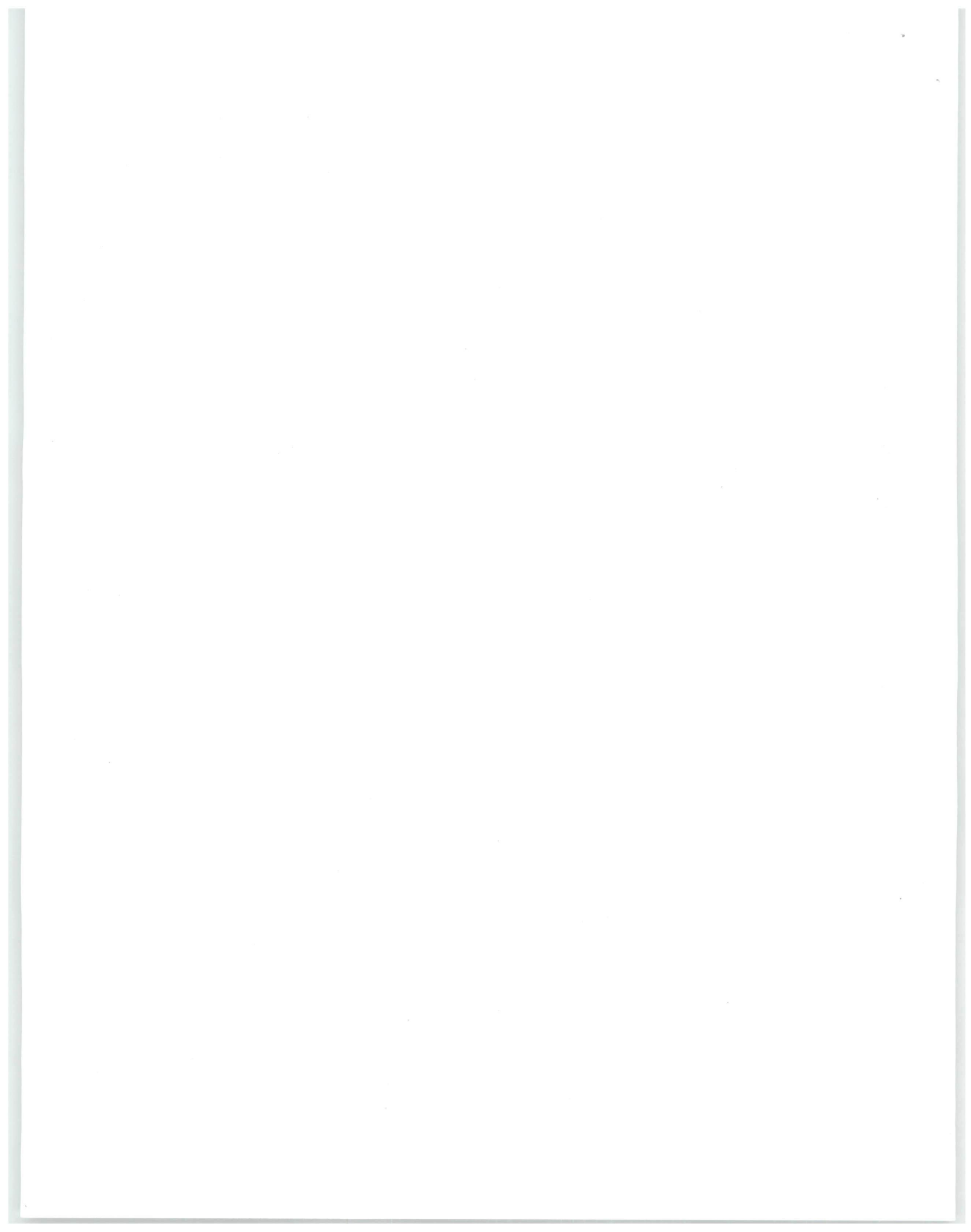
MRC des Chenaux (10 municipalités)

Population 17 495
Superficie km² 859,20

Batiscan
Champlain
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Ste-Anne-de-la-Pérade
Sainte-Geneviève
Saint-Luc-de-Vincennes
Saint-Maurice
Saint-Narcisse
Saint-Prosper
Saint-Stanislas

Ville de Trois-Rivières

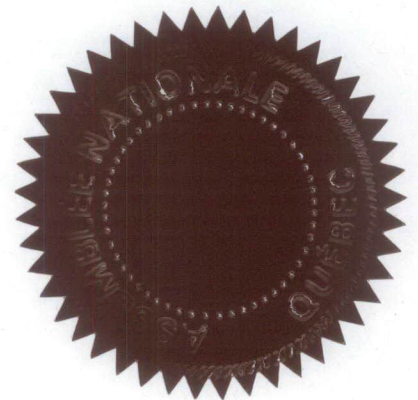
Population 125 711
Superficie km² 288,50

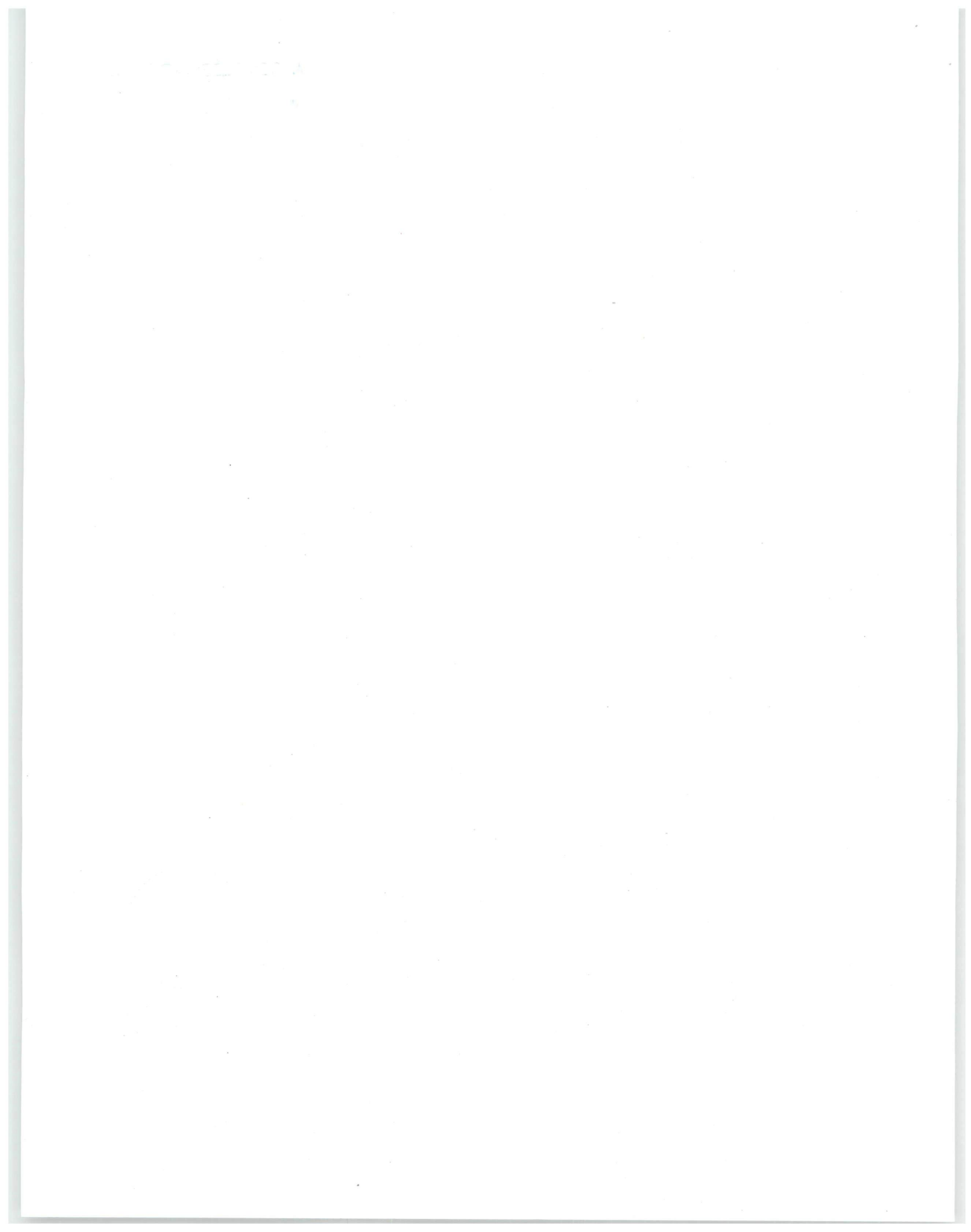


CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2006

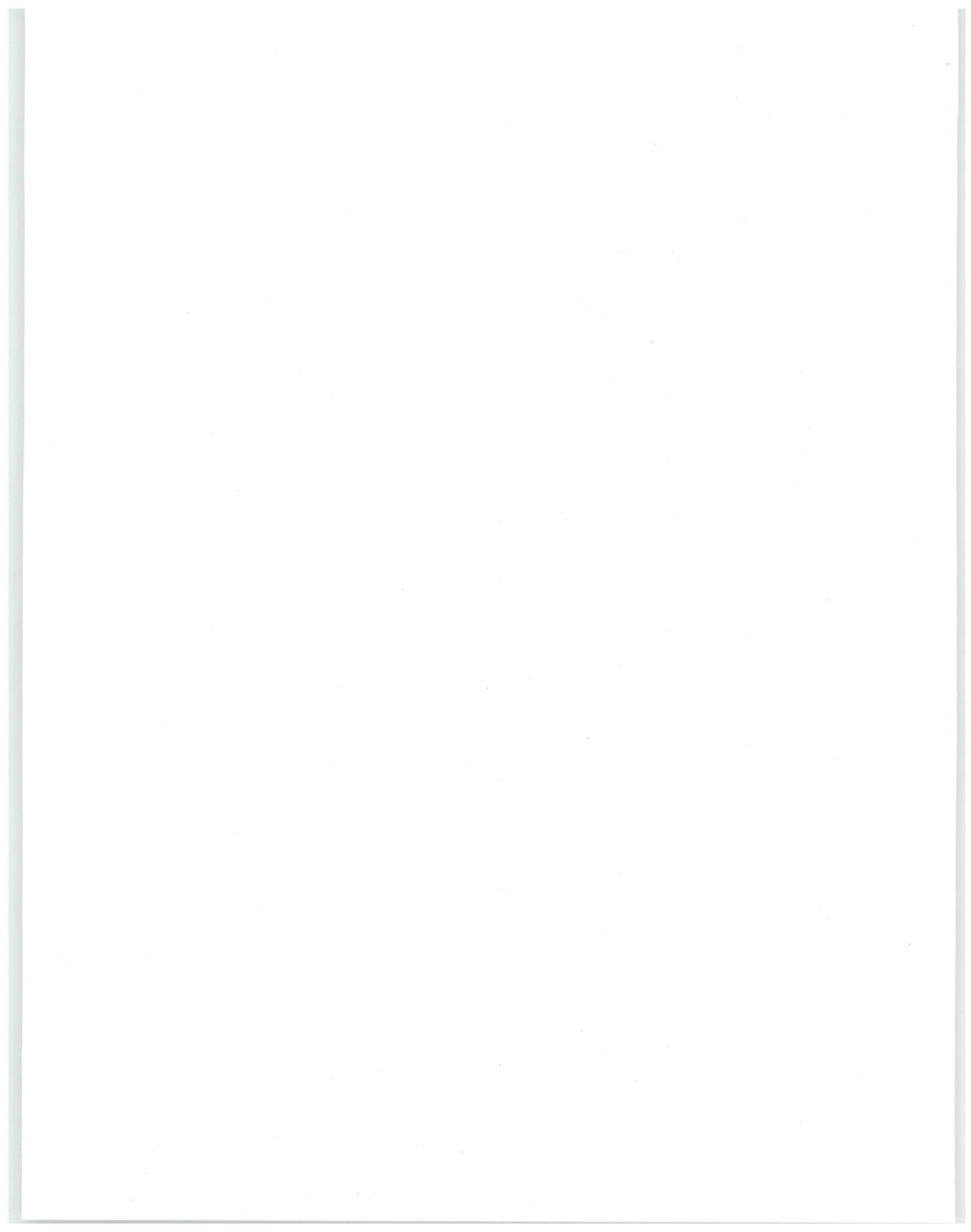




CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE

SOMMAIRE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets (déficit)	3
Bilan	4 - 5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 - 15
ANNEXES	
Annexe 1 - Dépenses d'administration	16
Annexe 2 - Revenus et dépenses - projets	17 - 23
Annexe 3 - Intérêts versés et garanties de prêts	24





**DESSUREAULT
LEBLANC
LEFEBVRE** S.E.N.C.
Comptables agréés

Pierre Dessureault, f.c.a.
Pierre Leblanc, f.c.a.
Claude Lefebvre, f.c.a.
Raymond Drouin, f.c.a.
Jacques St-Louis, c.a.
Claude Lacombe, c.a.
Martin Leblanc, c.a.
Stéphane Camirand, c.a.

Manon Hall, c.a.
Sophie Pellerin, c.a.
Stéphanie Massé, c.a.
Sophie Pronovost, c.a.
Francine Landry, c.a.
Marie-Claude Bournival, c.a.
Nancy Forcier, c.a.
Daniel Guévin, c.a.
Michel Dulac, c.a.
Mathieu Bédard, c.a.

Roland Milot, c.g.a.
Hélène Robert, c.g.a.
Lyne Monfette, c.g.a.
Manon Dessureault, c.m.a.
Frédéric Trudelle, c.m.a.
Eric Chaput, LL.B., M.Fisc.
Jean-François Gamache, avocat-fiscaliste
Sophie Legault, LL.B., M.Fisc.
Louis-P. de Sève-Bergeron, LL.B., M.Fisc.

1

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs
Conférence Régionale des Élus de la Mauricie
Trois-Rivières (Québec)

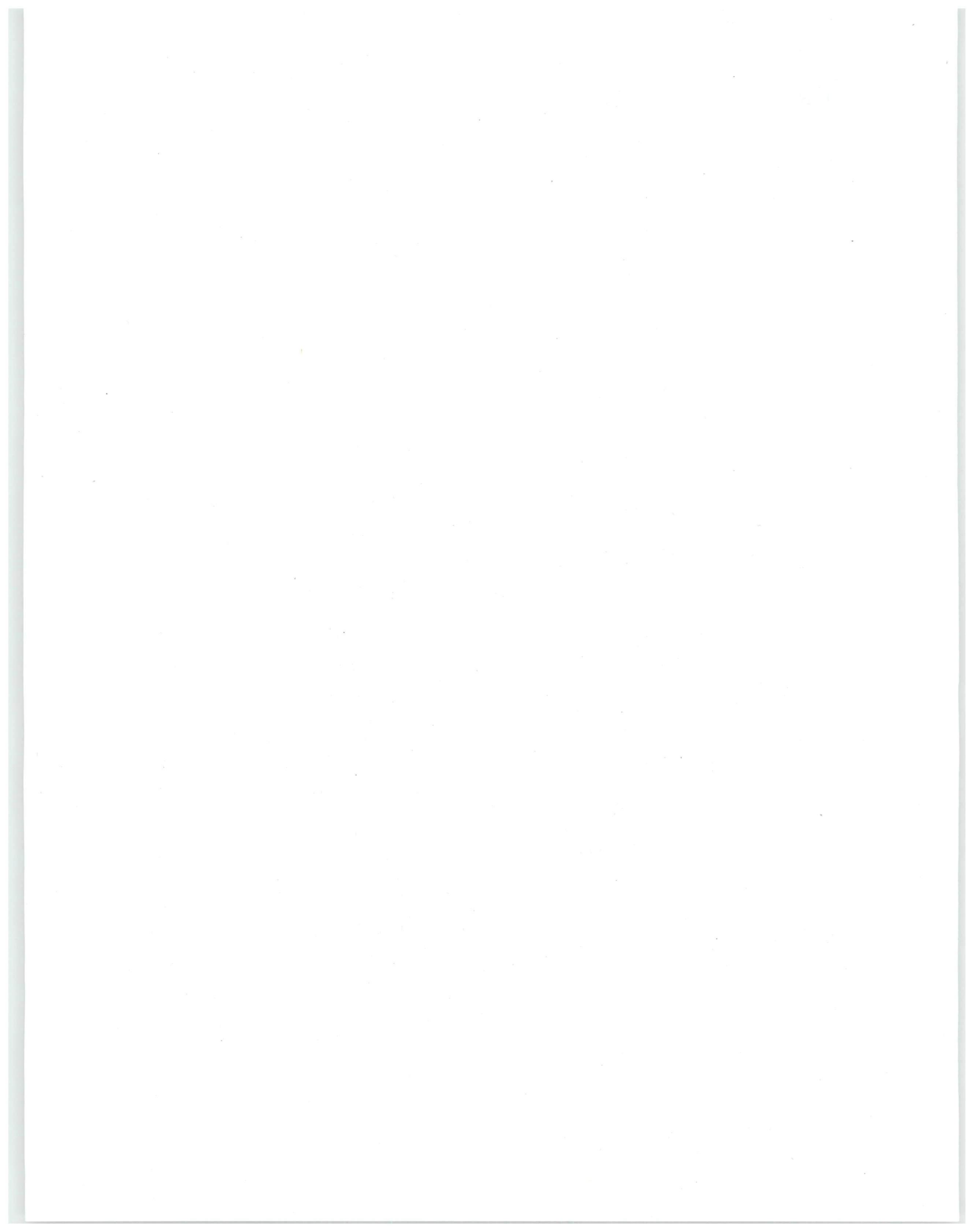
Nous avons vérifié le bilan des Fonds d'administration, Fonds du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF), Fonds d'aide aux entreprises (F.A.E.), Fonds promotionnel Mauricie, Fonds de développement régional et du Fonds commission forestière régionale de la **Conférence Régionale des Élus de la Mauricie** de l'exercice se terminant le **31 mars 2006** et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2006** ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour le premier exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

COMPTABLES AGRÉÉS

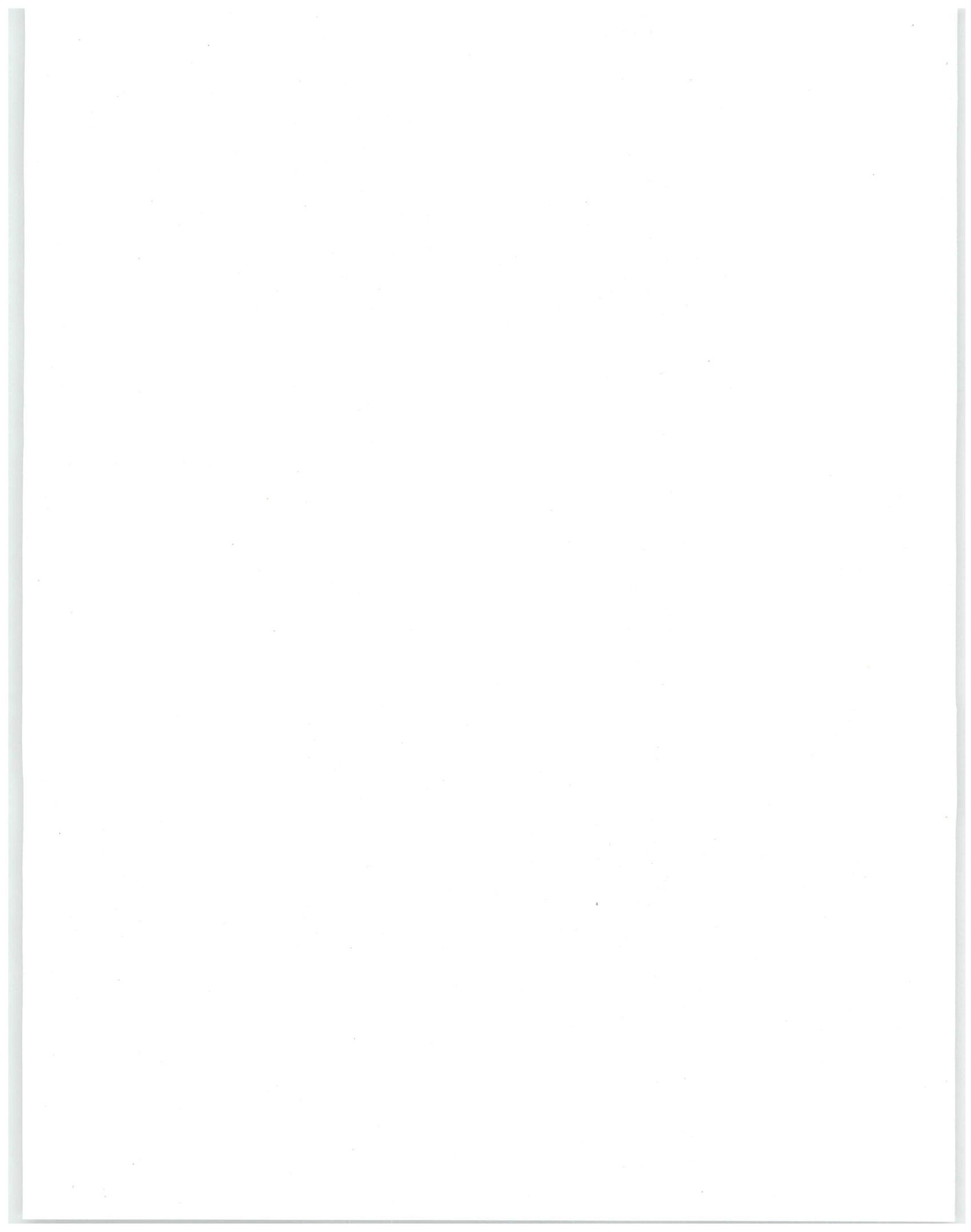
Trois-Rivières, le 28 avril 2006



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
RÉSULTATS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006					2005	
	Fonds d'administration	Fonds PMVRMF	Fonds promotionnel Mauricie	Fonds de développement régional	Fonds commission forestière régionale	Total	Total
Revenus							
Subventions	740 000 \$	2 703 548 \$	- \$	1 401 789 \$	10 000 \$	4 855 337 \$	6 271 424 \$
Location et autres services	15 864	-	-	-	-	15 864	-
Honoraires de gestion	13 500	-	-	-	-	13 500	-
Intérêts	1 496	-	564	8 395	-	10 455	14 967
Divers	-	-	-	-	-	-	4 543
Projets (Annexe 2)	(447)	-	-	-	-	(447)	29 906
	770 413	2 703 548	564	1 410 184	10 000	4 894 709	6 320 840
Dépenses							
Administration (Annexe 1)	775 264	-	-	-	-	775 264	726 040
Intérêts et frais bancaires	-	-	15	100	-	115	235
Subventions	-	-	-	-	-	-	100 000
Projets promotionnels	-	2 391 521	-	-	-	2 391 521	2 463 239
Territoires	-	312 027	-	-	-	312 027	142 057
Projets régionaux	-	-	-	-	-	-	600 000
Budget de fonctionnement de la CRÉ	-	-	-	740 000	-	740 000	600 000
Projets structurants	-	-	-	(32 862)	-	(32 862)	(7 790)
Ententes spécifiques	-	-	-	(425 000)	-	(425 000)	575 000
Diversification économique	-	-	-	(14 430)	-	(14 430)	1 412 369
Autres activités	-	-	-	1 134 081	-	1 134 081	486 550
	775 264	2 703 548	15	1 401 889	38 349	4 919 065	6 497 700
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(4 851) \$	- \$	549 \$	8 295 \$	(28 349) \$	(24 356) \$	(176 860) \$

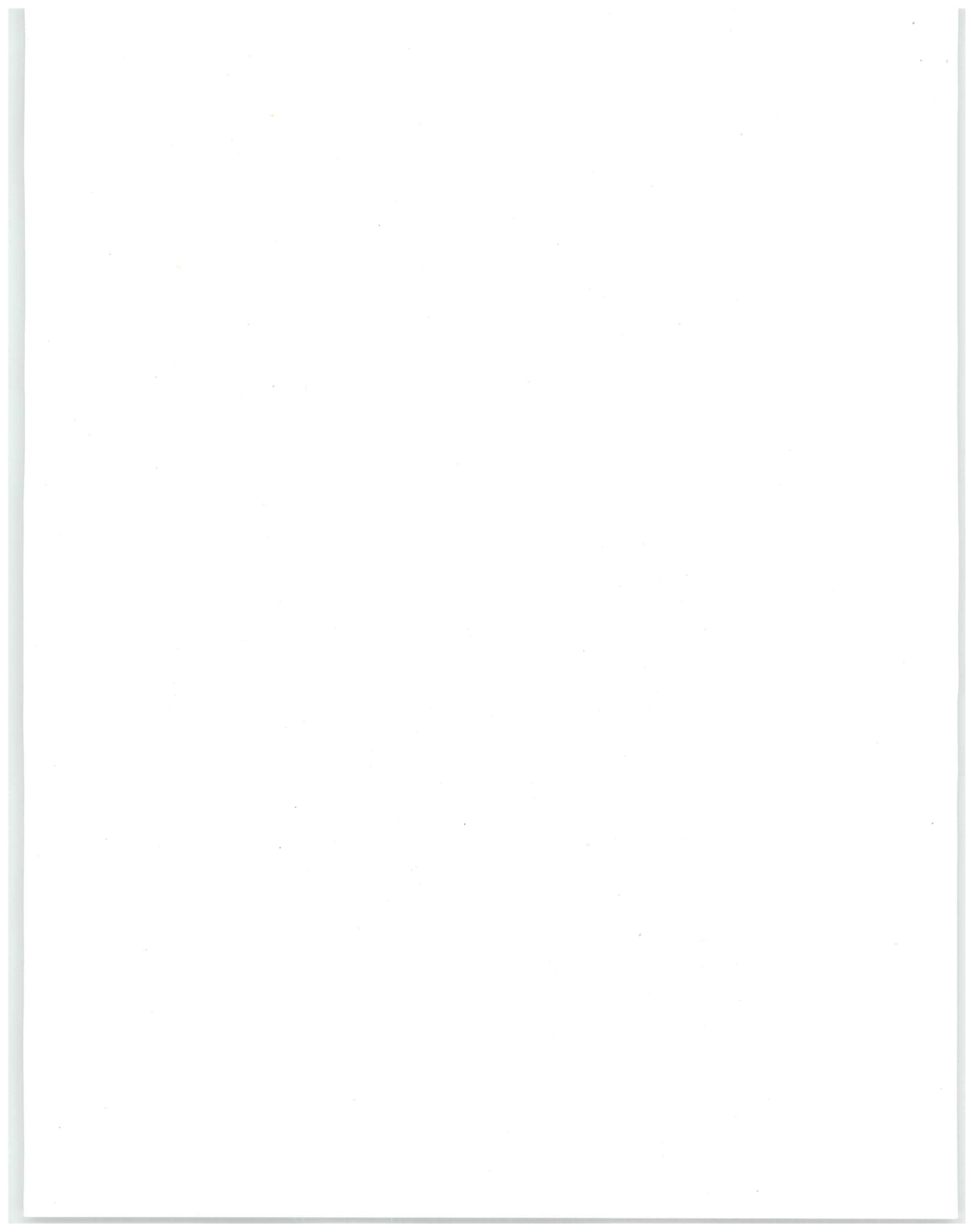




CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS (DÉFICIT)
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006					2005			
	Fonds d'administration		Fonds d'aide aux entreprises (F.A.E.)	Fonds promotionnel Mauricie	Fonds de développement régional	Fonds commission forestière régionale	Total		
	Non affectés	Affectés	Investis en immobilisations	PMVRMF			Total		
Solde au début	136 842 \$	10 000 \$	62 051 \$	- \$	17 194 \$	11 610 \$	25 644 \$	- \$	263 341 \$
Ajustement résultant d'opérations entre apparentés (Note 12)	-	-	-	-	-	-	-	-	440 201
	136 842	10 000	62 051	-	17 194	11 610	25 644	-	263 341
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	20 756	-	(25 607)	-	-	549	8 295	(28 349)	(24 356)
Encaissement de subvention	9 500	-	(9 500)	-	-	-	-	-	-
Acquisitions d'immobilisations	(192 691)	-	192 691	-	-	-	-	-	-
	(162 435)	-	157 584	-	-	549	8 295	(28 349)	(24 356)
Solde à la fin	(25 593) \$	10 000 \$	219 635 \$	- \$	17 194 \$	12 159 \$	33 939 \$	(28 349) \$	238 985 \$
									263 341 \$





CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE

BILAN

Au 31 mars 2006

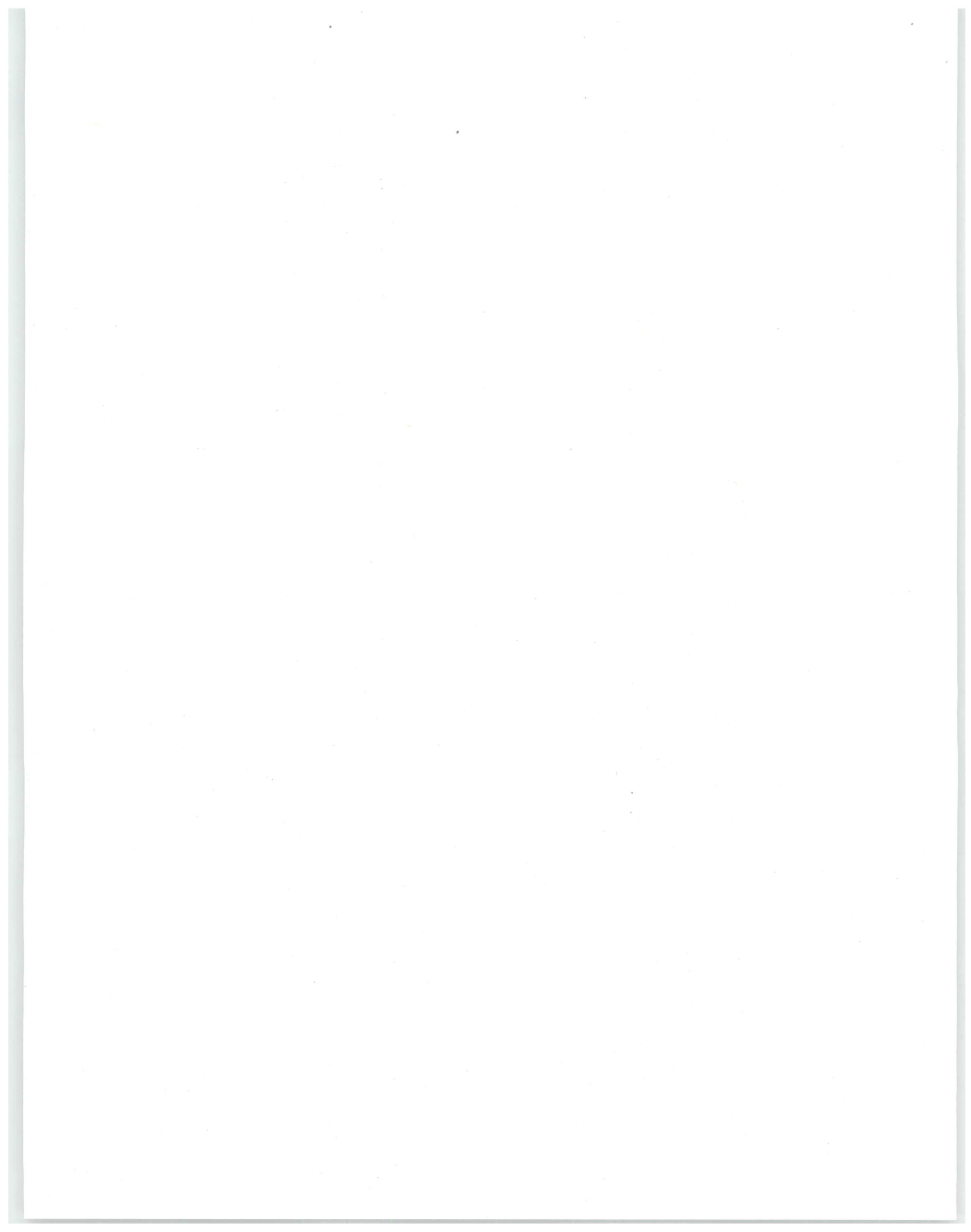
	2006					2005	
	Fonds d'adminis- tration	Fonds PMVRMF	Fonds d'aide aux entreprises (F.A.E.)	Fonds promotionnel Mauricie	Fonds de développe- ment régional	Fonds commission forestière régionale	Total
ACTIF							
Actif à court terme	58 165 \$	166 158 \$	17 194 \$	80 159 \$	553 187 \$	- \$	874 863 \$
Encaisse	-	-	-	-	-	-	10 000
Dépôt à terme réservé, 1 %, 13-04-2005	-	-	-	-	-	-	-
Dépôt à terme réservé, 1,65 %, 13-04-2006	10 000	-	-	-	-	-	10 000
Comptes à recevoir (Note 2)	77 506	-	-	-	889 911	-	967 417
Frais imputables au prochain exercice	8 913	-	-	-	-	-	8 913
	154 584	166 158	17 194	80 159	1 443 098	-	1 861 193
Placement (Note 3)	1	-	-	-	-	-	1
Immobilisations (Note 4)							
Coût	283 949	-	-	-	-	-	283 949
Amortissement cumulé	43 514	-	-	-	-	-	43 514
	240 435	-	-	-	-	-	240 435
Autres éléments d'actif, au coût amorti (Note 5)	26 300	-	-	-	-	-	26 300
	421 320 \$	166 158 \$	17 194 \$	80 159 \$	1 443 098 \$	- \$	2 127 929 \$
							2 793 268 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Administrateur

_____, Administrateur



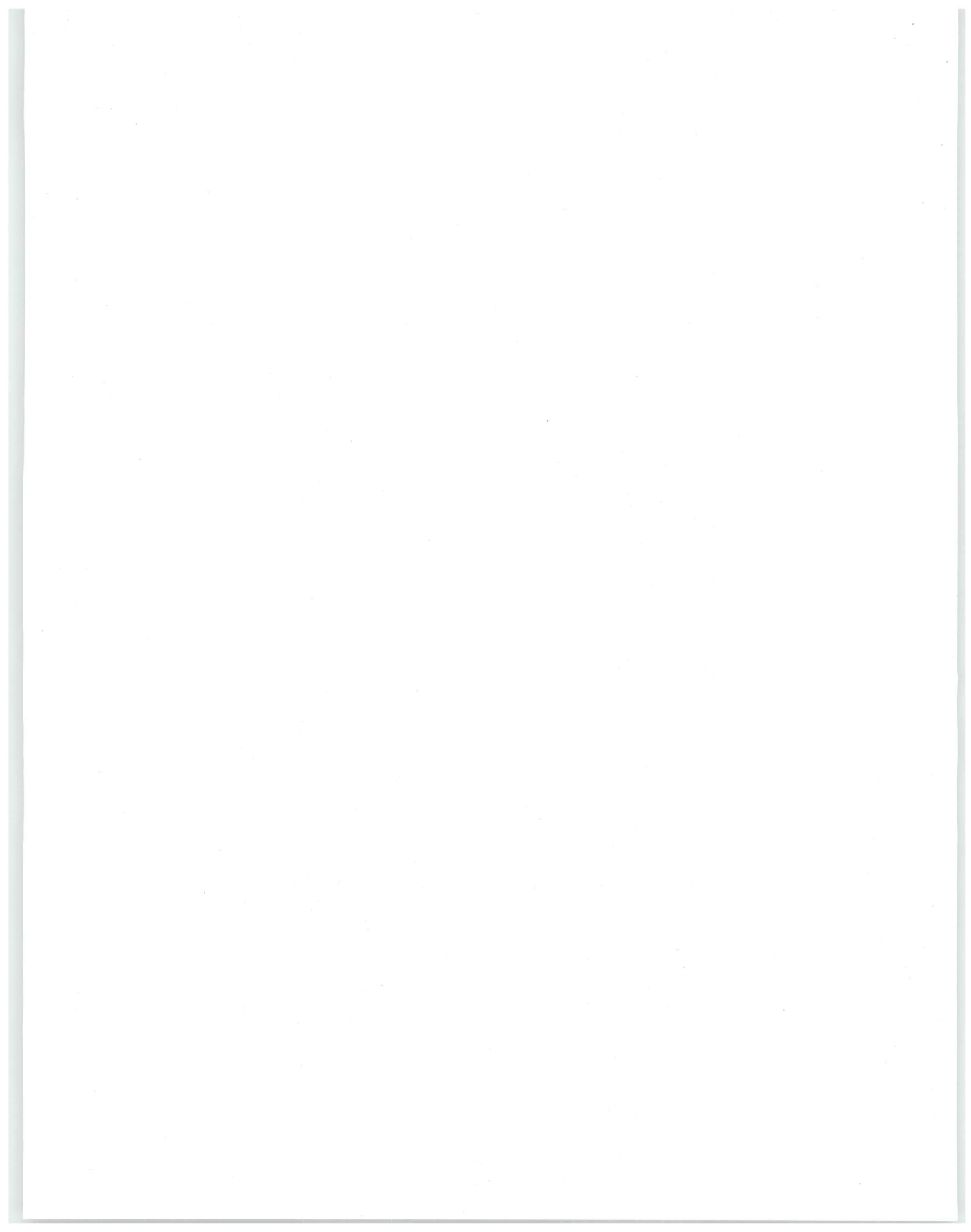


CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
BILAN
Au 31 mars 2006

	2006				2005		
	Fonds d'administration	Fonds d'aide aux entreprises (F.A.E.)	Fonds promotionnel Mauricie	Fonds de développement régional	Fonds commission forestière régionale	Total	Total
PASSIF							
Passif à court terme							
Comptes à payer et frais courus (Note 7)	105 817 \$	- \$	68 000 \$	1 394 159 \$	28 349 \$	1 668 748 \$	2 328 605 \$
Apports reportés (Note 8)	90 661	-	-	15 000	-	199 396	186 207
	196 478	-	68 000	1 409 159	28 349	1 868 144	2 514 812
Aide financière reportée (Note 9)	20 800	-	-	-	-	20 800	15 115
	217 278	-	68 000	1 409 159	28 349	1 888 944	2 529 927
ACTIFS NETS							
Investis en immobilisations	219 635	-	-	-	-	219 635	62 051
Affectés (Note 10)	10 000	-	-	-	-	10 000	10 000
Non affectés	(25 593)	17 194	12 159	33 939	(28 349)	9 350	191 290
	204 042	17 194	12 159	33 939	(28 349)	238 985	263 341
	421 320 \$	166 158 \$	17 194 \$	80 159 \$	1 443 098 \$	- \$	2 127 929 \$
							2 793 268 \$

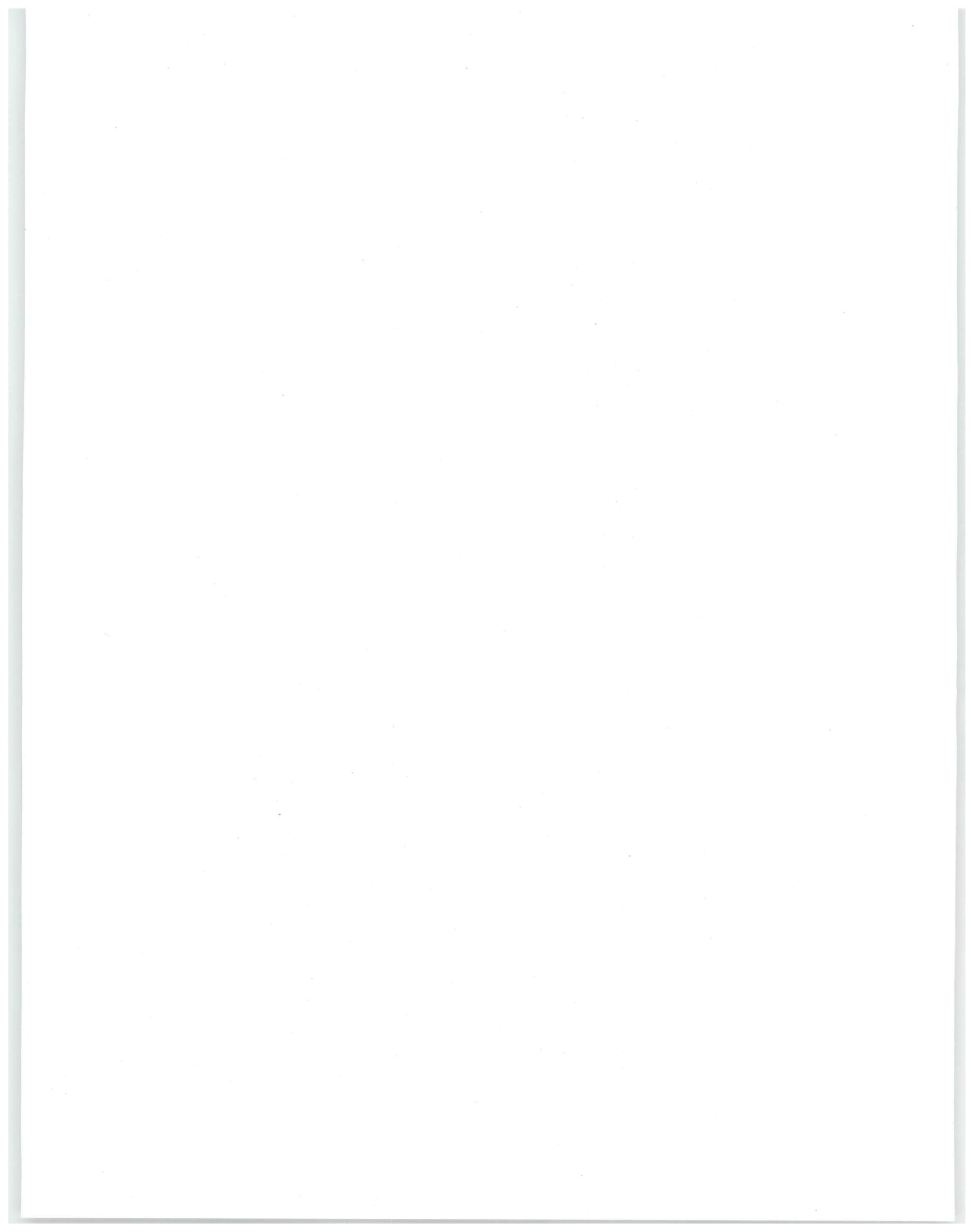
ENGAGEMENTS (Note 13)





CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
FLUX DE TRÉSORERIE
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
Activités d'exploitation		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(24 356) \$	(176 860) \$
Ajustements pour :		
Perte sur disposition d'immobilisations	-	17 309
Amortissement des immobilisations	29 422	14 093
Amortissement des autres éléments d'actif	9 553	853
Amortissement de l'aide gouvernementale reportée	(3 815)	(3 023)
	<u>10 804</u>	<u>(147 628)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	574 572	1 373 533
Comptes à recevoir	16 426	(25 339)
Frais imputables au prochain exercice	(659 857)	(823 754)
Comptes à payer et frais courus	13 189	54 595
Apports reportés	(44 866)	431 407
	<u>(44 866)</u>	<u>431 407</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(192 691)	(3 609)
Acquisition d'autres éléments d'actif	(4 809)	(31 897)
Produit de disposition de placements temporaires	-	137 000
	<u>(197 500)</u>	<u>101 494</u>
Activités de financement		
Augmentation de l'aide financière reportée	9 500	-
	<u>9 500</u>	<u>-</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(232 866)	532 901
Encaisse au début	1 107 729	574 828
	<u>1 107 729</u>	<u>574 828</u>
Encaisse à la fin	874 863 \$	1 107 729 \$
	<u>874 863 \$</u>	<u>1 107 729 \$</u>



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2006

1- CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Il rend aussi compte du coût des immobilisations ainsi que des emprunts contractés pour financer l'acquisition d'immobilisations. Les apports non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont aussi présentés dans ce fonds.

Les autres fonds servent à l'enregistrement des transactions relatives aux programmes.

Méthode du report

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les revenus affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les revenus non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les revenus reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

Placement

Le placement, dans une société sans but lucratif contrôlée par l'organisme, n'est pas consolidé. Il est présenté à la valeur d'acquisition.

Amortissement des immobilisations

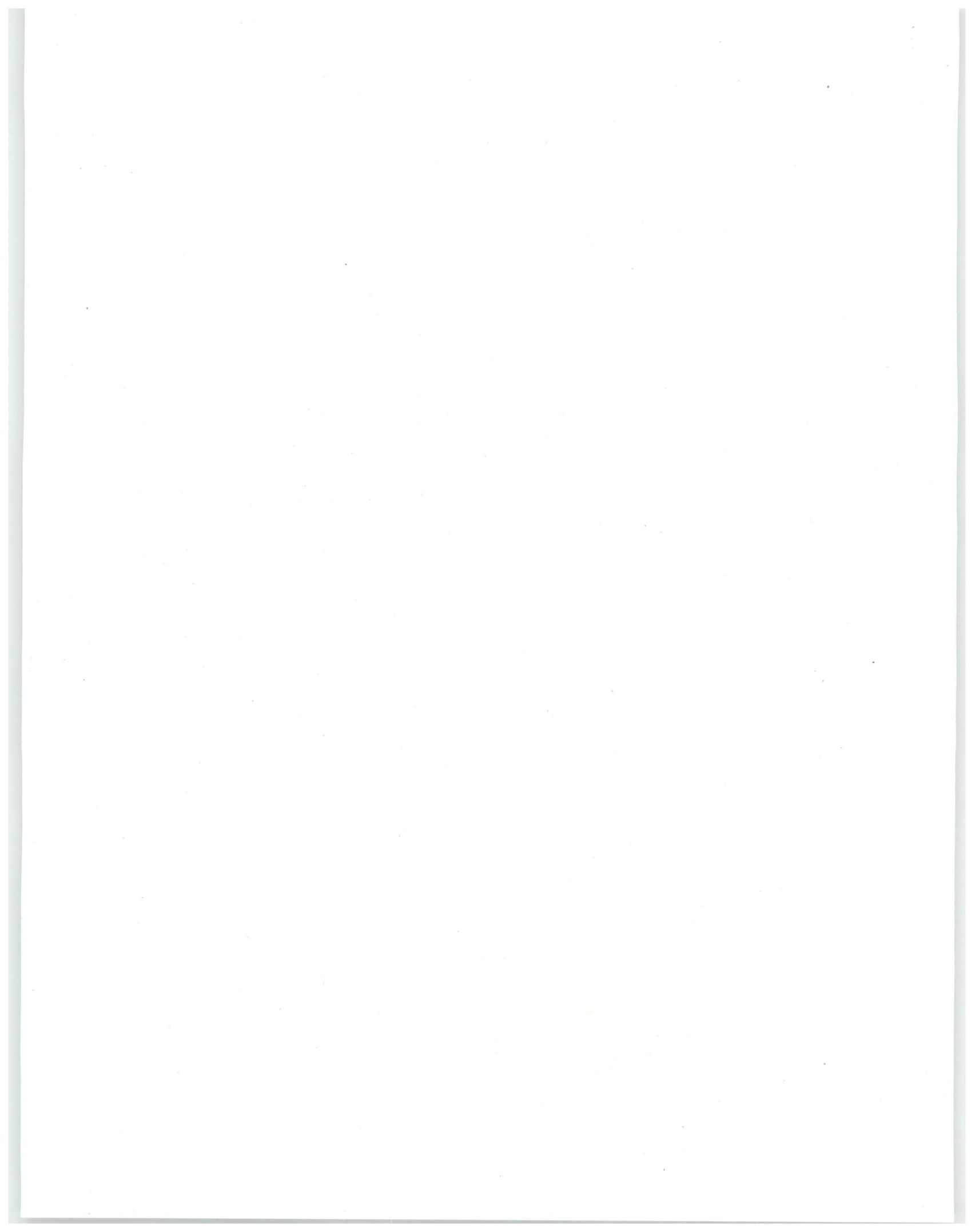
L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants :

Mobilier et équipement	10 %
Système téléphonique	10 %
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail
Matériel informatique	20 %

Amortissement des autres éléments d'actif

L'amortissement des frais reliés à la négociation de la convention collective est calculé sur la durée de celle-ci selon la méthode de la ligne droite au taux de 25 %.

L'amortissement du site internet est calculé selon la méthode de la ligne droite au taux de 33,33 %.



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2006

1- CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Aide financière

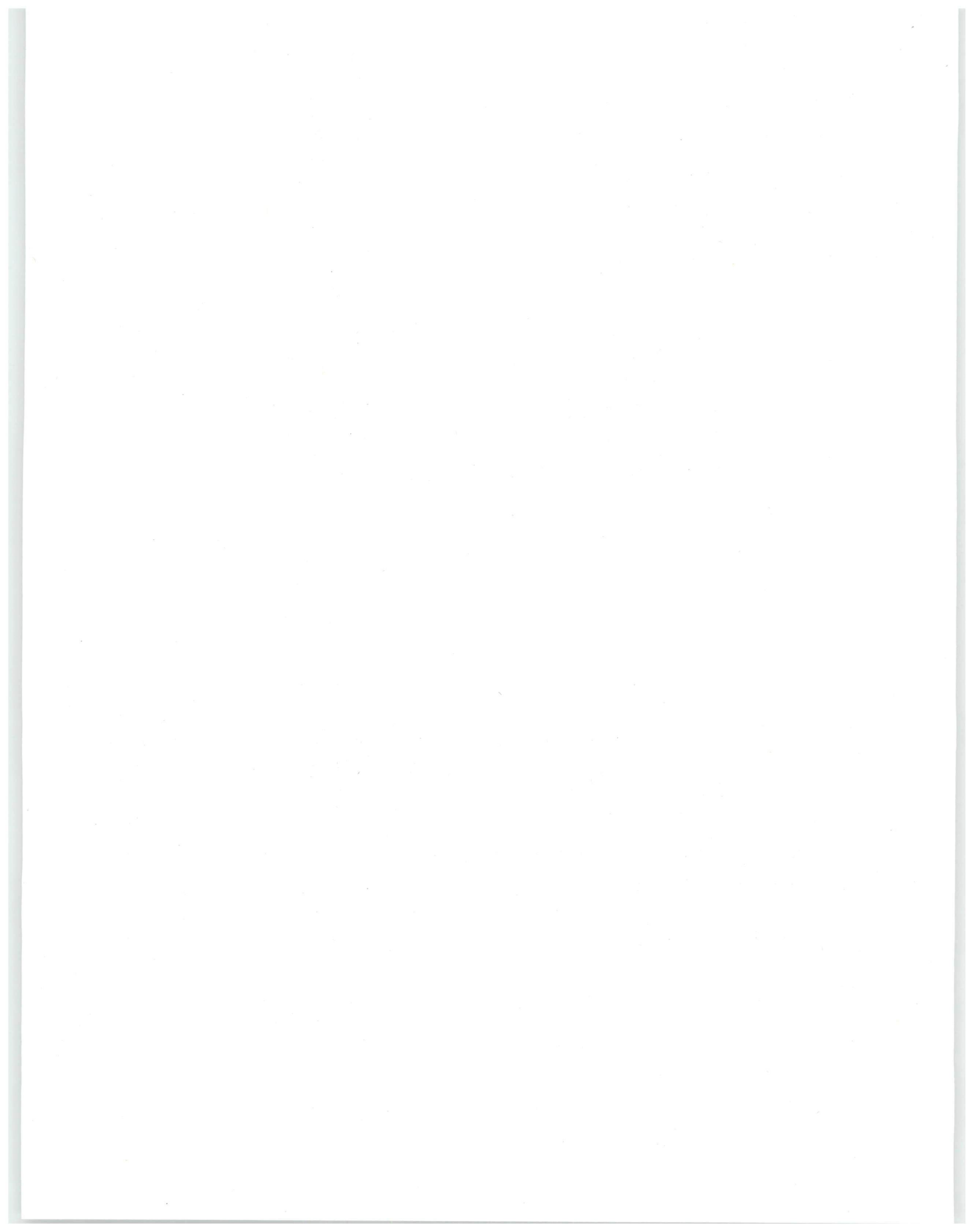
Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'aide financière reportée. Elles sont amorties sur la même base que les immobilisations qui ont donné droit à ces crédits.

Flux de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas les trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme affectés à des garanties ne sont pas inclus dans les espèces et les quasi-espèces.

2- COMPTES À RECEVOIR	2006	2005
Fonds d'administration		
Subventions	2 253 \$	- \$
Taxes de vente	36 454	24 147
Autres recevables	-	3 087
À recevoir		
Fonds commission forestière régionale	28 349	-
Fonds de développement régional	10 450	41 633
	77 506	68 867
Fonds de développement régional		
Subventions	889 911	1 473 122
	967 417 \$	1 541 989 \$

3- PLACEMENT	2006	2005
Action de société privée		
Fonds d'aide aux entreprises de la région Mauricie		
Bois-Francis et Drummond inc.		
1 action catégorie "A" (100 %)	1 \$	1 \$



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

3- PLACEMENT (suite)

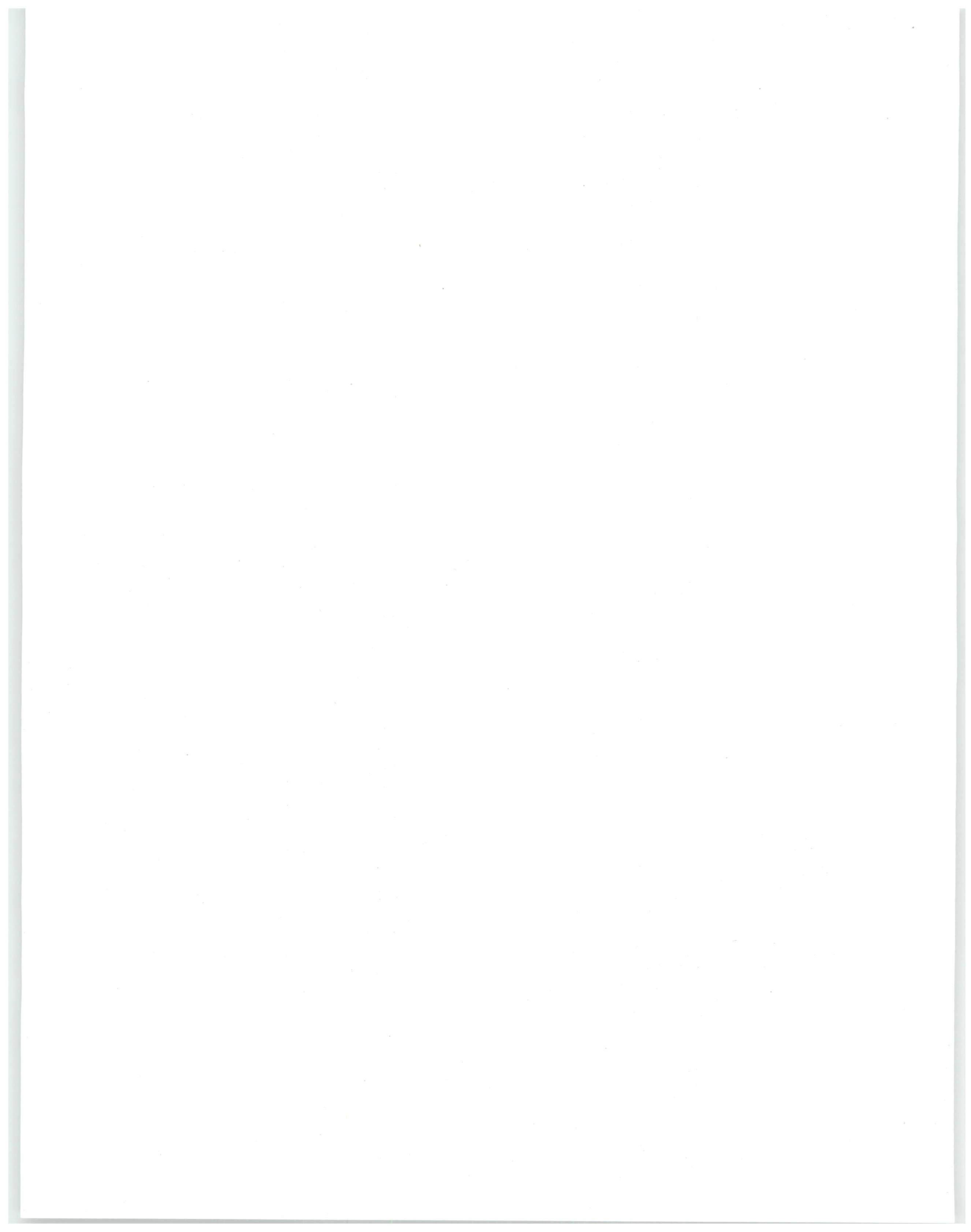
Les états financiers de la Corporation du Fonds d'aide aux entreprises de la région Mauricie Bois-Francs et Drummond inc. au 31 mars 2006 se résument comme suit :

	2006	2005
Actif	1 \$	1 \$
Capital-actions	1 \$	1 \$

4- IMMOBILISATIONS

	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier et équipement	115 585 \$	8 980 \$	106 605 \$
Système téléphonique	14 462	2 892	11 570
Améliorations locatives	90 011	14 219	75 792
Matériel informatique	63 891	17 423	46 468
	283 949 \$	43 514 \$	240 435 \$

	2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier et équipement	15 797 \$	1 580 \$	14 217 \$
Système téléphonique	14 462	1 446	13 016
Améliorations locatives	23 157	3 860	19 297
Matériel informatique	37 844	7 208	30 636
	91 260 \$	14 094 \$	77 166 \$



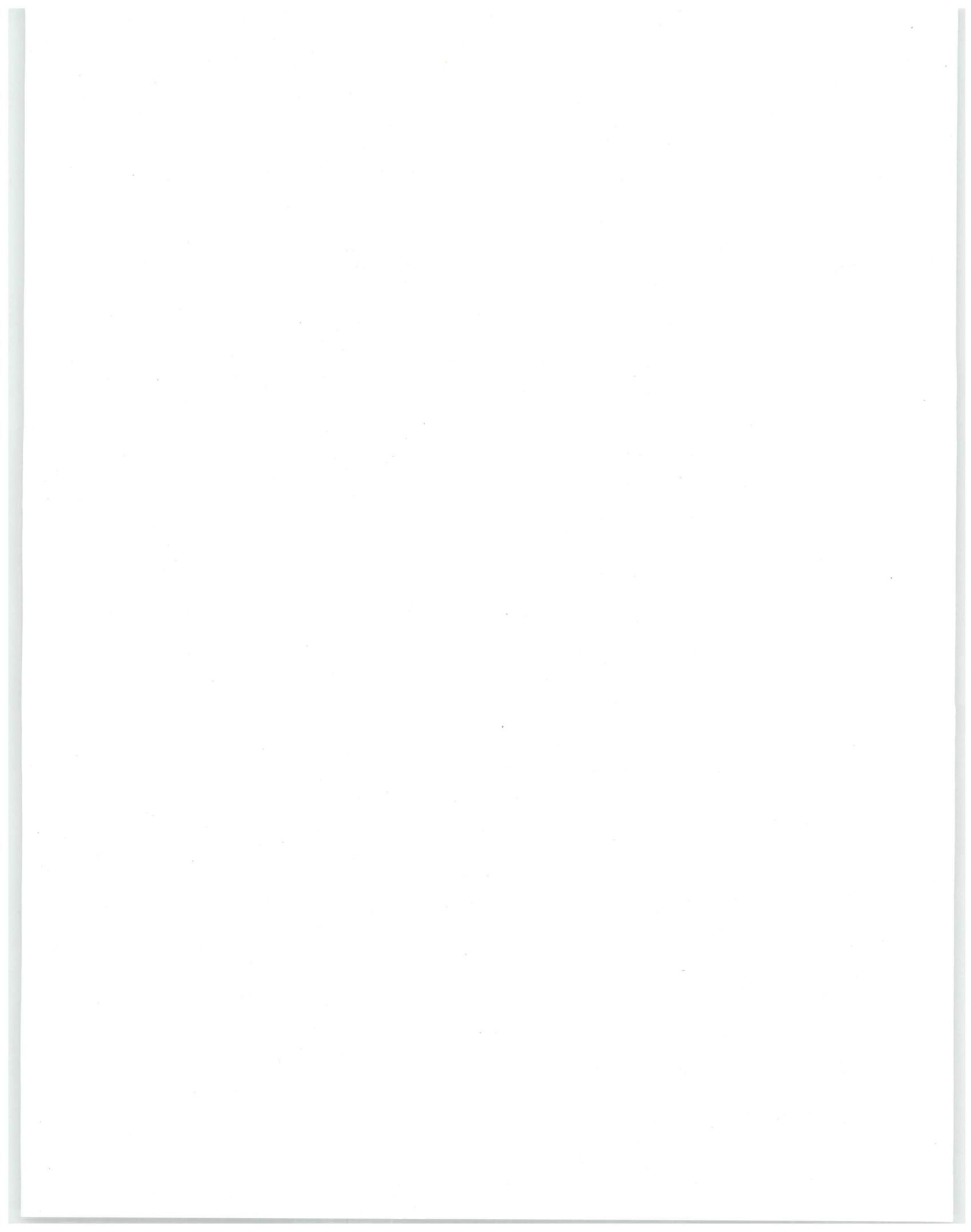
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

5- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	2006		Valeur nette
	Coût	Amortissement cumulé	
Négociation de convention	31 588 \$	7 847 \$	23 741 \$
Site internet	5 118	2 559	2 559
	36 706 \$	10 406 \$	26 300 \$

	2005		Valeur nette
	Coût	Amortissement cumulé et dépréciation	
Négociation de convention	26 779 \$	- \$	26 779 \$
Site internet	5 118	853	4 265
	31 897 \$	853 \$	31 044 \$

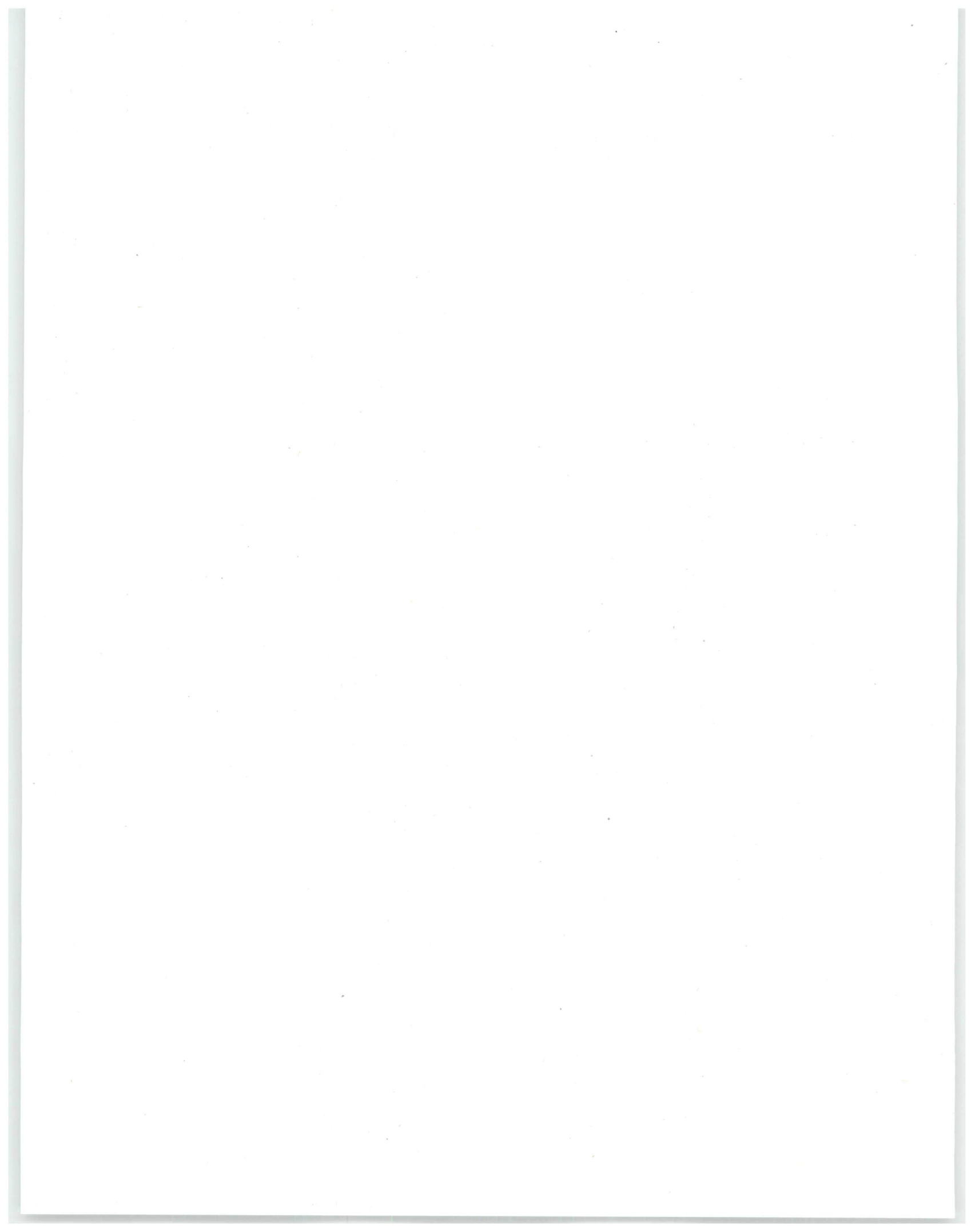
6- AVANCES BANCAIRES

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ pour le fonds d'administration. Elle porte intérêt au taux préférentiel plus 2 % et est renouvelable annuellement.



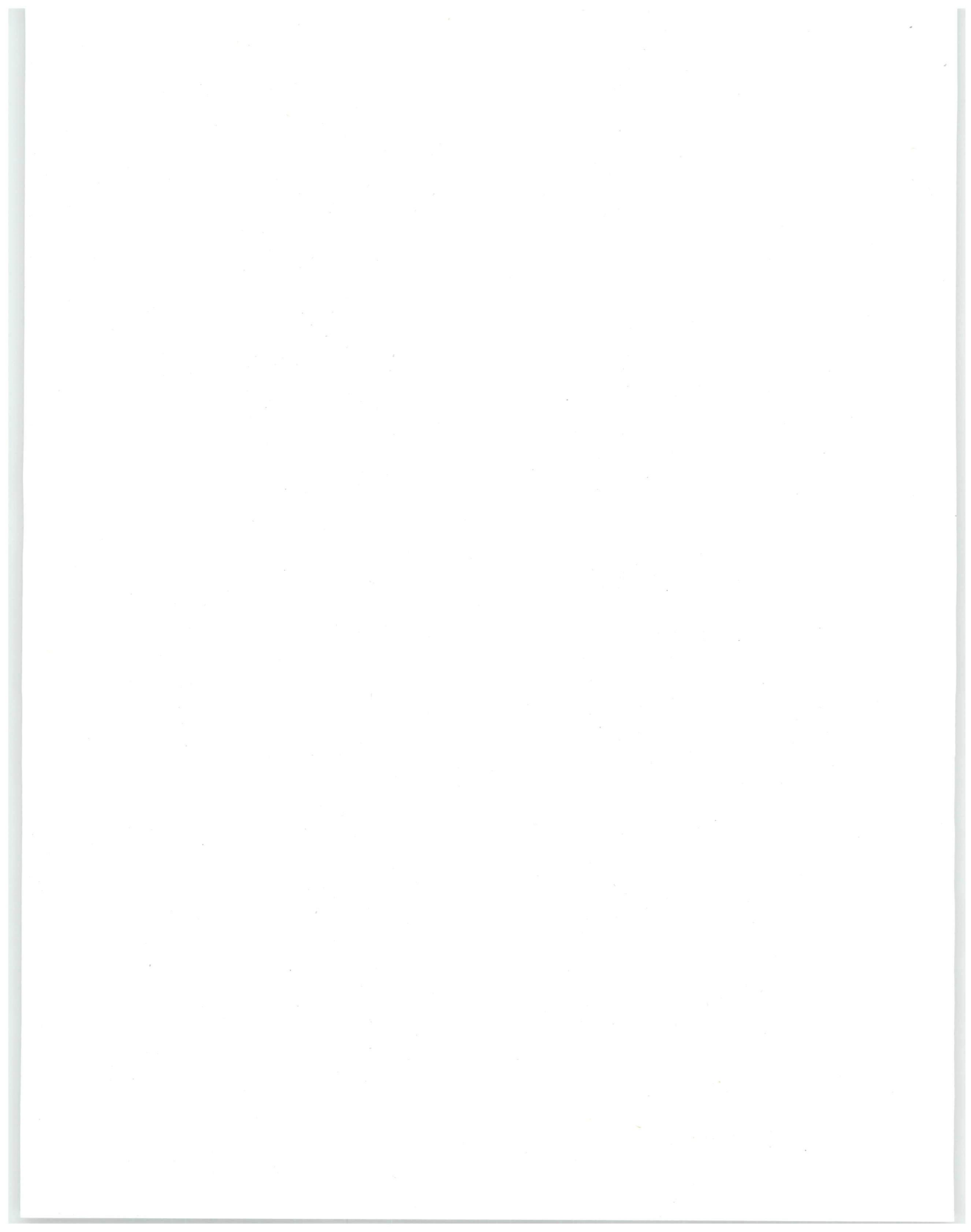
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

7- COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	2006	2005
Fonds d'administration		
Fournisseurs	5 107 \$	16 895 \$
Salaires et vacances	67 919	55 101
Déductions à la source	26 291	22 529
Frais courus	6 500	6 500
	105 817	101 025
Fonds programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier		
Subvention à payer - Ville de Shawinigan	72 423	-
Fonds promotionnel Mauricie		
Subvention à payer - Association touristique régionale de la Mauricie	60 000	80 000
Subvention à payer - Commercialisation de la signature Mauricie	8 000	20 000
	68 000	100 000
Fonds de développement régional		
Dû au fonds d'administration	10 450	41 633
Subventions à payer - Projets structurants	136 194	344 132
Subventions à payer - Ententes spécifiques	200 000	165 000
Subventions à payer - Diversification économique	321 555	696 965
Subventions à payer - Autres activités	725 960	879 850
	1 394 159	2 127 580
Fonds Commission forestière régionale		
Dû au fonds d'administration	28 349	-
	1 668 748 \$	2 328 605 \$



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

8- APPORTS REPORTÉS	2006	2005
Fonds d'administration		
Solde au début	90 960 \$	131 612 \$
Apports reçus pour l'exercice suivant	90 661	79 074
Imputés aux résultats	(90 960)	(119 726)
	90 661	90 960
Fonds programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier		
Apports reportés au début de l'exercice	95 247	-
Apports reçus pour l'exercice suivant	93 735	95 247
Imputés aux résultats	(95 247)	-
	93 735	95 247
Fonds de développement régional		
Apports reçus pour l'exercice suivant	15 000	-
Solde à la fin	199 396 \$	186 207 \$
Fonds d'administration		
Composition :		
Promotion de l'économie sociale	296 \$	1 886 \$
Programme de mise en valeur du milieu forestier	5 736	-
Observatoire du système régional d'innovation	10 000	10 000
Plan quinquennal	1 433	77 174
Commandites	2 400	1 900
Table régionale de l'éducation	61 045	-
Semaine Québécoise des adultes en formation	9 751	-
	90 661	90 960
Fonds programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier		
Projets régionaux	93 735	95 247
Fonds de développement régional		
Projets régionaux	15 000	-
	199 396 \$	186 207 \$



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

9- AIDE FINANCIÈRE REPORTÉE		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	27 638 \$	6 838 \$	20 800 \$

		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	18 138 \$	3 023 \$	15 115 \$

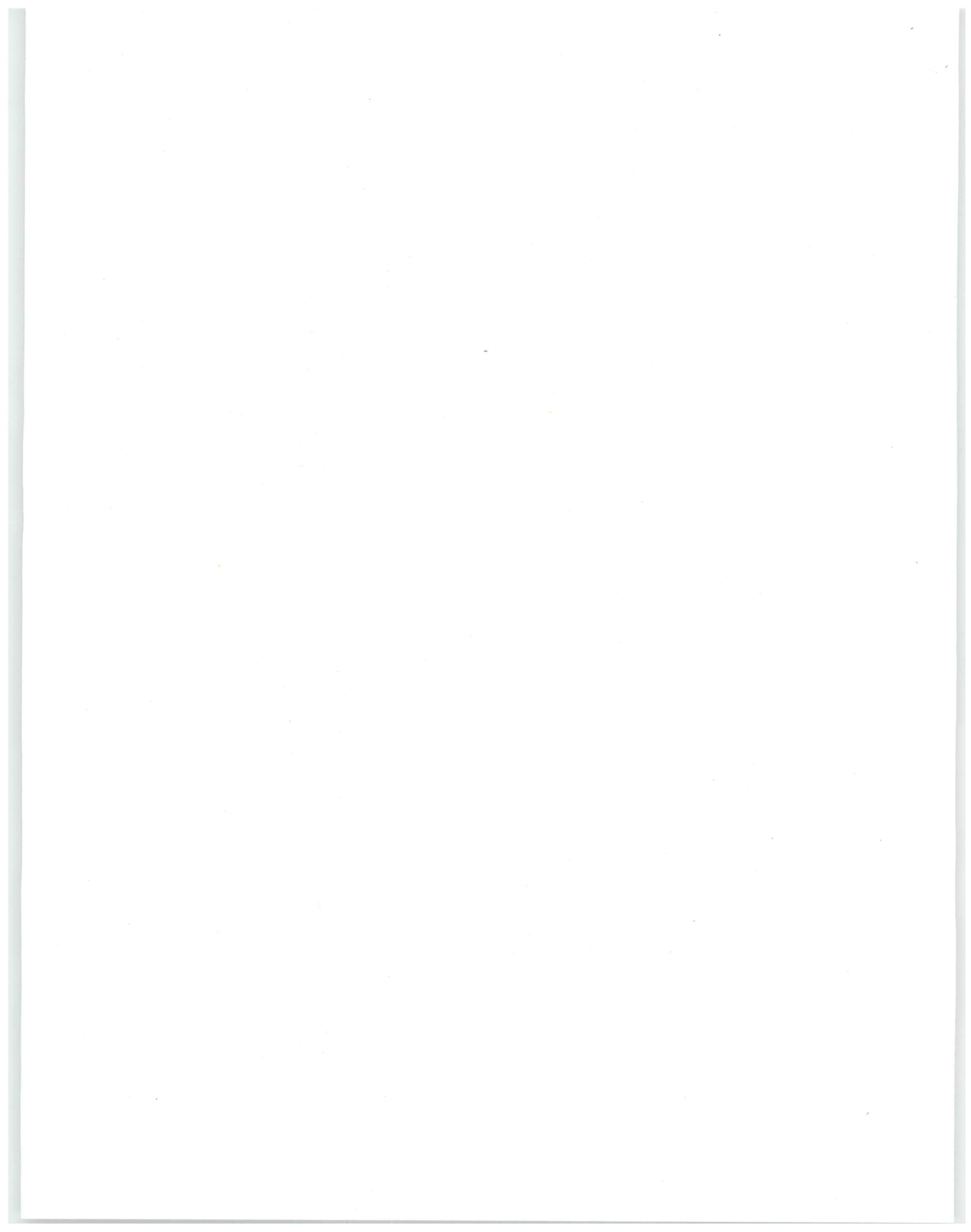
10- ACTIFS NETS AFFECTÉS

L'organisme a reçu 10 000 \$ du ministère des Relations internationales afin de réaliser un plan d'action régional en matière internationale. Au 31 mars 2006, aucun montant n'a été dépensé à cet effet.

11- INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers présentés à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

12- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le 1^{er} avril 2004, le Conseil Régional de Développement de la Mauricie a transféré à notre organisme, la totalité de ses actifs et passifs en vertu de la loi sur le Ministère du Développement Économique et Régional et de la Recherche (MDERR).

L'opération a été comptabilisée selon les normes de présentation régissant les opérations entre apparentés étant donné qu'une partie des deux conseils d'administration était composée des mêmes membres et que ces membres exerçaient une influence notable sur les politiques stratégiques de chacun des organismes.

Les éléments nets acquis sont les actifs et les passifs figurant au bilan d'ouverture du 1^{er} avril 2004.

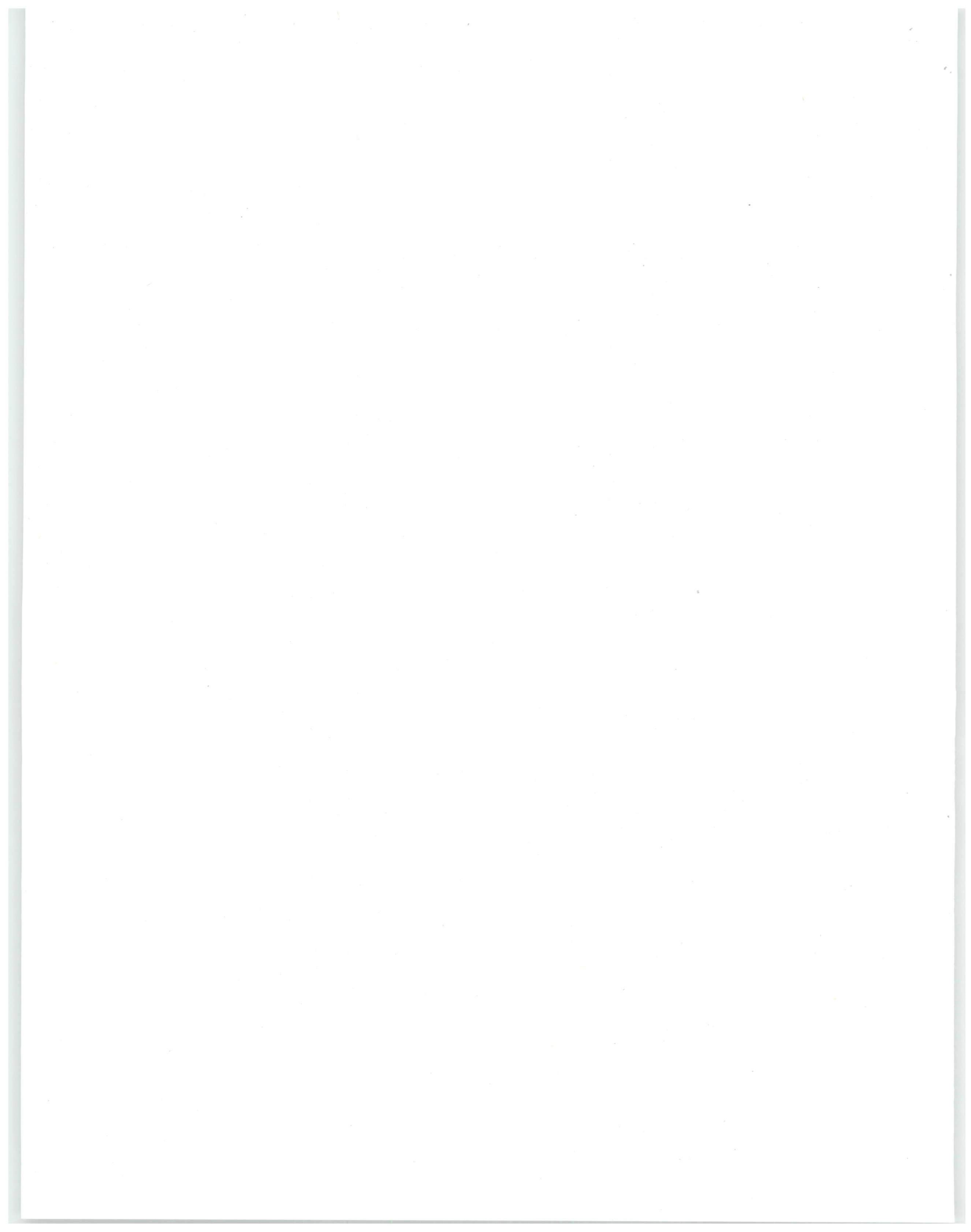
Étant donné que le transfert n'a pas été conclu dans le cours normal des activités et qu'il n'y a pas eu de modifications réelles dans les éléments transférés, l'opération a été comptabilisée à la valeur comptable des biens précédemment inscrits dans les comptes du Conseil Régional de Développement de la Mauricie.

Le transfert des éléments a été effectué sans aucune contrepartie et l'actif net acquis a été inscrit en augmentation de l'actif net à titre d'ajustement résultant d'opérations entre apparentés.

13- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé par contrat de bail se terminant le 31 août 2008 pour les loyers et les stationnements, et en février 2010 pour les équipements de bureau et le matériel informatique. Le solde des engagements au 31 mars 2006 s'établit à 188 014 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2007	72 878 \$
2008	72 878 \$
2009	34 747 \$
2010	7 511 \$



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

14- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué depuis le 1^{er} avril 2004 en vertu d'une loi sur le Ministère du Développement Économique et Régional et de la Recherche (MDERR), est un organisme dont la mission consiste au développement de la région de la Mauricie. Il oeuvre au développement de la région dans une perspective de court, moyen et long terme par le biais d'actions concertées des agents de son milieu autour d'objectifs, programmes ou projets de développement faisant l'objet de consensus des intervenants. L'organisme est exempté des impôts sur les revenus.

L'organisme fait suite au Conseil régional de Développement de la Mauricie, celui-ci ayant été aboli par le gouvernement.

Fonds de développement régional

Comme instance régionale représentative, la Conférence Régionale des Élus de la Mauricie est responsable de la gestion du Fonds de développement régional attribué par le gouvernement à la région, à l'intérieur duquel plus d'un million de dollars est consacré aux projets régionaux structurants ainsi qu'aux ententes spécifiques et aux autres activités.

Fonds d'aide aux entreprises

Le Fonds d'aide aux entreprises venait en aide aux entreprises en démarrage et celles en expansion de moins de trois ans d'existence. Le programme s'est terminé au 31 mars 1998. Par contre, les engagements financiers doivent être rendus à terme.

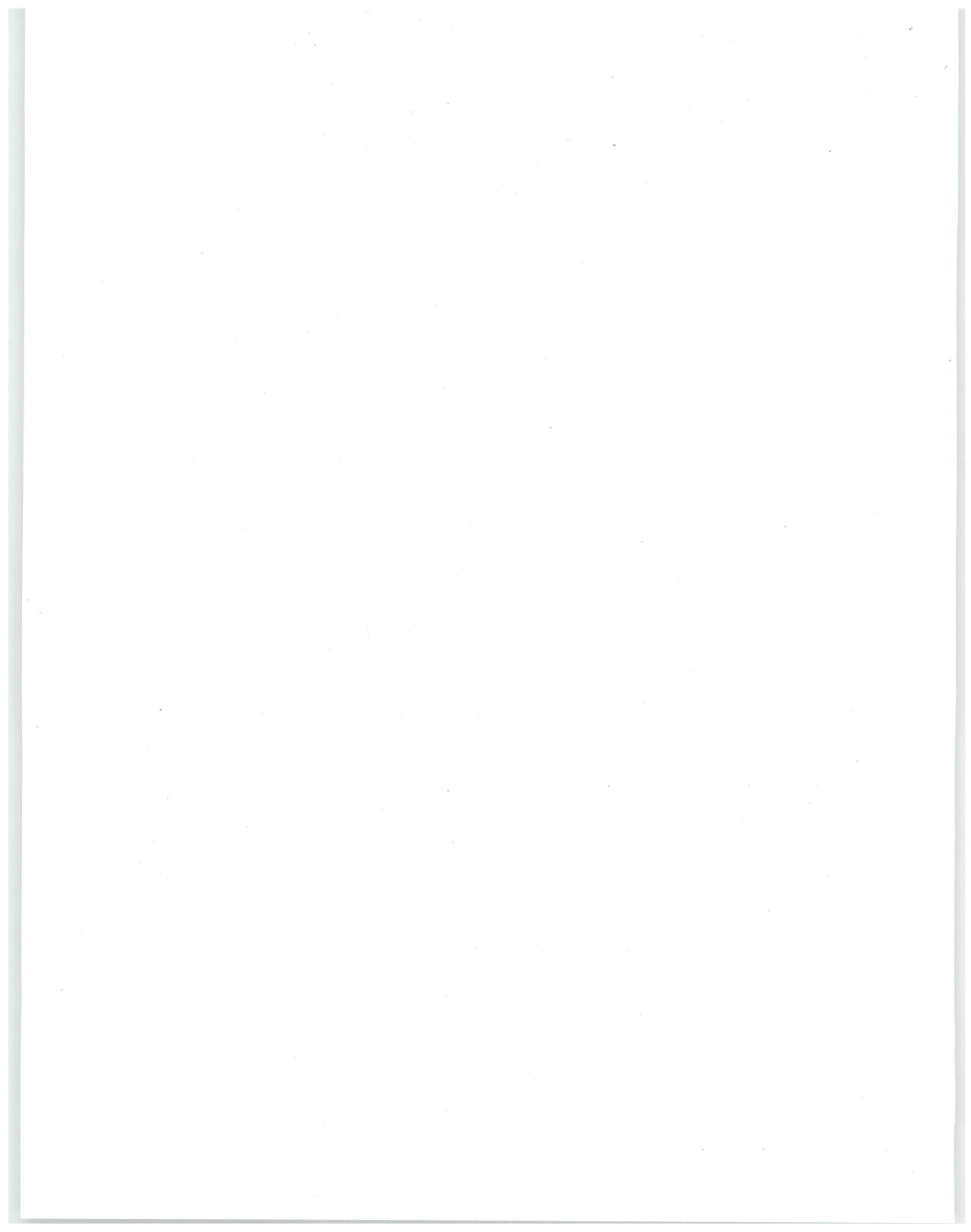
Aucune provision n'est comptabilisée aux états financiers puisque, lors d'une réclamation, le Ministère du Développement Économique et Régional et de la Recherche transfère automatiquement les sommes.

Fonds programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)

La Conférence Régionale des Élus s'est vue déléguer la gestion de sommes en vertu de ce programme par le ministère délégué à la forêt, à la faune et aux parcs. Cette entente est d'une durée de cinq ans. Celle-ci a pour objectif de contribuer au développement social et économique des régions et à la création d'emploi en favorisant la réalisation d'activités qui visent à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier.

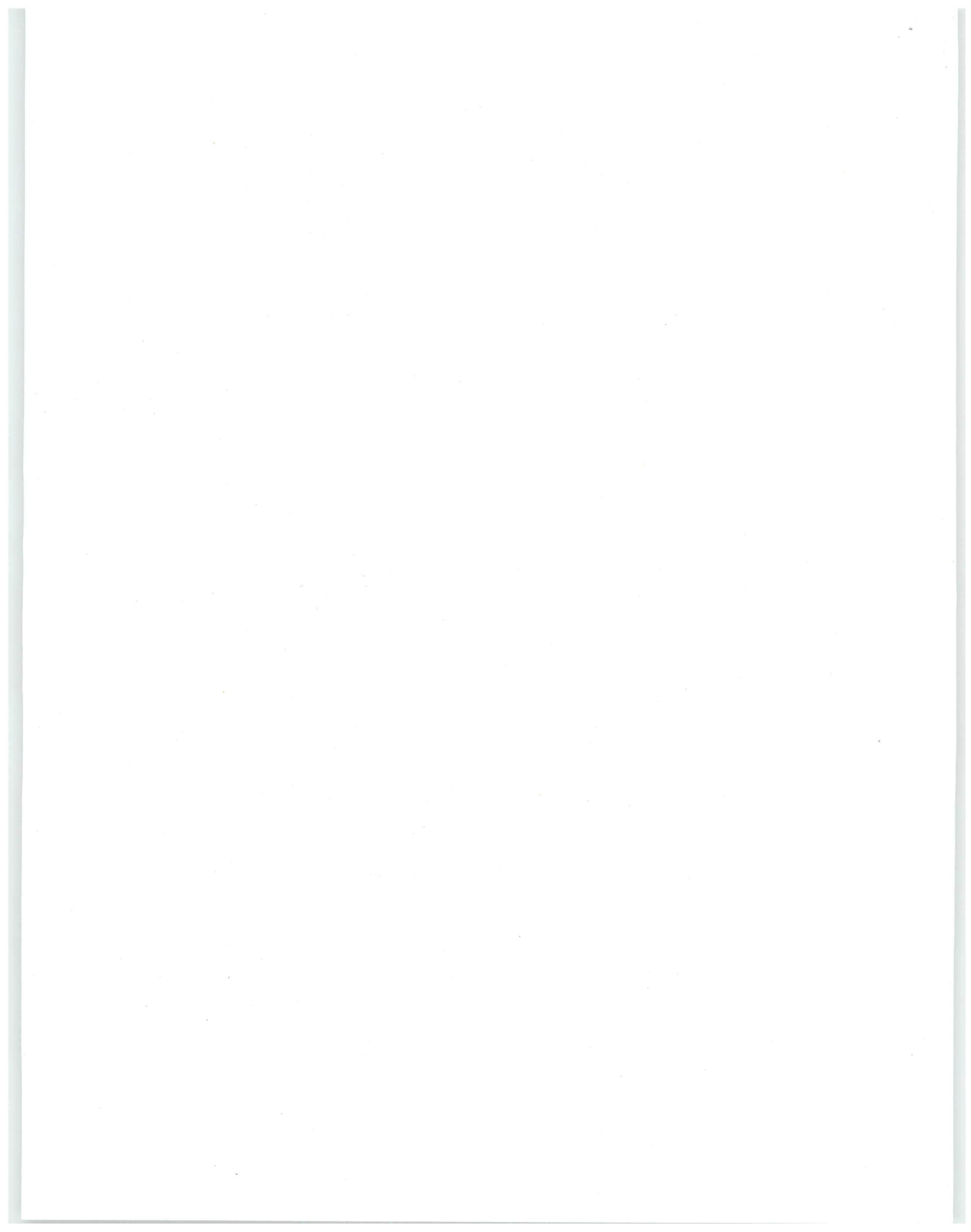
Fonds Commission forestière régionale

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a confié à la CRÉ de la Mauricie la responsabilité de compléter la réflexion sur le développement de la Commission forestière régionale et la conception de plans régionaux de développement forestier. Une somme de 275 000 \$ a été octroyée à la CRÉ de la Mauricie pour lui permettre de réaliser ces mandats. L'entente prendra fin le 31 décembre 2006.



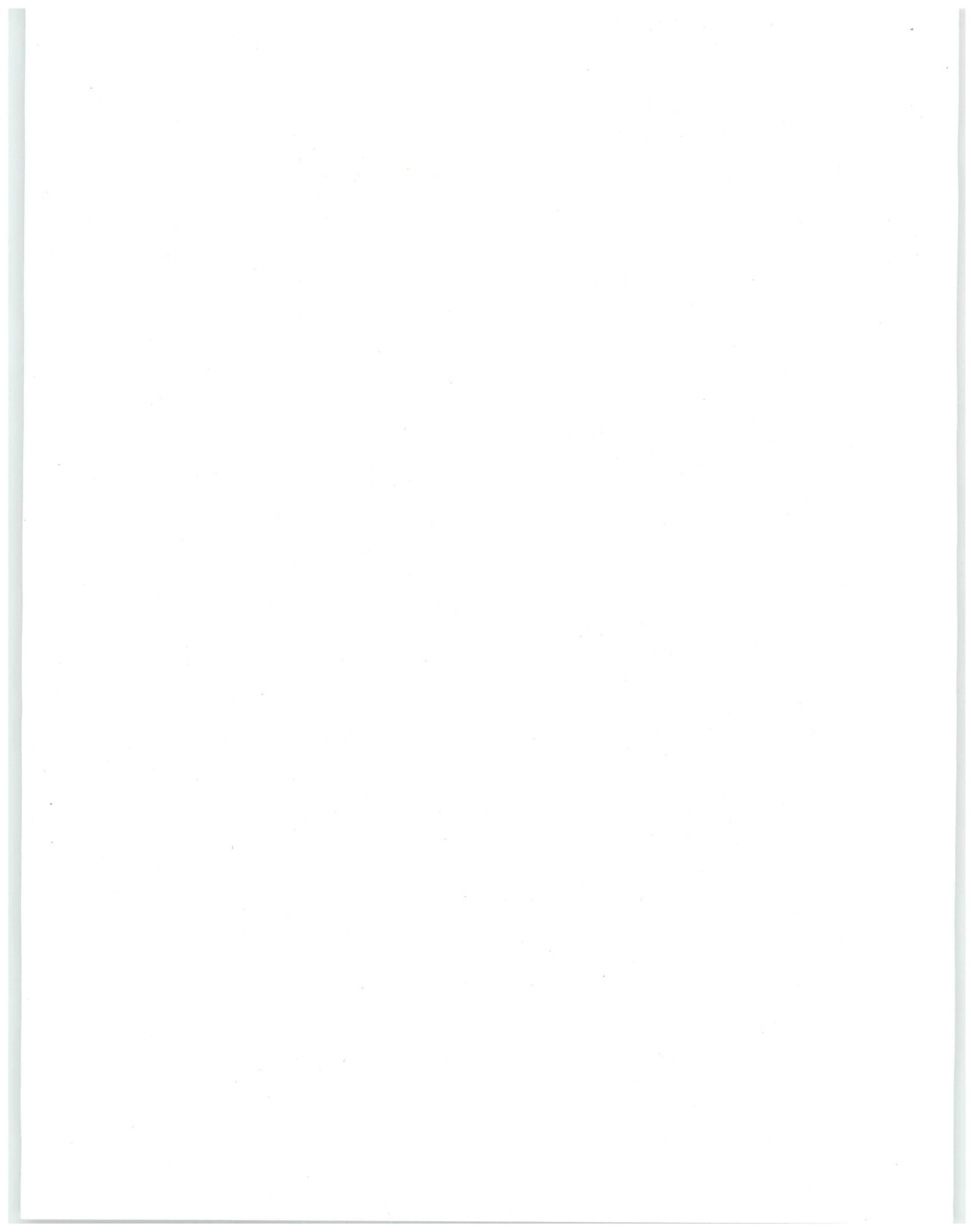
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
DÉPENSES D'ADMINISTRATION
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

Annexe 1	2006	2005
Dépenses d'administration - Fonds d'administration	458 112 \$	401 337 \$
Salaires	-	90 114
Allocation de départ	82 263	50 082
Avantages sociaux	2 934	3 040
Assurances	1 017	1 075
Abonnement et documentation	3 533	2 448
Entretien ménager	11 004	8 572
Fournitures de bureau	6 214	4 324
Frais de déplacement (TQR, inter-CRÉ et autres)	6 447	5 012
Frais d'entretien du matériel informatique et du site internet	27 752	21 122
Honoraires	8 974	8 537
Location d'équipements	50 417	29 301
Loyer et stationnement		
Perfectionnement et gestion des ressources humaines	12 174	15 206
Poste et messagerie	10 313	2 683
Publicité et outils promotionnels	11 681	11 151
Télécommunications	10 883	9 373
Taxes et permis	-	2 372
Location de salle	4 984	-
Dépenses d'assemblées	17 222	16 356
Dépenses de dossiers	15 017	14 703
Amortissement des immobilisations	28 585	14 093
Amortissement des autres éléments d'actif	9 553	853
Amortissement de l'aide financière reportée	(3 815)	(3 023)
Perte sur disposition d'immobilisations	-	17 309
	775 264 \$	726 040 \$
Dépenses d'administration - Fonds Commission forestière régionale	10 015 \$	- \$
Salaires	1 031	-
Charges sociales	5 571	-
Formation	746	-
Fournitures de bureau	996	-
Frais de représentation	19 876	-
Honoraires professionnels	114	-
Amortissement - matériel informatique	-	-
	38 349 \$	- \$



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
FONDS D'ADMINISTRATION
REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

Annexe 2	2006	2005
<u>MAISON DE LA RÉGION</u>		
Revenus		
Fonds de développement régional	17 417 \$	41 633 \$
Location - Quote-part du CRÉM	12 286	29 301
Location	15 299	44 305
Entretien ménager des autres locataires	1 931	8 038
Location d'équipements et services	1 869	8 316
Autres revenus	7 110	22 656
	55 912	154 249
Dépenses		
Loyer et stationnement	48 074	115 607
Entretien ménager	3 526	9 997
Location d'équipements et services	2 036	8 435
Autres frais	2 723	11 497
	56 359	145 536
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(447) \$	8 713 \$
<u>PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DU MILIEU FORESTIER</u>		
Revenus		
Fonds-Programme mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)	74 853 \$	- \$
Subventions reportées - 2003/2004	-	5 522
	74 853	5 522
Dépenses		
Salaires	46 054	5 661
Avantages sociaux	6 878	560
Location de matériel roulant et d'équipements	1 642	94
Communications	170	-
Fournitures de bureau	1 702	-
Déplacements	2 148	107
Honoraires	-	3 670
Formation	2 036	-
Frais de gestion	13 500	-
Amortissement matériel informatique	723	-
	74 853	10 092
Insuffisance des revenus sur les dépenses	- \$ (4 570) \$	

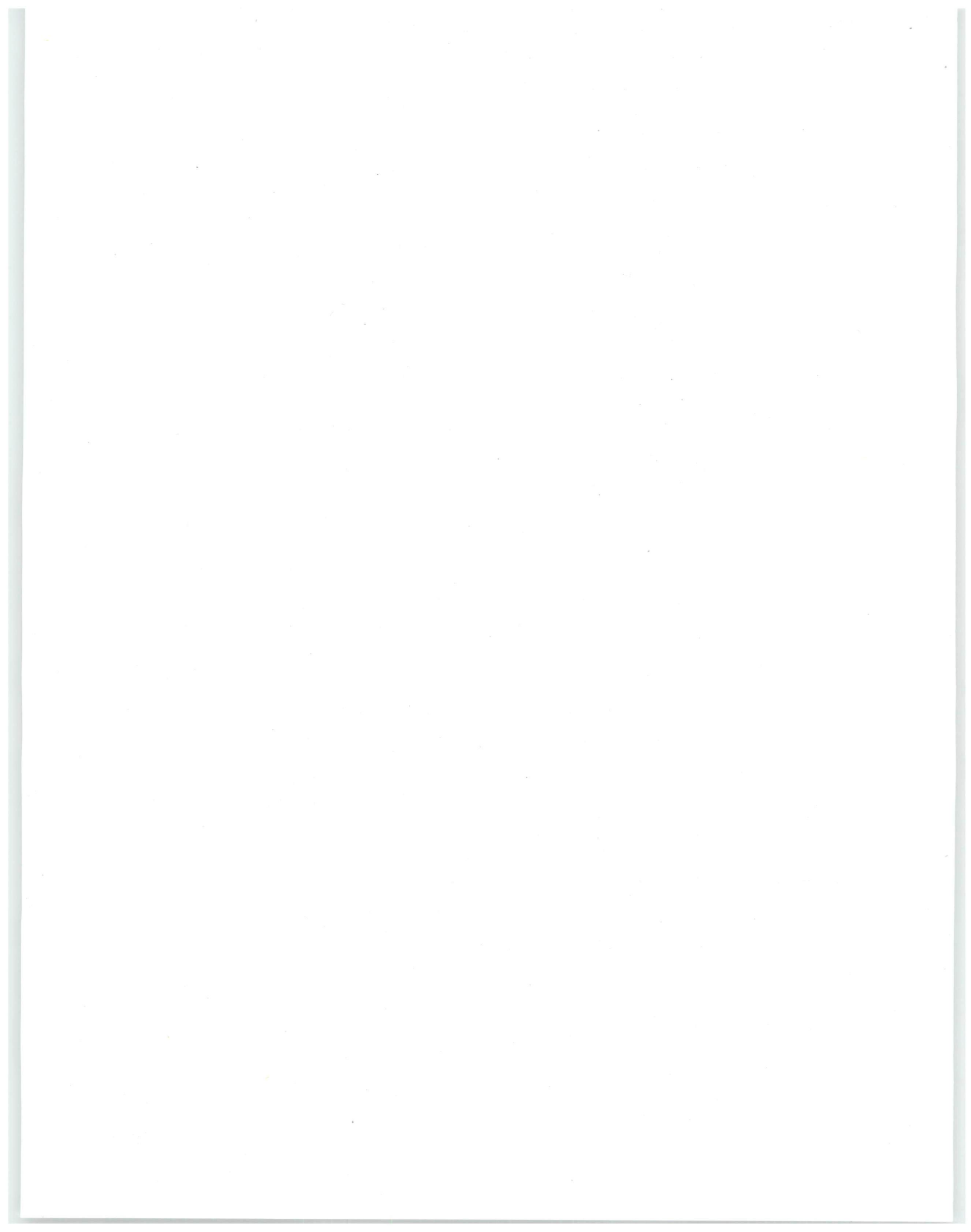


CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
FONDS D'ADMINISTRATION
REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

Annexe 2 (suite)	2006	2005
<u>OBSERVATOIRE DU SYSTÈME RÉGIONAL D'INNOVATION</u>		
Revenus		
Contribution du Ministère de l'emploi et de la solidarité	40 000 \$	- \$
Subventions reportées - 2003/2004	-	35 000
	<u>40 000</u>	<u>35 000</u>
Dépenses		
Observatoire régional	40 000	35 000
	<u>40 000</u>	<u>35 000</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$

PLAN QUINQUENNAL

Revenus		
Fonds de développement régional	-	22 825 \$
Subventions reportées - 2004/2005	75 742	-
	<u>75 742</u>	<u>22 825</u>
Dépenses		
Honoraires professionnels	75 742	22 825
	<u>75 742</u>	<u>22 825</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$

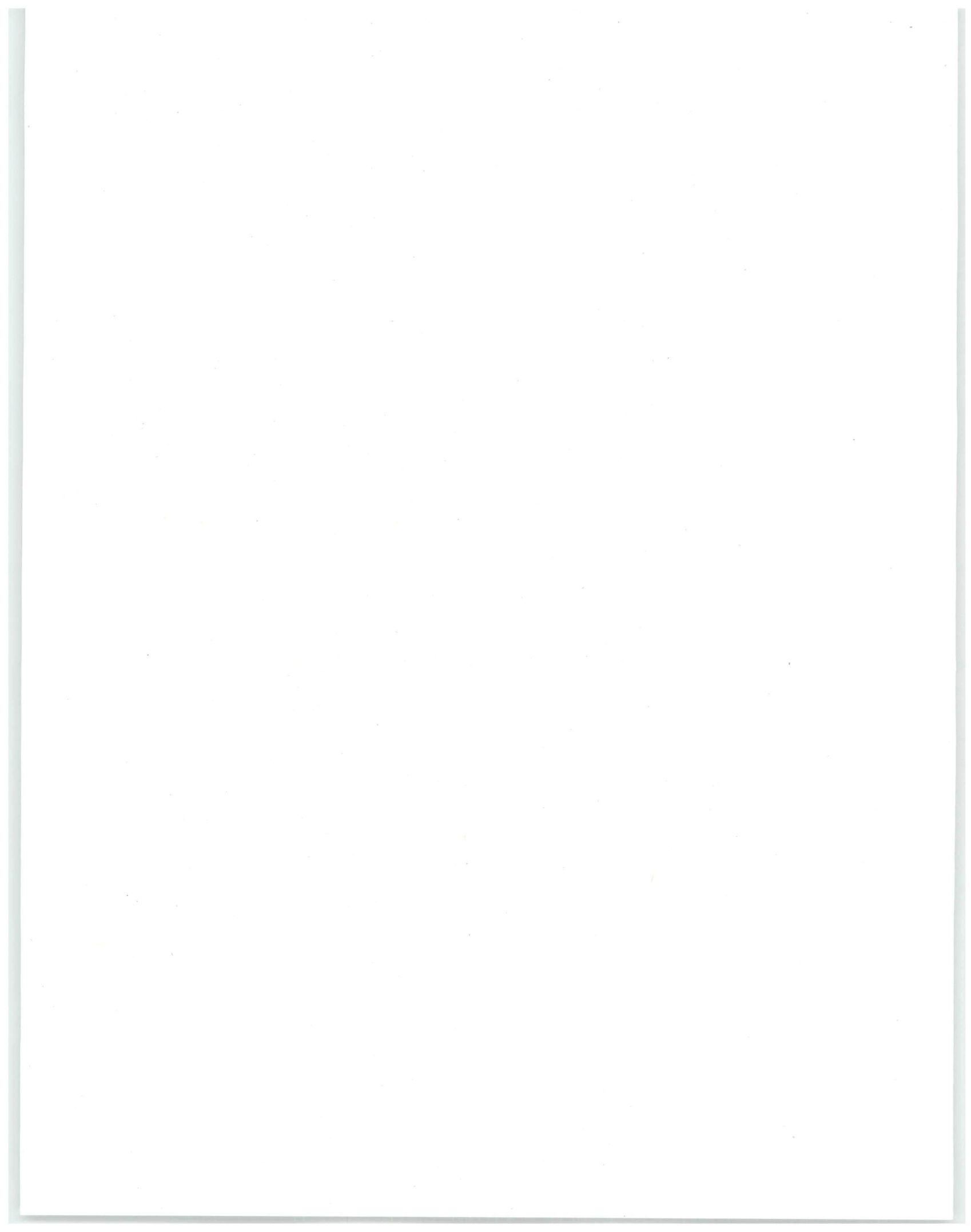


CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
FONDS D'ADMINISTRATION
REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

<u>Annexe 2 (suite)</u>	2006	2005
<u>COMMANDITES</u>		
Revenus		
Fonds de développement régional	24 750 \$	23 100 \$
Dépenses		
Commandites	24 750	23 100
<u>Excédent des revenus sur les dépenses</u>	- \$	- \$

AUTRES PROJETS

Revenus		
Autres	2 500 \$	2 831 \$
Subventions reportées - 2004/2005	1 589	-
	<u>4 089</u>	<u>2 831</u>
Dépenses		
Location d'équipements et services	-	263
Divers	4 089	1 488
	<u>4 089</u>	<u>1 751</u>
<u>Excédent des revenus sur les dépenses</u>	- \$	1 080 \$

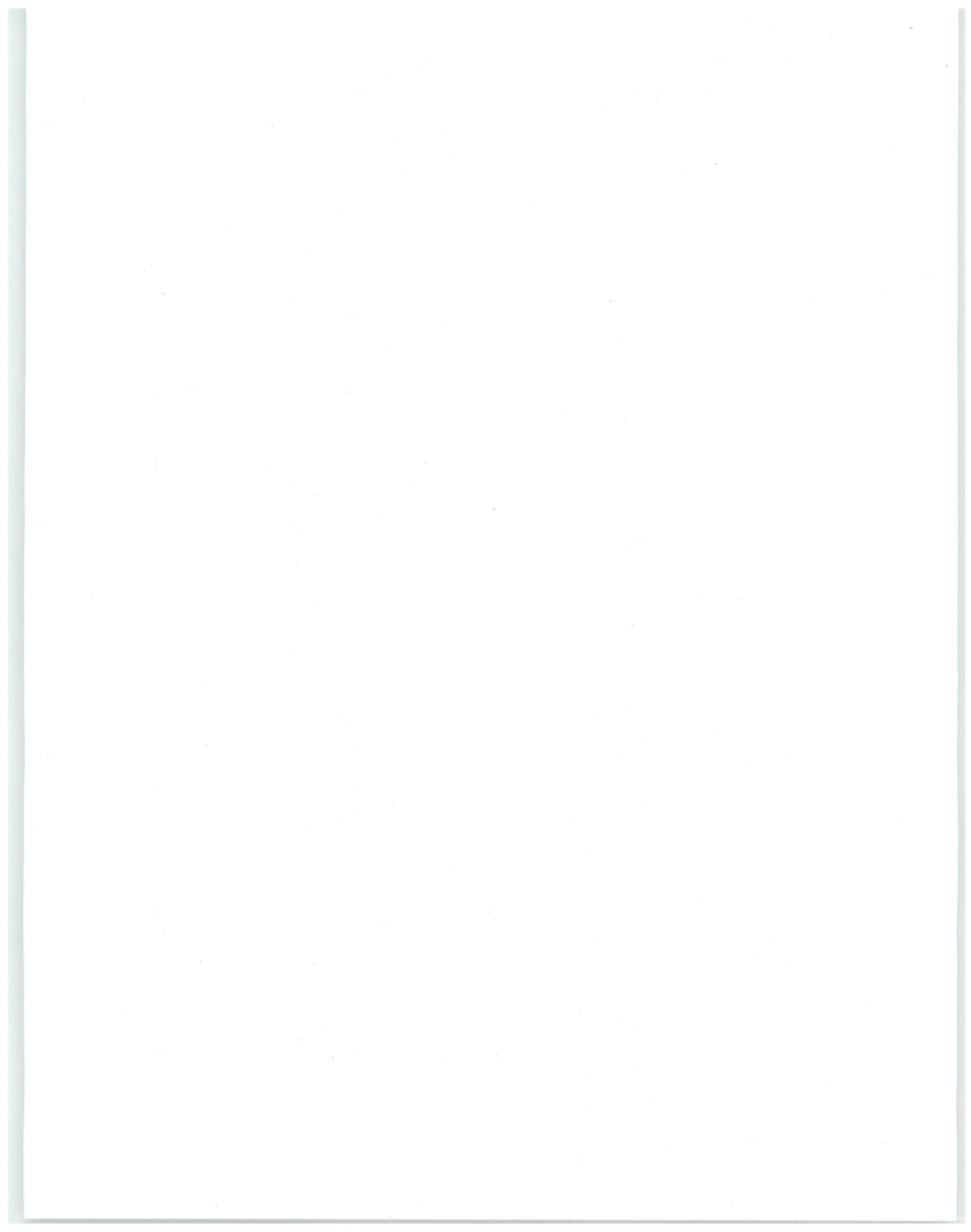


CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
FONDS D'ADMINISTRATION
REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

Annexe 2 (suite)	2006	2005
 <i><u>TABLE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE LA MAURICIE (EN FIDUCIE)</u></i>		
Revenus		
Subventions - signataires de l'entente	64 756 \$	- \$
Dépenses		
Activités	64 756	-
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION (EN FIDUCIE)

Revenus		
Institut canadien d'éducation	6 000 \$	- \$
Institut coopération pour l'éducation des adultes	16 000	-
Autres	1 633	-
Subventions reportées - 2004/2005	(9 751)	-
	13 882	-
Dépenses		
Activités	13 882	-
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
FONDS D'ADMINISTRATION
REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

Annexe 2 (suite)	2006	2005
<u>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</u>		
Revenus		
Subventions reportées - 2003/2004	-	\$ 625
	-	625
Dépenses		
Forum	-	625
	-	625
Excédent des revenus sur les dépenses	-	\$ -

SERVICES DE GARDE

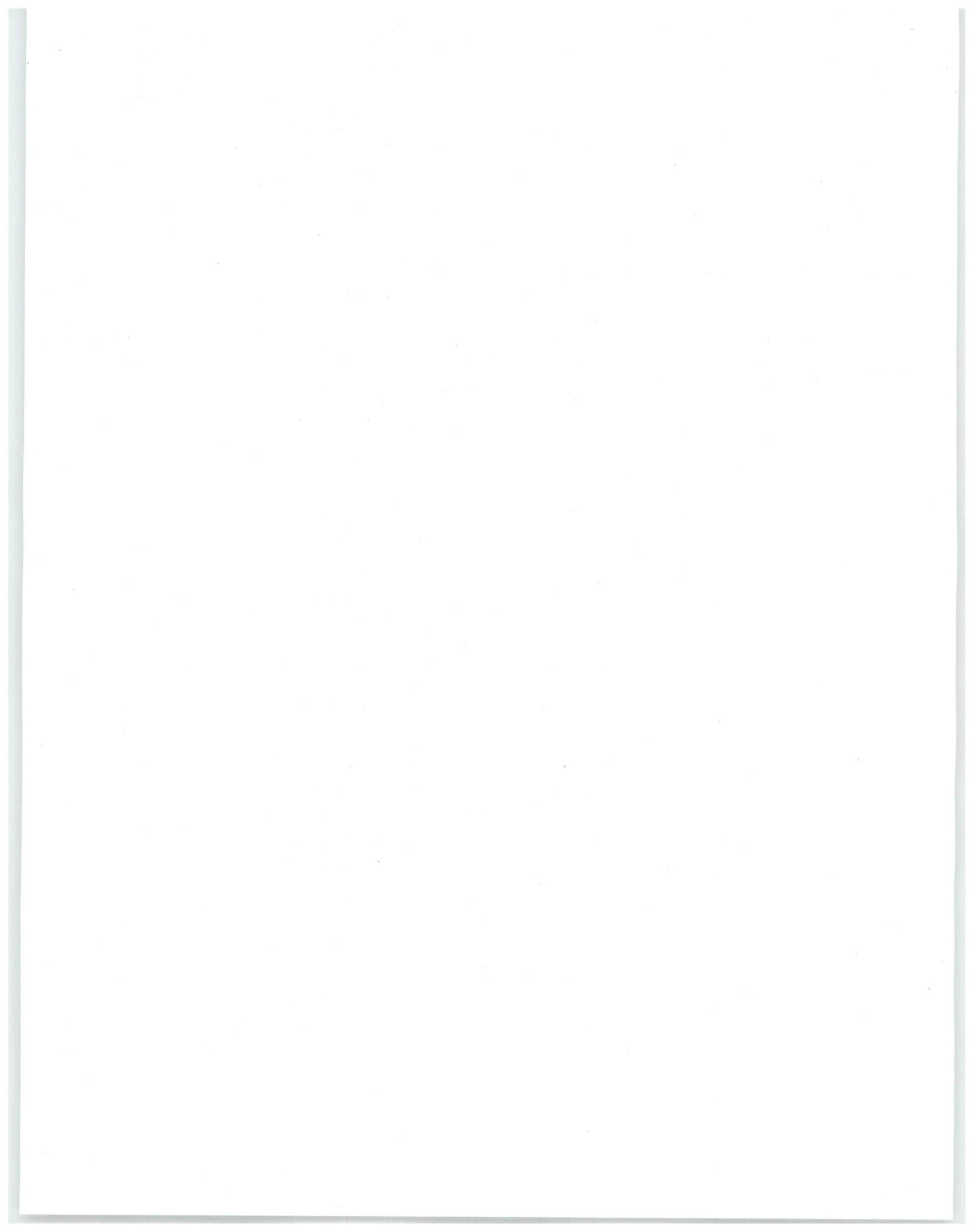
Revenus		
Subventions reportées - 2003/2004	-	\$ 7 747
Dépenses		
Salaires	-	6 972
Avantages sociaux	-	795
Location d'équipements et services	-	881
Loyer et stationnement	-	280
Entretien ménager	-	25
Communications	-	17
	-	8 970
Insuffisance des revenus sur les dépenses	-	\$ (1 223)

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
FONDS D'ADMINISTRATION
REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

Annexe 2 (suite)	2006	2005
 <i><u>TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS(ES) ET DES RETRAITÉS(ES)</u></i>		
Revenus		
Subventions reportées - 2003/2004	-	\$ 41 449 \$
Dépenses		
Communications	-	103
Déplacements	-	150
Bourses, commandites et subventions	-	411
Frais de réunion	-	378
Documentation et formation	-	100
Subvention remise au fiduciaire	-	40 307
	-	41 449
 Excédent des revenus sur les dépenses	 -	 \$ - \$

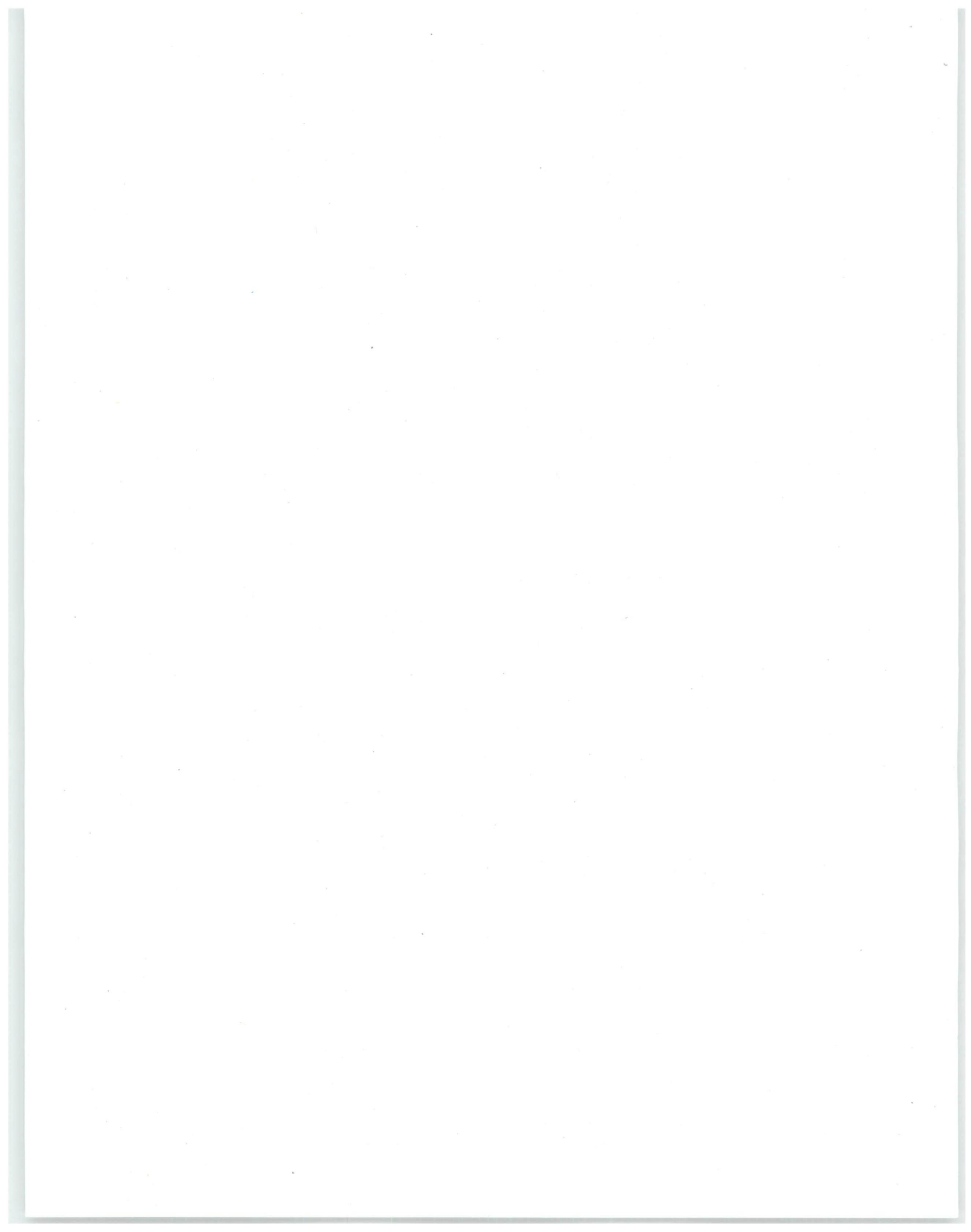
ÉTUDE SUR LA MIGRATION DES JEUNES

Revenus		
Subventions reportées - 2003/2004	-	\$ 4 450 \$
Dépenses		
Mandataire	-	4 450
 Excédent des revenus sur les dépenses	 -	 \$ - \$



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
FONDS D'ADMINISTRATION
REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

Annexe 2 (suite)	2006	2005
 <u>SOCIÉTÉ DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE</u>		
Revenus		
Subventions reportées, frais de gestion - 2003/2004	- \$	24 934 \$
Dépenses	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	24 934 \$
 <u>FORUM "PLACE AUX CITOYENS"</u>		
Revenus		
Autres	- \$	41 412 \$
Dépenses		
Forum	-	40 440
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	972 \$
<u>TOTAL DES REVENUS NETS DES PROJETS</u>	(447) \$	29 906 \$



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
FONDS D'AIDE AUX ENTREPRISES (F.A.E.)
INTÉRÊTS VERSÉS ET GARANTIES DE PRÊTS
De l'exercice terminé le 31 mars 2006

Annexe 3	Remises d'intérêts accordées	Garanties de prêts utilisées	Solde du prêt au 31 mars 2006
TecFab International inc.	55 500 \$	185 000 \$	3 084 \$

Comme il n'y a eu aucune opération concernant le fonds d'aide aux entreprises au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2006, les résultats de ce fonds n'ont pas été présentés à l'état des résultats au 31 mars 2006.

